

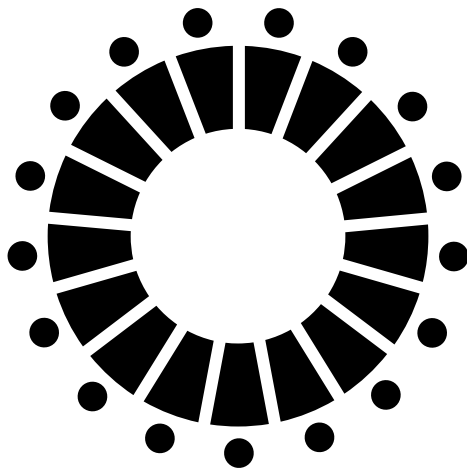


BILAN COMMUN PAYS 2022



NATIONS UNIES
GABON





**LEAVE
NO ONE
BEHIND**

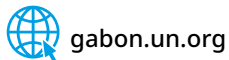
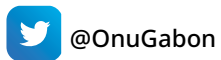


Photo de couverture : UNRCO/Emily Pinna
Crédit photos : UNRCO/Emily Pinna, François Zima, Dior Blaiseau, ONU
Mise en page et design graphique : Davy Megnie
Édition : Mélanie Moyer

BILAN COMMUN PAYS 2022



NATIONS UNIES
GABON



Table des matières

Abréviations et acronymes	6
Résumé exécutif	8
1. Introduction	13
2. Contexte du pays	9
2.1 Contexte général	
2.2 Contexte institutionnel et politique	
2.3 Impact de la Covid-19	
3. Vision et priorités nationales	22
3.1 Le Plan Stratégique Gabon Émergent	
3.2 Le Plan de Relance de l'Économie	
3.3 Le Plan d'Accélérations de la Transformation	
3.4 La stratégie « Gabon Égalité »	
3.5 Défis des stratégies nationales de développement	
4. Progrès vers les Objectifs de Développement Durable	26
4.1 Les peuples	
4.1.1 ODD 1 – Pas de pauvreté	
4.1.2 ODD 2 – Zéro Faim	
4.1.3 ODD 3 – Bonne santé et bien-être	
4.1.4 ODD 4 - Éducation de qualité	
4.1.5 ODD 5 - Égalité entre les sexes	
4.1.6 ODD 6 - Eau propre et assainissement	
4.2 La prospérité	
4.2.1 ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable	
4.2.2 ODD 8 - Travail décent et croissance économique	
4.2.3 ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure	
4.2.4 ODD 10 – Inégalités réduites	
4.2.5 ODD 11 - Villes et communautés durables	
4.3 La planète	
4.3.1 ODD 12 - Consommation et de production responsables	
4.3.2 ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	
4.3.3 ODD 14 – Vie aquatique	
4.3.4 ODD 15 – Vie terrestre	
4.4 ODD 16. Paix, justice et institutions efficaces	
4.5 ODD 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs	

5. Situation des groupes vulnérables au Gabon	52
5.1 La pauvreté urbaine, en milieu rural et les inégalités selon l'origine et le statut social	
5.2 Les populations rurales enclavées	
5.3 Les migrants et les réfugiés	
5.4 Les personnes vivant avec le VIH	
5.5 Les femmes et les filles	
5.6 Les enfants	
6. Écosystème financier et opportunités de financement	58
6.1 L'évolution des flux de financement du développement	
7. Analyse des risques	63
7.1 Les lenteurs et faiblesses dans les réformes en matière de gouvernance	
7.2 Les risques sanitaires actuels et les risques liés aux pandémies futures	
7.3 Les chocs géopolitiques et économiques extérieurs	
7.4 Le risque politique et social	
7.5 Le risque environnemental et la sécurité climatique	
8. Défis et opportunités stratégiques	67
Annexes	69
Notes	77

Abréviations et acronymes

ACPM	Analyse de chevauchements des privations multiples, voir MODA	CNR	Commission Nationale des Réfugiés
AFD	Agence Française de Développement	CoP	Conférence des Parties
AGEOS	Agence Gabonaise d'Exploration et d'Observation Spatiales	COFIL	Comité de Pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus
APD	Aide Publique au Développement	CRC	Comité sur les Droits des Enfants
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale	CRPD	Convention relative aux droits des personnes handicapées
BAD	Banque africaine de développement	COSP	Cellule d'observation en Santé Publique
BM	Banque Mondiale	CSNU	Conseil de Sécurité des Nations Unies
BM-SNU	Banque Mondiale-Système des Nations Unies	DGEFP	Direction Générale de l'Économie et de la Politique Fiscale
CAT	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	DGS	Direction Générale des Statistiques
CCNUCC	Commission Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	ECOSOC	Conseil Economique et Social des Nations Unies
CDC	Caisse des Dépôts et des Consignations	EDS	Enquête Démographique et de Santé
CED	Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées	EGEP	Enquête Gabonaise sur l'Évaluation et le suivi de la Pauvreté
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	EITI	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
CEDEAO	Communauté Économiques des États de l'Afrique de l'Ouest	ENEDA	École nationale pour enfants déficients auditifs
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique centrale	ENI	École normale des instituteurs
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique centrale	ENS	École Normale supérieure
CNAMGS	Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale	ENSET	École Normale supérieure de l'enseignement technique
CNC	Conseil National Climat	EPT	Éducation Pour Tous
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme	FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
CNFI	Cadre National de Financement Intégré	FMI	Fonds Monétaire International
		FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
		GEF	Gabonais économiquement faibles
		GES	Gaz à effet de serre



GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat	OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
GRAINE	Gabonaise de Réalisations Agricoles des Initiatives des Nationaux Engagés	OIT	Organisation Internationale du Travail
Ha	Hectare	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
HAC	Haute Autorité de la Communication	ONG	Organisations Non Gouvernementales
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés	PAT	Plan d'Accélération de la Transformation
ICCPR	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	PAPG1	Projet d'Appui au Programme Graine, phase 1
ICERD	Comité sur l'élimination des discriminations raciales	PEV	Programme Élargi de Vaccination
ICERD	Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels	PDAR	Programme de Développement Agricole et Rural
ICERD	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	PHV	Programme d'hydraulique villageoise
ICESCR	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	PIAEPAL	Programme intégré d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Libreville
IDE	Investissements Directs Étrangers	PIB	Produit Intérieur Brut
IDH	Indice de développement humain	PISE	Programme d'Investissement du Secteur Éducation
IFAC	Initiative pour les forêts d'Afrique centrale	PISE	Projet d'Investissement dans le Secteur Éducatif
LGBT	Lesbiennes, Gay, Bi, Trans, Intersexe	PNAT	Plan national d'affectation des terres
MAEPG	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Gabon	PNIASAN	Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
MER	Ministère de l'Économie et de la Relance	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
MNP	Mécanisme National de Prévention	PNE	Politique Nationale de l'Emploi
MODA	Multiple Overlapping Deprivation Analysis (Analyse de chevauchements des privations multiples)	PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
OCDE	Organisation de la Coopération et de Développement Économique	PRE	Plan de Relance de l'Économie
ODD	Objectifs de Développement Durable	TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Bilan commun de pays (BCP), préparé par l'Équipe-Pays des Nations Unies au Gabon en collaboration avec l'ensemble des acteurs du pays hôte, s'inscrit dans l'exercice de formulation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (2023-2027). Cette analyse indépendante, stratégique et intégrée du contexte du développement du Gabon est le résultat d'un long processus qui a démarré en janvier 2020 avec l'organisation d'une retraite à laquelle ont pris part, aussi bien le gouvernement, que la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux. A l'issue de cette retraite, la revue des données et d'informations de différentes sources, la capitalisation des leçons apprises des programmes des agences des Nations Unies, ainsi que des consultations sectorielles avec de multiples parties prenantes, ont permis de construire une analyse fondée sur des données probantes et disponibles ayant fait l'objet d'actualisations pour intégrer notamment l'impact socio-économique de la crise sanitaire lié à la Covid-19 pour laquelle l'Équipe-Pays a élaboré un plan de riposte⁷.

Le processus d'élaboration du BCP, qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de 2022, a permis d'identifier les progrès et les obstacles qui se posent au développement durable du Gabon. Cette analyse des tendances et de la situation renseigne sur les grandes avancées du pays dans la mise en œuvre des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) mais elle met également en lumière les domaines dans lesquels des progrès plus rapides sont nécessaires pour atteindre les 169 cibles définies à l'horizon 2030. Le Gabon, pays d'environ 2,2 million d'habitants, avec une population très jeune, a été jusqu'à présent fortement dépendant de l'exploitation des ressources naturelles et surtout du pétrole. Aujourd'hui sa vision est de poursuivre un développement durable en diversifiant et transformant son économie et en créant du travail décent prioritairement pour les jeunes. Le renforcement de la bonne gouvernance pour surmonter les faibles efficacité et efficience des politiques et des dépenses publiques, exacerbé par un espace budgétaire contraint par la récurrence des crises pétrolières et par un faible niveau d'investissements privés, la conservation des importantes ressources naturelles et la mobilisation des financements sont essentiels pour mener à bien cette transformation structurelle. Elle est censée bénéficier aux générations futures et à toute la population afin de ne laisser personne pour compte.



Des progrès ont été enregistrés dans la réduction de la pauvreté depuis 2005, mais cette tendance a commencé à stagner à partir de 2017, raison pour laquelle l'ODD1 sera très difficile à atteindre à l'horizon de 2030. En 2017, un habitant sur trois au Gabon vivait en dessous du seuil de pauvreté comme on l'estime aujourd'hui, contre deux sur cinq en 2005. La pauvreté a été exacerbée ces dernières années par l'impact de la Covid-19 et de la crise en Ukraine. Elle sévit davantage en milieu rural (59,5%) qu'en zone urbaine (29,4%), mais est également concentrée dans des quartiers « sous-intégrés » comme dans le Grand Libreville et à Port Gentil, les deux plus grandes villes du pays, abritant plus de 75% de la population du pays. La proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles reste importante (38,7%).

Même si le pays est classé comme un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, la pauvreté et d'importantes inégalités persistent au Gabon. Les populations les plus vulnérables identifiées dans ce Bilan Pays Commun sont les personnes vivant dans les zones rurales enclavées, les migrants et les réfugiés, les personnes vivant avec le VIH ou avec un handicap, les femmes, les filles, les enfants et les peuples autochtones. Ces populations concentrent le plus grand nombre de personnes ayant un accès limité aux services sociaux essentiels (éducation, santé, protection sociale, eau et assainissement, emplois etc.). Les jeunes sont également vulnérables car frappés de manière disproportionnée par le chômage. En fait, malgré des revenus colossaux issus du pétrole et l'effort de diversification des sources de la croissance ayant permis la création d'usines, notamment dans la filière forêt-bois, le taux de chômage reste élevé (20,5%), notamment chez les jeunes (36%).





Parc National de la Lopé

Alors qu'au Gabon la malnutrition parmi les enfants est limitée et a été réduite, une augmentation dans la sous-alimentation a été enregistrée. En 2020, 15,7% de la population était sous-alimenté. L'ODD2 sera difficile à atteindre si le pays n'améliore pas significativement son offre en produits agricoles pour satisfaire les besoins alimentaires de la population. Ceux-ci sont couverts à 60% par des importations qui renchérissent le coût de la vie. Cette situation a été exacerbée par la pandémie et la crise en Ukraine du fait de la montée des prix des produits importés ainsi qu'à cause de la flambée des prix du pétrole et des transports. Un des principaux défis pour le Gabon reste celui de l'essor d'une agriculture durable alliant l'augmentation de la production agricole et la préservation de ses riches forêts et écosystèmes. Plus de 80% du territoire est couvert de forêt, chose qui permet aujourd'hui au Gabon, d'absorber d'importantes quantités de carbone et, en fournissant ce service au monde entier, de bénéficier de la finance verte qui, à son tour, permet au pays de préserver son environnement tout en transformant son économie en une économie verte et bleue ayant des bénéfices durables et inclusifs.

En matière de santé, de bons progrès ont été réalisés et les efforts doivent se poursuivre pour atteindre l'ODD3. La mortalité maternelle a été réduite, comme aussi la néonatale et l'infantile dont la réduction doit être accélérée. De même, la lutte contre les maladies transmissibles doit être intensifiée, surtout le paludisme qui est en augmentation, mais également le VIH et la Tuberculose qui restent d'importantes menaces de santé publique au Gabon. La Covid-19 a affaibli le système de santé, détournant l'attention de l'ensemble des autres maladies dont les maladies non-transmissibles qui sont en augmentation.

La décentralisation des soins de santé reste nécessaire. Un renforcement du système national d'assurance maladie et de protection sociale permettra d'atteindre la couverture universelle en soins de santé. Pour être inclusive, l'assurance maladie devra concerner toutes les couches de la société gabonaise, y inclus les migrants et les travailleurs indépendants et il faudra s'assurer que tout citoyen gabonais soit en possession d'un acte de naissance. En général, le budget alloué à la santé reste trop faible et devra être augmenté, comme par ailleurs celui de l'éducation.

L'ODD4 pourra être atteint si les efforts sont maintenus. Ainsi, les taux de scolarisation sont dans l'ensemble satisfaisants au Gabon et sans différence significative entre garçons et filles. Cependant, les taux d'achèvement et de réussite doivent être améliorés et les taux de redoublement réduits en renforçant la qualité de l'éducation. Transformer l'éducation, en améliorant les curricula et l'enseignement, sera nécessaire afin d'équiper les jeunes des connaissances et des compétences nécessaires dans le marché du travail. Dans le même temps, la lutte contre les violences, surtout celle basée sur le genre, doit se poursuivre.

Un des domaines où le Gabon a fait de considérables progrès est l'égalité des genres (ODD5). Dans le cadre du plan national Gabon Egalite (2021-2023), le cadre législatif a été réformé pour supprimer toute loi discriminatoire à l'égard des femmes. Nombreuses sont les positions de leadership au sein des institutions nationales qui sont désormais occupées par des femmes, lesquelles en revanche ne représentent que 17% des élus au sein du Parlement. Les efforts doivent se poursuivre car cet ODD peut être atteint avec le rythme actuel.

Une accélération des progrès est nécessaire pour atteindre les ODD 6. L'accès à l'eau potable n'est pas encore une réalité pour tous au Gabon. En 2017, environ 20% de la population n'avait pas accès à l'eau potable, mais une proportion beaucoup plus élevée parmi les personnes habitant en milieu rural ou en quartier « sous-intégré ». De même, l'accès à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats se révèle encore problématique dans certains milieux au Gabon. Les infrastructures doivent encore être améliorées.

L'ODD7 visant à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable semble hors de portée pour le pays à l'horizon 2030. Cependant, le mix énergétique au Gabon a été renforcé par une utilisation croissante du gaz naturel et par l'installation de panneaux solaires dans certaines zones rurales. Le renforcement de ces efforts est nécessaire dans le moyen et le long terme.

La promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable et le plein emploi productif avec un travail décent pour tous (ODD8) doit rester au cœur des efforts de développement durable au Gabon. Cet objectif ne sera pas facile à atteindre d'ici 2030, mais il est impératif considérant le fort taux de chômage général (20,5%) et

surtout parmi les jeunes (36%) mais également parmi les femmes (32%) qui doivent davantage être autonomisés pour leur permettre de contribuer au développement du pays.

L'industrialisation du Gabon a progressé avec pour objectif la transition d'une économie brune à une économie verte plus diversifiée, plus inclusive et centrée sur les personnes. Pour atteindre l'ODD9, le pays devra améliorer la qualité de ses infrastructures, notamment des transports, et résoudre les défis de la montée en puissance de ses entreprises dans les chaînes de valeur pour s'arrimer aux opportunités du marché unique africain (Zlecaf). Il devra également structurer l'accès pour tous aux services financiers innovants par la promotion de l'usage des technologies et des procédés industriels à faible impact carbone. Atteindre l'ODD11, consistant dans la réduction des inégalités en général, au-delà de celles de genre, doit rester la vision et mobiliser tous les efforts du gouvernement et de toutes les autres parties prenantes. Cet objectif sera difficile à atteindre considérant les progrès requis sur tous les ODD. D'importants efforts sont nécessaires, non seulement pour améliorer la qualité de vie des populations rurales mais également celle d'une importante frange de la population urbaine n'ayant pas accès aux services sociaux de base. La réduction des inégalités est primordiale pour donner à tous, notamment aux populations vulnérables, un égal accès aux opportunités économiques et sociales en vue d'un avenir durable.

Les grandes villes du Gabon, abritant la majorité de la population, sont confrontées aux contraintes d'une urbanisation rapide et incontrôlée comme les constructions anarchiques, l'exposition aux catastrophes naturelles, la prolifération des déchets, les difficultés d'accès aux transports en commun, la pollution de l'air, le développement de l'insécurité et l'expansion non-régularisée de l'économie informelle. Ceux-ci ne sont que certains des défis à relever pour pouvoir atteindre l'ODD11.

Promouvoir une consommation et une production plus responsable (ODD12) est une des solutions qui doivent être recherchées. Le Gabon est en bonne voie pour réduire davantage son empreinte matérielle, mais plus d'efforts encore seront nécessaires pour accélérer les progrès.

Concernant l'environnement, le pays se distingue par son engagement constant à gérer durablement ses ressources naturelles pour le bien des générations actuelles et futures, et à jouer un rôle significatif dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (ODD13, 14 et 15). Le Gabon est le premier pays africain à avoir présenté sa Contribution Déterminée au niveau National à la COP 21. Il est également le premier en Afrique à voir ses efforts de préservation des forêts récompensés par le mécanisme des paiements basés sur les résultats de réduction des émissions de gaz à effet de serre issus de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI). Le montant total est de 150 millions US\$ dont 17 millions ont déjà été versés en 2021.

Situé dans le bassin du Congo, le Gabon consacre 63,7% de sa superficie aux aires marines protégées qui comprennent deux parcs nationaux inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco. Couvert à 88% de forêt, le pays connaît un très faible taux de déforestation à la suite de la mise en place précoce des plans d'aménagement durable des forêts et d'un système de certification de la gestion forestière. 76% de la surface concédée est sous aménagement durable et 21,3% des concessions sont certifiées à fin 2022. Cependant, les principaux défis restent le trafic illicite des ressources naturelles y compris halieutiques et minérales, les conflits homme-faune et les actions de piratage maritime dans le Golfe de Guinée.

Le Gabon est un pays qui a bénéficié d'une forte stabilité, surtout comparé à d'autres pays de la sous-région. Pour permettre au pays de se développer et d'émerger, les autorités œuvrent au renforcement de la bonne gouvernance et à la promotion de la paix et de la sécurité en conformité avec les cibles de l'ODD 16. Encore plus d'efforts seront nécessaires et surtout pour accroître la participation citoyenne, la redevabilité, l'accès à l'information et aux services publics et la transparence pour favoriser le respect de l'état de droit et de la démocratie.

De bons partenariats et des financements importants seront indispensables pour que le Gabon puisse atteindre les 17 ODD. Or, en tant que pays à revenu moyen, le Gabon continue à dépendre, en dépit de ses besoins financiers, principalement de ses ressources propres (recettes domestiques et emprunts) ainsi que des investissements privés qui sont en déclin. Face au rétrécissement de l'espace budgétaire dû à la volatilité des recettes pétrolières, à des besoins financiers importants et au durcissement des conditions financières sur les marchés, le financement du développement pour atteindre les ODD constitue un défi majeur pour les autorités gabonaises. L'enjeu est donc d'assurer une transition maîtrisée vers une économie inclusive verte et bleue qui puisse profiter du haut potentiel de séquestration de carbone des forêts du pays et de la monétisation des services écosystémiques. Dans cette perspective, le Gabon entend mobiliser, à travers notamment le Cadre National de Financement Intégré, tous les mécanismes de financements innovants disponibles en captant des financements mondiaux verts et en tirant profit du commerce des crédits carbonés. Mobiliser les financements n'est qu'un des deux défis majeurs pour le Gabon, l'autre étant d'être en mesure d'allouer des ressources à des investissements produisant des résultats durables qui bénéficient à tous. Pour une conception efficace des politiques et des programmes pouvant favoriser une accélération des progrès vers les ODD, il est nécessaire de renforcer la disponibilité de statistiques. Ceci est également un impératif pour un suivi et évaluation des progrès et des impacts de la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux et sectoriels afin d'agir de manière informée et redevable.

Pour réaliser l'Agenda 2030 et achever son émergence, le Gabon devra redoubler d'efforts, avec l'appui des Nations Unies et de ses autres partenaires, pour avancer sur plusieurs priorités clés, notamment :



1. **Approfondir les réformes structurelles du cadre macroéconomique** tout en préservant la viabilité du système de protection sociale par des mécanismes de financements adéquats et le maintien des investissements dans les secteurs sociaux clés (éducation, santé, protection sociale, création d'emplois) avec un accent sur les femmes, les jeunes et les groupes les plus vulnérables.
2. **Réduire les vulnérabilités budgétaires** par une mobilisation accrue des ressources domestiques, la monétisation des services écosystémiques et une gestion active de la dette publique, dont le fardeau s'est amplifié en raison des exigences de la pandémie de Covid-19.
3. **Prendre des mesures fermes et concertées pour relever les défis persistants en matière de gouvernance** pour renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques, améliorer sensiblement le climat des affaires, lutter contre la corruption et créer un écosystème favorable à la transition vers l'économie verte et bleue, notamment en accélérant la digitalisation du Gabon.
4. **Accélérer sa transition d'une économie brune à une économie verte**, en plaçant au cœur de l'avenir économique les industries durables à faible émission de gaz à effet de serre et la création d'emplois décents, avec un accent particulier sur l'industrie du bois, l'économie circulaire et le développement de l'écotourisme.
5. **Optimiser son insertion dans les chaînes de valeur mondiale et régionale** afin de tirer profit des zones économiques spéciales par la densification des échanges intra africains, l'augmentation de la production nationale et locale afin de réduire les importations pour satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels de la population et le renforcement de la compétitivité des exportations pour bâtir une économie résiliente.
6. **Progresser vers une autosuffisance alimentaire** en vue de réduire les importations et améliorer la nutrition.
7. **Protéger et promouvoir la cohésion et l'inclusion sociales**, en tirant des leçons de l'impact socio-économique de la Covid-19 sur les populations urbaines et rurales et en renforçant la résilience des populations par des mécanismes de protection sociale universels et adéquats.
8. **Poursuivre le renforcement de la santé publique et de l'accès aux soins de santé de qualité** pour renforcer la résilience des populations à faire face à de possibles pandémies futures (One Health).

9. **Développer les capacités de l'ensemble du Gouvernement et du Parlement** à intégrer les ODD et les droits humains y compris l'égalité des genres dans la planification, la budgétisation et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement.
10. **Développer davantage des partenariats** pour accéder à la finance innovante et assurer un financement prévisible et durable des efforts pour atteindre les ODD.
11. **Garantir l'accès à l'information et la participation des communautés** y inclus par le biais de la digitalisation.
12. **Améliorer la production et l'exploitation des données statistiques**, afin d'informer la conception et l'exécution des politiques publiques et des programmes par la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation performant pour mesurer et influencer la conduite des efforts de l'ensemble des acteurs et s'assurer que personne ne soit laissé pour compte.

Afin de relever ces défis, ce BCP identifie trois priorités stratégiques clés pour l'atteinte des 17 ODD et sur lesquelles le Système des Nations Unies au Gabon a un avantage comparatif à apporter un soutien au pays :

1. **Le renforcement de la bonne gouvernance.**
2. **La transition vers une économie verte et bleue.**
3. **La promotion de l'égalité des chances et de l'inclusion.**

Le nouveau Plan-cadre de Coopération des Nations Unies et du Gabon (2023-2027) se fonde sur ces trois axes, identifiés au terme d'un processus hautement participatif impliquant toutes les parties prenantes dans une analyse approfondie de la situation et des tendances de développement durable du pays.

Les stratégies d'intervention de l'Equipe-pays, regroupant actuellement 25 agences des Nations Unies, aideront le pays à réaliser des progrès significatifs pour, non seulement réduire le fossé entre les différentes strates de la population, mais aussi pour progresser vers une qualité de vie améliorée pour tous, sans laisser personne pour compte. Ces progrès ruisselleront sur l'ensemble du pays et permettront de bâtir une société inclusive, prospère, juste et performante.





Nyonié



1. INTRODUCTION

Ce Bilan commun de pays (BCP) analyse en profondeur la situation du Gabon et sa trajectoire de développement vers les Objectifs de Développement Durable (ODD) que le pays s'est engagé à atteindre à l'horizon 2030. Il examine les progrès réalisés, les opportunités et les défis futurs touchant au développement durable, à l'égalité et à l'inclusion pour ne laisser personne de côté, aux droits humains, à la paix et la sécurité.

Un diagnostic systématique a été mené par l'Équipe-Pays avec toutes les parties prenantes incluant les représentants du gouvernement, de la société civile, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé, des universités et centres de recherche et des communautés.

Des données statistiques de différentes sources ont été récoltées et analysées conjointement lors de consultations inclusives avec différents groupes. Les résultats de ces travaux et analyses conjointes ont permis d'identifier les priorités stratégiques du nouveau Plan-cadre de Coopération des Nations Unies au Gabon (2023-2027), dont l'objectif est d'accélérer les progrès vers l'atteinte des ODD en s'attaquant aux causes des besoins persistants de la population, qu'elles soient immédiates, sous-jacentes ou structurelles.

Ce travail conjoint a également permis au gouvernement, avec l'appui de l'Équipe-Pays des Nations Unies, de conduire son premier Examen National Volontaire, dont le rapport a été présenté en juillet 2022 à New York à la réunion de haut-niveau du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC). Ce rapport fait, comme le présent Bilan commun de pays, l'état de l'avancement de certains ODD spécifiques.

Les deux exercices ont permis de réaliser un état des lieux exhaustif de l'ensemble des indicateurs ODD à l'aide des données statistiques disponibles au Gabon, ainsi que des lacunes qui doivent être comblées. Un effort a été fait dans le deux cas pour désagréger, dans la mesure du possible, les données statistiques par genre, âge, milieu et revenu, rendant possible une analyse pointue mettant en exergue les inégalités géographiques, démographiques sociales et économiques, qui devront être éliminées dans l'effort commun de favoriser un développement durable qui profite à tous au Gabon.





© UNRCO/Emily Pinnar/2022

Vue de la capitale Libreville

2. CONTEXTE DU PAYS

2.1 CONTEXTE GÉNÉRAL

Le Gabon a une superficie de 267 667 km² pour une population estimée à environ 2 225 700 habitants, soit une faible densité de 8,3 habitants/km² en 2020².

Les jeunes âgés de moins de 25 ans représentent 54,6% de la population gabonaise. L'indice synthétique de fécondité est de 4,2 enfants par femme et l'espérance de vie à la naissance est de 63,4 ans, avec une moyenne de 61 ans pour les hommes contre 66 ans pour les femmes.

Le taux d'urbanisation était de 87% en 2013, lors du dernier recensement de la population, et estimé à environ 90% en 2020, ce qui fait du Gabon le pays le plus urbanisé en Afrique.

Situé dans le Golfe de Guinée, le Gabon partage ses frontières avec la Guinée équatoriale, le Cameroun et le Congo. Il dispose aussi d'une longue façade maritime de 850 km donnant sur l'océan Atlantique.

Un des atouts forts du pays est d'être encore doté d'un important capital forestier qui constitue 88% de sa superficie. Il abrite 13 parcs nationaux dont deux, le Parc national de l'Ivindo et le Parc national de la Lopé, sont classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Le Gabon a également plusieurs aires protégées aquatiques.

Pays modèle dans la préservation des écosystèmes naturels, le Gabon, au sein du Bassin du Congo, est devenu un leader dans la gestion climatique mondiale. L'un de ses avantages est d'avoir, depuis longtemps, investi dans la récolte de données pour un suivi rapproché de son capital naturel et mis en place progressivement des mesures pour

le préserver et le gérer de façon durable afin de diversifier et de transformer progressivement son économie. Ainsi, le Gabon dispose d'une Agence spécialisée d'études et d'observations spatiales (AGEOS) afin de répondre à ses besoins ainsi qu'à ceux d'autres pays de l'Afrique subsaharienne.



Économie

Classé parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS), le Gabon est riche en ressources naturelles. Le pays est le 1er producteur mondial de manganèse à haute teneur, le 4ème producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne, dispose d'un écosystème forestier abondant et diversifié, des terres fertiles et d'immenses ressources halieutiques. Cependant, le Gabon peine encore à relever les défis de la diversification des sources de croissance pour un développement durable et inclusif. Ces défis s'expliquent notamment par une faible transformation économique, la persistance de la pauvreté qui frappe plus du tiers de la population et des faiblesses dans la gouvernance.

Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,706 points, le Gabon se situe au 112ème rang sur 191 pays, parmi les états ayant un développement humain élevé. Au-delà de l'IDH, l'indice de la pauvreté multidimensionnelle permet d'obtenir une image plus globale de la pauvreté vécue. 15,6% de la population sont en situation de pauvreté multidimensionnelle, subissent de multiples privations subies dans les domaines de l'éducation, de la santé et du niveau de vie³. Toutes ces privations mettent en lumière la nécessité pour les autorités d'accélérer les investissements publics et privés dans les secteurs la santé, de l'éducation, des infrastructures de bases ainsi qu'en matière des droits humains.

L'économie du Gabon est une économie de rente. En effet, l'économie du pays reste dominée par le pétrole qui constituait 71% en 2019 des exportations et dont la contribution au produit intérieur brut (PIB) était de 33%⁴. Le pays dépend aussi fortement de l'exploitation d'autres matières premières : la forêt (le bois représente 10,3% des exportations) et les mines (le manganèse représente 16,9% des exportations).

Bien que le pays ait réalisé des progrès en matière de développement, les moteurs de croissance de l'économie gabonaise contribuent faiblement à la création d'emploi et limitent l'initiative économique notamment pour les petites et moyennes entreprises. La base productive et la création de valeur dans l'économie ainsi que le partage de la richesse restent concentrés dans certains secteurs, zones et groupes de la population. Ceux-ci devraient être plus inclusives afin de ne laisser personne pour compte.

Après la chute du prix du pétrole en 2014, passé de 105 en 2013 à 45 dollars américains par baril en 2016, la croissance économique a rebondi passant de +0,8% en 2018 à +3,9% en 2019. Cette tendance positive a été renversée par la pandémie de la Covid-19, commencée en 2020. La croissance était de -1,9% en 2020. Une croissance positive a été enregistrée en 2021 (+1,5%) et a été confirmée en 2022 (+2,7%) en dépit des conséquences de la guerre en Ukraine, débutée en février 2022.

L'inflation est restée contenue à 1,2% en 2020, mais des tendances inflationnistes ont suivi la crise Ukrainienne du fait de l'augmentation mondiale des prix du pétrole



Centre d'Appui à la Pêche Artisanale de Libreville

et des contraintes logistiques. En conséquence le prix des produits importés au Gabon (une immense majorité) a augmenté⁵. A la fin novembre 2022, l'indice des prix à la consommation des ménages a progressé de 5,6% en glissement annuel avec un taux d'inflation de 3,9%, supérieur aux critères de convergence de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)⁶.

Les autorités se sont engagées dans un ambitieux programme de transformation économique et sociale afin de diversifier les sources de croissance compatible avec la durabilité environnementale. Ces efforts ont commencé à porter leurs fruits avec le développement de l'agro-industrie et la transformation du bois grâce à la croissance des investissements privés. La compétitivité des filières agricoles a été renforcée par la mise en œuvre du Programme GRAINE et plus récemment la création de zones agricoles à forte productivité qui promeuvent l'émergence des chaînes de valeur agricole dans le pays. Ces efforts restent cependant insuffisants pour couvrir les besoins de la population en produits alimentaires. Les besoins en produits agricoles sont couverts à 60% par des importations, notamment du Cameroun et du Tchad. Le déficit commercial est estimé à plus de 300 milliards FCFA par an⁷.

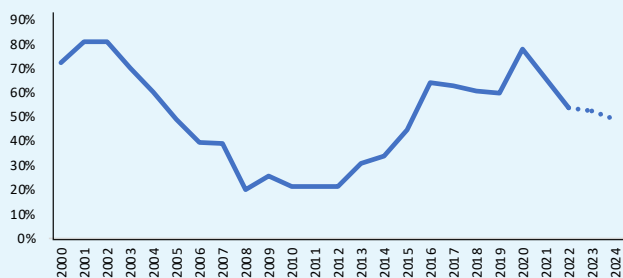
Les progrès réalisés sur la balance des transactions courantes, passée de -11,1% du PIB en 2016 à -0,9% en 2019, ont été renversés par la crise de la Covid-19. Ils sont passés à des taux estimés à -6% en 2020 et -6,9% en 2021⁸. Du fait de la hausse du prix du pétrole, que le Gabon produit en quantité importante, un solde positif dans la balance des transactions courantes est prévu en 2022.

Après une phase de désendettement entre 2000 et 2008 où le Gabon avait réussi à racheter de manière anticipé 86% de sa dette auprès du Club de Paris, l'encours de la dette publique a quasiment été multipliée par quatre en dix ans, passant de 1300 à 5320 milliards de francs CFA entre 2009 et 2019. Elle est estimée aujourd'hui à plus de 7481 milliards FCFA. La stratégie d'endettement du Gabon qui visait la relance économique par l'investissement a eu des résultats mitigés. La volatilité des cours du pétrole couplée à des défis dans la gouvernance des finances publiques ont rendu plus difficile le pilotage de l'économie, et n'a



pas permis de briser cet engagement. Ainsi, le besoin en capitaux pour juguler l'impact des différentes chutes des cours du pétrole sur les finances publiques depuis 2014 et plus récemment pour répondre à l'urgence sanitaire et sociale engendrée par la Covid-19 a porté le niveau de la dette à un pic historique de 78,3% du PIB⁹. Celui-ci devrait retrouver son niveau pré Covid-19 à l'horizon 2024 en se situant à 49,3% du PIB.

Graphique 1: Évolution de l'encours de la dette en % du PIB



Source: World Economic Outlook (October 2022) - General government gross debt (imf.org)

L'analyse de la soutenabilité de la dette publique indique que l'endettement du pays reste viable mais soumis à des risques importants pesant sur les conditions macroéconomiques et financières ainsi qu'une politique budgétaire prudente pour gérer les besoins élevés de financement à moyen terme.

Dans le cadre de sa stratégie d'endettement, les autorités ont lancé en 2020 l'audit des engagements financiers de l'état (Task force) afin d'examiner toutes les options de reprofilage de la dette publique et d'apurement de la dette intérieure pour réduire les charges du service de la dette. Les autorités ont validé un plan d'apurement du stock de la dette intérieure d'un montant de 442,3 milliards FCFA d'ici 2025¹⁰.

La marge de manœuvre budgétaire restant étroite et, en l'absence d'une mobilisation plus importantes de recettes domestiques, les risques d'accumulation d'arriérés pourraient replacer la dette sur une trajectoire ascendante.

Emploi

La faible diversification de l'économie gabonaise, sa forte dépendance aux secteurs fortement capitalistique et une prédominance de l'emploi public reflètent les caractéristiques du modèle de développement basé sur la rente. L'économie du Gabon a du mal à créer assez d'emplois par une plus grande diversification des investissements et de l'activité économique facilitée par une modernisation technologique, l'innovation et l'accès au crédit.



©UNRCO/Emily Pinna/2022

Plateforme pétrolière au large de Port-Gentil

Les secteurs du pétrole et des autres industries extractives, principaux moteurs de l'économie gabonaise, génèrent peu d'emplois. En 2019, les hydrocarbures et les mines employaient respectivement 2% et 7% de personnes contre une contribution cumulée au PIB de 35%. Les secteurs émergents, comme celui de la transformation du bois et de l'agriculture d'exportation, n'ont pas encore pu compenser l'impact de la crise économique sur l'emploi intensifiée par la chute du pétrole en 2014. Les pertes d'emploi ont été importantes depuis 2015 dans le secteur privé, avec une forte perte d'emplois dans les activités pétrolières et connexes à Port-Gentil, la deuxième plus grande ville du pays.

Le secteur public est depuis toujours un important pourvoyeur d'emplois formels dans le pays. Ses effectifs étaient estimés à 109 564 personnes avant l'adoption de plusieurs mesures d'ajustement sur les effectifs entre 2016 et 2018 par les autorités¹¹. En 2019, il représentait 55,72% des emplois soit 106 631 emplois¹².

La part de l'emploi informel tend à augmenter notamment pendant les crises telles que celle de la Covid-19. Le secteur informel, caractérisé par des emplois peu qualifiés, reste la principale source de revenu pour les populations pauvres avec des conditions salariales, contractuelles et de travail qui ne sont pas en ligne avec les principes du programme pays pour le travail décent introduits en 2013¹³.

En 2017, le chômage était estimé à 20,5% de la population active du Gabon¹⁴. Le taux avait fortement augmenté entre 2005 et 2017 passant de 16,3% à 25,7%¹⁵. En raison principalement d'une inadéquation formation-emploi, le taux de chômage des jeunes (36%) et notamment celui des jeunes femmes (42%) est nettement supérieur à celui du reste de la population. Les compétences de ces derniers, sortant de l'école, des universités et des centres de formation ne sont pas assez en adéquation avec la demande du marché du travail du fait d'une faible efficacité du système éducatif national¹⁶.



2.2 CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE

Le Gabon est une république à régime présidentiel où le président de la République, élu au suffrage universel direct, est le chef de l'État. À la suite du décès du Président Omar Bongo en 2009, son fils, l'actuel Président Ali Bongo Ondimba, a été élu Président de la République Gabonaise le 16 octobre 2009, puis réélu en 2016 pour un deuxième mandat de 7 ans.

Le Premier ministre, chef du Gouvernement, est issu de la majorité à l'Assemblée nationale. Le pouvoir législatif est partagé entre les deux chambres du Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat. L'écurie politique du Président Ali Bongo Ondimba, le Parti Démocratique Gabonais (PDG), créé en 1968, détient la majorité absolue à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

À la recherche d'ouvertures économiques et de nouveaux partenariats géopolitiques et stratégiques, le Gabon a rejoint, en juin 2022, la communauté des nations du Commonwealth. Cette adhésion marque un tournant historique dans la politique étrangère de cette ancienne colonie française.

Situation politique

Les dernières élections présidentielles ont eu lieu en 2016. Ces élections ont été marquées par une crise postélectorale caractérisée par des violences inédites dans le pays. Ces violences consécutives à la contestation des résultats officiels, marquées par l'incendie de l'Assemblée Nationale et des nombreux dégâts matériels, reflèteraient une certaine frustration des populations face aux inégalités sociales et aux déficits supposés de gouvernance dans la gestion des processus électoraux.

Organisé par les autorités entre mars et mai 2017, le dialogue politique d'Angondjé a permis d'apaiser le climat social et de consolider la démocratie gabonaise. Ce conclave a débouché sur quelques réformes constitutionnelles, dont l'introduction d'un second tour à l'élection présidentielle. Le second tour sera appliqué pour la première fois à l'élection présidentielle en 2023.

Ces réformes constitutionnelles ont également défini les modus operandi en cas de non-organisation des élections présidentielles, législatives et locales dans les délais constitutionnels. Elles ont aussi accordé au chef de l'État sortant et aux membres du Parlement, l'immunité de poursuites judiciaires pour les actes commis pendant leur mandat. En outre, la présidence intérimaire a été conférée à un présidium de trois membres composés du Président du Sénat, du Président de l'Assemblée nationale et du ministre de la Défense, en cas d'incapacité temporaire du Président de la République.

Les prochaines élections présidentielles, législatives et locales se tiendront en 2023. La Constitution gabonaise n'impose aucune limite au nombre de mandats



présidentiels, un principe qui a été le sujet d'un ample débat sur la scène politique. Afin de prévenir tout risque de contestation violente, le Président de la République a annoncé la convocation d'une large concertation politique lors de son adresse à la nation le 31 décembre 2022.

Situation de la gouvernance

Dans l'ensemble, le Gabon a fourni des efforts appréciables pour améliorer son niveau de gouvernance mais reste encore trop sujet à des problématiques structurelles relatives, entre autres, à la faiblesse de l'administration judiciaire, au manque d'indépendance, d'impartialité et de professionnalisme des médias et à la corruption.

Sur la période récente, les progrès en matière de gouvernance globale sont en recul depuis 2015, année où l'Indice Mo Ibrahim atteint son score le plus élevé (voir l'évolution de l'indice en annexe 2).¹⁷ Avec un score de 47,7 sur 100 Le Gabon est classé 29ème sur 54 pays africains et se positionne au premier rang en zone CEMAC.

Au cours de la même période, d'autres indicateurs se sont dégradés. L'indice de perception de la corruption de Transparency International s'est déprécié depuis 2012, passant de 35 en 2012 à 31 en 2021, date à laquelle le Gabon occupait la 24ème place sur 181 pays du monde¹⁸. L'indice international des droits de propriété mesuré par la Property Rights Alliance a également régressé passant de 5,2 sur 10 en 2013 à 3,7 en 2022. Le Gabon est actuellement classé 110ème pays sur 129¹⁹.

De même, une détérioration dans la liberté de la presse est enregistrée par Reporters sans Frontières. En 2022, avec un score de 56 sur 100, le Gabon se classe en 105ème position dans le monde. Des journalistes ont été sanctionnés à maintes reprises pour les critiques portées sur les politiques et actions du Gouvernement depuis la création de la Haute Autorité de la Communication (HAC) en 2018²⁰. Cependant ces « sanctions » ont diminué en 2021.

Le contexte de la gouvernance est également marqué par des restrictions de l'espace d'expression démocratique et des libertés individuelles matérialisées par des arrestations arbitraires, des détentions illégales des défenseurs des droits de l'Homme et autres détenus d'opinion et le non-respect du droit à un procès équitable.

Des organisations non gouvernementales (ONG) font également état d'atteintes à la liberté d'association, garantie par la constitution du Gabon. Le processus d'enregistrement onéreux et laborieux des ONG en est une illustration.

En revanche, le retour en 2021 du Gabon dans l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) marque une volonté politique de renforcer la gouvernance et la transparence de ces industries. Ce retour fait suite à des réformes institutionnelles initiées en 2010, avec l'élargissement des attributions du Conseil National de Bonne Gouvernance²⁷ et la création, en décembre 2019, d'une Direction Générale de la Promotion de la Bonne Gouvernance²² au sein du ministère de la Promotion de la Bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.

Stabilité et intégration régionale

Depuis son indépendance en 1960, l'action diplomatique gabonaise est fortement orientée vers la promotion de la paix et de la sécurité. Son implication dans les efforts de médiation notamment au Congo, en RDC, en Angola, au Tchad et en RCA où le Gabon a d'ailleurs joué un rôle important dans la mission de l'ONU pour le maintien de la paix (MINUSCA), met en exergue son rôle de grand promoteur de la stabilité en Afrique centrale. Cette région considérée comme l'une des plus fragiles du continent, est le théâtre de plusieurs conflits politico-militaires et est marquée par une faible qualité de gouvernance. La région est aussi affectée, comme d'autres, par les conséquences du changement climatique et elle est touchée par une criminalité transnationale organisée, surtout dans les zones frontalières. Ces phénomènes contribuent à la persistance de l'instabilité et des conflits communautaires qui alimentent l'extrémisme violent dans la région.

L'engagement du Gabon dans la mise en place de mécanismes de prévention des conflits et des crises tant au niveau bilatéral que multilatéral a contribué à son élection le 11 juin 2021, en qualité de membre non-permanent, au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la période 2022-2023. C'est la quatrième fois que le Gabon occupe cette place, son dernier mandat couvrant la période 2010-2011.



Stèle de la Liberté, Libreville

Encadré 1: Domaines prioritaires portés par le Gabon au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies 2022-2023

Domaines prioritaires :

- Egalité de genre.
- Préservation de l'environnement.
- Paix et la sécurité internationale notamment la résolution des crises et des conflits en Afrique, en tenant compte du lien entre la vulnérabilité climatique et l'insécurité.
- Protection des civils, des femmes et des enfants dans les conflits armés.
- Lutte contre le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre en Afrique centrale et au Sahel.

Historiquement perçu comme un îlot de paix et de stabilité dans cette région, le Gabon connaît depuis le boom pétrolier de 1970 une importante immigration des populations en provenance majoritairement des pays limitrophes mais aussi de l'Afrique de l'Ouest notamment du Togo, du Bénin et du Nigeria. La migration économique, mais aussi la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants, sont des phénomènes croissants et de plus en plus visibles dans les pays du golfe de Guinée. Le Gabon est un important pays de destination pour les migrants économiques, les victimes de la traite des êtres humains, ainsi que pour les réfugiés. En 2021, le Gabon comptait sur son territoire 305 réfugiés de 16 nationalités différentes et 54 demandeurs d'asile²³.

Rôle dans les communautés régionales

Au niveau régional et sous-régional, le Gabon est engagé dans le renforcement de l'interdépendance internationale et des relations de proximité ainsi que dans la coopération institutionnelle et l'intégration économique.

Le Gabon abrite la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), organisation dans laquelle le pays a conduit avec succès le processus de réforme de cette institution achevée à la mi-2020.

En tant que membre fondateur de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), le Gabon partage avec les autres États membres la volonté de renforcer la coopération institutionnelle dans les domaines de l'économie monétaire, financière et réelle. Les pays membres de la CEMAC partagent une monnaie commune, le Franc CFA, mais restent confrontés au défi d'une réelle coopération économique.

Le Gabon est aussi fortement engagé dans les efforts de promotion de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, à travers des initiatives nationales et internationales, comme le Groupe des Amis du golfe de Guinée G7++, dont le Gabon a coprésidé le Secrétariat en 2020, avec les États-Unis d'Amérique. Des programmes sont en cours avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) pour lutter contre la piraterie et promouvoir la sûreté et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée avec financement de l'Union Européenne.

Dans ses relations avec le reste du monde, le Gabon prône la paix, la sécurité, le développement durable, la protection de l'environnement, la solidarité, le respect mutuel entre les peuples et la protection des droits de l'Homme conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

Le pays a été élu membre du Conseil sur les Droits de l'Homme des Nations Unies pour la période de 2021-2023. Ce rôle a donné un élan au pays pour se mettre à jour sur la soumission des rapports périodiques par sa signature de multiples conventions internationales sur les droits de l'Homme. En juillet 2021, le Gabon a, pour la première fois,

soumis un rapport d'Examen National Volontaire pour démontrer les progrès faits dans le pays sur les Objectifs de Développement Durable avec appui de l'Equipe-Pays des Nations Unies dans le pays²⁴.

Le Gabon a également fait d'importants progrès ces dernières années dans l'élaboration et la soumission d'autres rapports faisant l'état sur les progrès avec la mise en œuvre des instruments juridiques que le pays a ratifié.

Ratification des instruments juridiques

La quasi-totalité des principaux traités internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ont été ratifiés par la République Gabonaise (Annexe 1). Malgré ces efforts dans le renforcement de l'arsenal juridique national pour la protection et la promotion des droits de l'Homme, un certain nombre d'instruments juridiques internationaux majeurs restent à ratifier, y compris la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles, signée par le Gabon le 15 décembre 2004.

Le Gabon s'acquitte relativement bien de son obligation à soumettre des rapports aux mécanismes internationaux et régionaux de protection et de promotion des droits de l'Homme chargés de surveiller le respect par l'État de ses engagements internationaux, bien qu'un important retard ait été observé dans la soumission de certains rapports. Les rapports dus par le Gabon incluent :

1. Comité contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (CAT), rapport échu depuis le 23 novembre 2016 ;
2. Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR), rapport échu depuis le 30 novembre 2018 ;
3. Comité sur l'élimination des discriminations raciales (ICERD), rapport échu depuis le 30 mars 1999 ;
4. Comité des droits des enfants (CRC), rapport échu depuis le 21 mars 2021 ; et
5. Comité des droits de l'enfant (CRC), concernant l'implication des enfants dans les conflits armés, rapport échu depuis le 21 octobre 2012.

Des mesures vigoureuses sont nécessaires afin de renforcer l'application de toutes ces normes, surtout pour assurer le respect des normes incluses dans le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ratifiée le 22 septembre 2010 dont la mise en place doit être suivie par le Mécanisme national de prévention (MNP).



Monument au Boulevard Triomphal, Libreville

Le processus de révision de la loi organique n° 19/2005 du 3 janvier 2006 portant création et organisation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) en République gabonaise, destiné à attribuer le mandat du MNP à la CNDH, a été entamé en novembre 2019 et devrait être accéléré afin de combler ce vide juridique et institutionnel.

L'adoption d'une nouvelle loi régissant une CNDH conforme aux Principes de Paris est en cours de préparation avec l'appui des Nations Unies. La nouvelle CNDH qui sera mise en place par suite de l'adoption de la nouvelle loi constituera, par son indépendance, une avancée majeure dans la promotion et la protection des droits de l'Homme au Gabon.

Droits humains

La Constitution du Gabon, révisée par la Loi No 13/2003 du 19 Août 2003, dans son préambule, affirme solennellement son attachement aux droits humains et aux libertés fondamentales tels qu'ils résultent de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 et de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, consacrées par la Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples de 1981 et par la Charte nationale des libertés de 1990. Elle reconnaît et garantit, dans son titre préliminaire intitulé « Des principes et des droits fondamentaux », en son article premier, les droits inviolables et imprescriptibles de l'Homme, civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, qui lient obligatoirement les pouvoirs publics.

Cette volonté politique de protéger et promouvoir les droits de l'Homme a été matérialisée par la création, par Décret No 304/PR/MCAEPRDH du 31 Mars 2008, au sein du Ministère de la Justice, d'une « Direction Générale des Droits de l'Homme » qui comprend une Direction de la Promotion et une Direction de la Protection.

Le ministère de la Justice préside le Mécanisme National de Dialogue et d'Echange (MNDE) composé de membres du gouvernement, de la CNDH, de la société civile et des partenaires au développement. Sa mission est de faire le suivi de la situation des droits de l'Homme, d'échanger sur les questions essentielles des droits de l'Homme, de les analyser et de prévenir les cas de violation des droits humains. L'objectif est de faire le relais avec les institutions étatiques pour améliorer la situation des droits de l'Homme au Gabon, à travers le dialogue entre les acteurs étatiques et non étatiques.

➔ **La République Gabonaise a été examinée au titre du 3ème cycle de l'Examen Périodique Universel du Conseil des droits de l'homme le 7 novembre 2017 et a accepté 143 sur les 166 recommandations formulées.**

Malgré les progrès enregistrés dans certains domaines, comme notamment les droits des femmes, grâce à l'adoption de la stratégie nationale « Gabon Egalité », des efforts restent à faire pour la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel, notamment l'ouverture de l'espace démocratique, la lutte contre les crimes rituels, la promotion de la participation politique des femmes, des jeunes et d'autres groupes vulnérables y inclus les personnes vivant avec un handicap ou dans des zones reculées du pays.

A ces défis, se greffent ceux structurels de la faible conscience citoyenne, du déficit dans l'application des normes et principes des droits de l'Homme, de la faiblesse du dispositif législatif relatif à l'inclusion des groupes vulnérables, des barrières socioculturelles, de l'analphabétisme, de la pauvreté, des capacités insuffisantes des acteurs étatiques et de la société civile et de la corruption.

2.3 IMPACT DE LA COVID-19

La pandémie de la Covid-19, commencée au Gabon au premier trimestre 2020, a eu un impact socio-économique majeur sur l'ensemble du pays et surtout dans les zones urbaines densément peuplées comme la capitale Libreville et Port-Gentil, la deuxième plus grande ville du pays. Les provinces les plus touchées par la pandémie ont été l'Estuaire, l'Ogooué-Maritime et le Haut-Ogooué.

Depuis le début de la pandémie, le Gabon a enregistré un total de 48 979 cas positifs dont 48 663 guérisons, dix cas actifs en suivi ambulatoire et 306 décès au 20 décembre 2022²⁵.

En février 2020, le Gabon a mis en place un plan de veille et de riposte sanitaire contre l'épidémie de Covid-19. Ce plan de veille et de riposte, doté d'un Comité de Pilotage, a été un véritable succès sur le plan sanitaire. Son exécution a permis d'éviter la propagation rapide du virus, de hauts taux de létalité dans le pays ainsi qu'un dépistage de masse de la Covid-19 sur toute l'étendue du territoire national.

Au deuxième trimestre 2022, la seconde phase du Plan national de lutte contre la Covid-19, a marqué le démarrage de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19. En dépit des efforts de promotion de la vaccination contre la Covid-19, les taux de vaccination sont restés très faibles comme dans la plupart des pays en Afrique sub-saharienne.

Au 20 décembre 2022, les différents sites de vaccination contre la Covid-19 mis en place par les autorités sanitaires ont enregistré 311 040 personnes volontaires. 304 238 personnes dont 84,6% pour un schéma vaccinal complet. Seulement 13% de la population vivant au Gabon a été vaccinée complètement contre la Covid-19. Sur 3 personnes vaccinées, il y a deux hommes pour une femme.

Les répercussions socioéconomiques de la pandémie, consécutives aux mesures mises en place lors du pic de contamination en fin 2020 ont considérablement affecté l'activité économique, augmentant le ratio de la dette publique à 71,7%²⁶ du PIB en 2020, accentuant la précarité des populations les plus vulnérables et creusant ainsi les inégalités sociales. La gestion de la pandémie met en lumière la nécessaire prise en compte des capacités de



Centre-ville de Libreville

riposte et de résilience du Gabon face à la survenance d'aléas multiples dans la définition de la trajectoire tracée par le pays pour atteindre les ODD.

2.4 LES EFFETS DE LA CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Alors que l'économie gabonaise a connu une légère embellie en 2021 (+ 1,5%) portée par l'effet conjugué de la forte réponse politique à la pandémie de la Covid-19 et à la hausse des prix du pétrole, le conflit entre la Russie et l'Ukraine met en relief la vulnérabilité de l'économie face aux chocs exogènes. En effet, même si les conséquences de cette crise restent à évaluer à moyen long terme, cette crise démarrée en mars 2022 a accentué les pressions inflationnistes et perturbé l'équilibre de la balance des paiements.

La perturbation des chaînes d'approvisionnement, la hausse des coûts du fret et la dépendance aux importations en produits alimentaires ont poussé à la hausse les prix des denrées alimentaires et de certains biens de consommation courante. En novembre 2022, le Gabon a enregistré une hausse des prix des produits locaux (+1,5%) et des produits importés (+1,9%)²⁷.

Afin de contenir ces effets et juguler la spéculation sur les prix sur le marché intérieur, le gouvernement a mis en place des mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages à travers des mécanismes de blocage de prix d'une liste de produits dits de première nécessité et le maintien de subventions ciblées sur d'autres biens. Il s'agit notamment des mécanismes de stabilisation et de péréquation pour le prix du gaz et des produits pétroliers, de la subvention à la farine de blé ainsi que du contrôle des prix du riz et de l'huile.

L'augmentation des principales recettes d'exportation soutenue par la hausse des cours des matières premières sur le marché international élargit les marges de manœuvre budgétaire en permettant au pays d'assumer ses dépenses urgentes rendues nécessaires par la conjoncture internationale afin d'apporter un soutien supplémentaire aux populations les plus vulnérables. Nonobstant des perspectives macroéconomiques positives, notamment une croissance du PIB +2,8 % en 2022 et 3,7% en 2023, des risques de retournements conjoncturels ne sont pas à exclure dans un contexte où l'économie mondiale ralentit et reste marquée par la résurgence de la pandémie et la persistance de la crise en Ukraine.

Ces tensions illustrent la nécessité pour le pays à s'engager résolument dans la diversification de l'économie gabonaise pour renforcer sa résilience face aux chocs exogènes notamment sur les cours des matières premières dont le pétrole. L'accélération des programmes initiés pour renforcer la sécurité alimentaire par la promotion des riches terres arables et des importantes ressources halieutiques ainsi que la valorisation du capital naturel constituent des alternatives crédibles pour le pays.





©ANPN

3. VISION ET PRIORITÉS NATIONALES

Avec une volonté politique affirmée de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025, les autorités ont, en 2012, lancé le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) 2012-2025 qui promeut une équité intra et intergénérationnelle. L'exécution de ce plan national stratégique a été renforcée par la mise en œuvre de deux plans stratégiques successifs visant à répondre aux chocs externes majeurs subis par le pays avec le but d'accélérer les progrès vers la vision initiale y inclus le :

- 1 Plan de Relance de l'Economie (PRE) 2017-2019 visant à répondre à l'effondrement des cours du pétrole en 2014 et faire face aux déséquilibres budgétaires et macroéconomiques subséquents ; et
- 2 Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023 visant à poursuivre la transition a une économie plus résilient, durable et mieux diversifiée avec plus de vigueur en faisant face à la crise socio-économique provoquée par la Covid-19.

Graphique 1: Articulation des plans stratégiques de développement du Gabon

Plan Stratégique Gabon Emergent 2021-2025		
La vision d'une prospérité partagée		
Compétitivité par la consolidation des fondations de l'émergence		
Croissance par le développement des piliers de l'émergence (Gabon vert, Gabon industriel, Gabon des services)		
Plan de relance de l'Economie (PRE)	Stratégie de relance	Plan d'Accélération de la Transformation 2021-2023 (PAT 2021-2023)
1 Optimiser les recettes et le financement de l'économie	1 Favoriser une création de richesse inclusive et créatrice d'emplois, source de réduction des inégalités	1 Pivot économique: préparer les secteurs productifs de demain
2 Maîtrise les dépenses	2 Poursuivre l'assainissement des finances publiques afin de dégager des marges budgétaires	2 Pivot transverse: mettre à niveau les catalyseurs de développement
3 Renforcer la compétitivité des moteurs de croissance	3 Renforcer la position extérieure	3 Pivot social: créer les conditions d'un nouveau pacte social
4 Améliorer le cadre des affaires pour faciliter l'initiative privée		
5 Améliorer la qualité des services aux citoyens		

Source : adapté du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023



3.1 LE PLAN STRATÉGIQUE GABON ÉMERGENT

Le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) 2012-2025 décline le chemin vers l'émergence du Gabon visant à s'assurer que la croissance bénéficie à tous et soit équitablement partagée²⁸. L'élaboration de ce plan en 2022 répondait à trois besoins : (1) accélérer la croissance économique et en diversifier les sources, (2) réduire la pauvreté et les inégalités sociales et (3) assurer une gestion durable des ressources naturelles afin de les préserver pour les générations futures.

3.2 LE PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE

Avec l'adoption en 2016 du Plan de Relance de l'Économie (PRE) 2017-2019, le Gabon visait la redynamisation de son économie en la diversifiant plus rapidement et en favorisant un plus fort impact social de ses politiques publiques. Il visait aussi à renforcer la gestion des finances publiques pour promouvoir un développement soutenable et équitable et réduire la pauvreté²⁹.

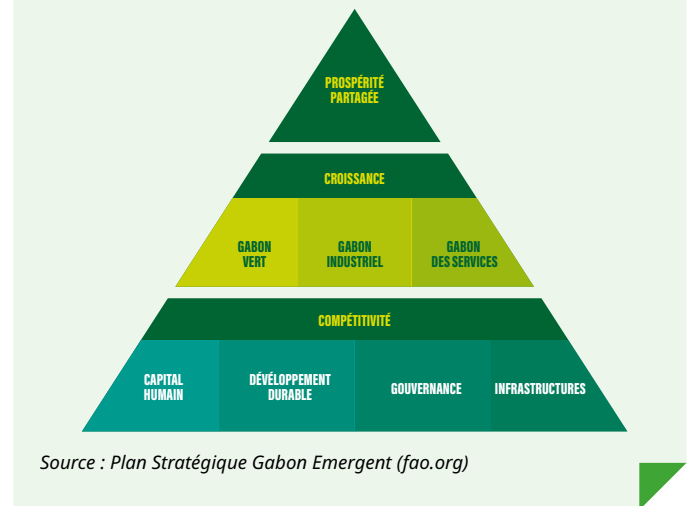
Ce plan répondait aux besoins créés par la baisse de la demande et du prix du pétrole commencé en 2014 qui se sont traduits dans une baisse des recettes budgétaires du pays. La chute du prix du pétrole s'est traduite dans une réduction des investissements publics et privés, surtout dans le secteur pétrolier, source la plus importante de revenus, et un ralentissement général de la croissance économique du pays. Une dégradation du solde de la balance des paiements a suivi la crise pétrolière, avec une baisse des avoirs extérieurs et des pertes d'emplois dans certains secteurs d'activité.

Le PRE poursuivait l'ambition de rétablir l'équilibre des finances publiques en ramenant le déficit public intérieur sous la barre de 3% et la dette publique intérieure à 40% du PIB. En relançant l'économie et en la diversifiant, le plan ciblait une croissance de 5% et un solde positif de la balance de paiement. Ces mesures devraient générer plus de 30 000 nouveaux emplois et une réduction drastique du nombre des Gabonais économiquement faibles à moins de 100 000 personnes à l'horizon de 2019.

3.3 LE PLAN D'ACCÉLÉRATIONS DE LA TRANSFORMATION

Le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023 répond aux défis économiques et sociaux aggravés par la Covid-19³⁰. Il vise une accélération de la croissance tout en repensant le modèle social pour « l'après pétrole » et en répondant aux défis posés par les chocs externes. En dépit des efforts de diversification, l'économie gabonaise reste encore dépendante des hydrocarbures, un défi majeur nécessitant des réformes d'envergure et des

Graphique 2 : La pyramide du Gabon Émergent



investissements accrus tout en réengageant toutes les parties prenantes à accélérer les efforts communs.

Le PAT intègre les éléments d'analyse et stratégiques des documents sectoriels de 10 secteurs prioritaires incluant les secteurs des hydrocarbures ; des mines et métaux ; du bois ; de l'agriculture, l'agro-industrie et la pêche ; de la santé ; du numérique ; du bâtiment, des travaux publics ; de l'habitat et de la logistique ; de l'énergie et de l'eau ; de l'éducation ; et des finances publiques.

3.4 LA STRATÉGIE « GABON ÉGALITÉ »

Adoptée en 2020, la stratégie « Gabon Égalité » 2020-2023 vise la promotion des droits de la femme et la réduction des inégalités femmes/hommes au Gabon. Cette stratégie a été élaborée en considérant que le respect des droits des femmes est un préalable pour un développement soutenable, durable et l'atteinte des ODD³¹. Historiquement, les femmes ont joué un rôle clé dans la gestion du pays à l'instar de la période de transition politique en 2009.

La stratégie « Gabon Égalité » est une feuille de route visant à réduire de manière significative, en trois ans, les inégalités juridiques, sociales et économiques dans le pays et à devenir ainsi un modèle pour d'autres pays en Afrique. Elle promeut 33 mesures concernant la violence faites aux femmes et filles ; l'éducation, la santé ; le droit de la famille et le rôle des femmes en politique et dans la diplomatie. Des progrès importants ont été réalisés avec de très bons résultats dans le pays, comme la création de l'Observatoire National des Droits de la Femme, l'opérationnalisation du centre d'accueil d'une capacité de 150 places pour la prise en charge des femmes victimes de violences basées sur le genre et la création d'un numéro d'appel gratuit, le 1404, accessible 24h/24. Toutefois, des nombreux défis se posent pour faire de l'inclusion et de l'égalité une réalité pour tous sans distinction de sexe, âge ou autres caractéristiques au Gabon.

3.5 DÉFIS DES STRATÉGIES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT

Ces cadres stratégiques reconnus par tous et qui ont inspiré d'autres pays d'Afrique, sont cependant limités par l'absence de cadres de résultats robustes permettant une plus grande redevabilité et appropriation ainsi qu'une meilleure compréhension de l'impact de ces stratégies, mais aussi par des difficultés pour mobiliser des ressources externes pour mettre en œuvre ces stratégies.

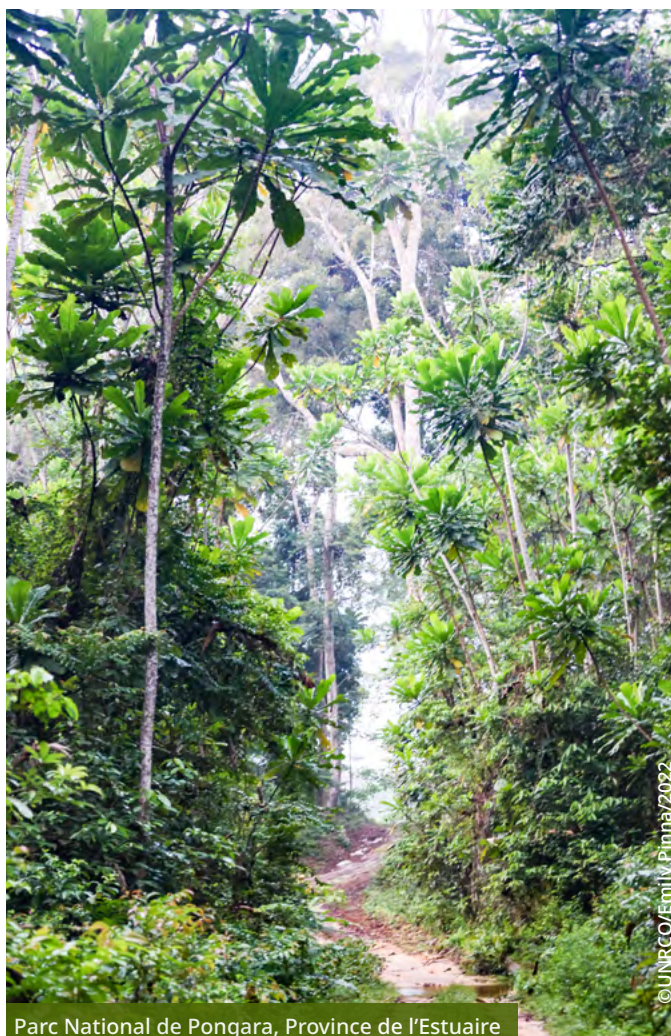
➤ *Alignement avec les Objectifs de Développement Durable*

Les plans stratégiques nationaux du Gabon, développés successivement, fournissent un cadre favorisant l'alignement des efforts du système des Nations Unies dans le pays afin d'accélérer les progrès vers le ODD. Cependant, l'absence de cadre de résultats spécifiant les objectifs et cibles à atteindre dans un cadre temporel déterminé, les stratégies et activités opérationnelles et ainsi que les indicateurs explicites rend difficile la mesure des progrès réalisés et l'évaluation des actions correctrices à prendre par les autorités.

Un meilleur alignement des plans nationaux à l'Agenda 2030 est également nécessaire. Un exercice, mené par les autorités gabonaises, avec l'appui du PNUD en 2021, a montré que le PSGE 2012-2025 est aligné à 64% aux ODD. Toutefois, le PAT, qui demeure un document fortement axé sur des secteurs et thématiques spécifiques, ne fait explicitement aucune référence aux ODD.

Un important travail a été réalisé dans ce sens au cours de la préparation, hautement participative, de ce Bilan commun de Pays et de l'élaboration du nouveau Plan-cadre de Coopération des Nations Unies. Son cadre de résultats a permis de conjointement sélectionner les indicateurs clés pour mesurer les progrès du pays vers les ODD. Ces mêmes indicateurs, validés par les autorités, constituent une base de référence à inclure dans les plans stratégiques nationaux et dans les plans sectoriels dans la perspective de développer un système national de suivi et évaluation solide permettant de générer les données statistiques nécessaires pour guider les politiques et programmes visant à réaliser les ODD.

Le résultat des efforts menés dans ce sens en 2021, sous la direction de la Primature, du ministère de l'Economie et du Bureau de la Coordination des Nations Unies au Gabon, avec l'ensemble des ministères sectoriels et des entités de Nations Unies, a été le choix de 147 indicateurs ODD. Sur l'ensemble de ces indicateurs, sélectionnés en fonction de leur pertinence dans le contexte gabonais, plus de la moitié (57%) ont pu être renseignés en utilisant les données statistiques déjà disponibles, conjointement compilées, analysées et validées. Générer les données manquantes et celles qui nécessitent une mise à jour doit rester une priorité dans les années à venir.



Parc National de Pongara, Province de l'Estuaire

➤ *Mobilisation et coordination des financements pour le développement*

Le Gabon nécessite d'importantes ressources financières pour réaliser la transformation de son économie et accélérer les progrès afin d'atteindre les ODD à l'horizon de 2030. Selon l'analyse incluse dans le PAT, l'exécution des activités programmatiques nécessite un financement total de 4 200 à 4 500 milliards de FCFA³². Un investissement majeur à répartir de la manière suivante : 1 400-1 500 milliards de FCFA pour préparer les secteurs productifs de demain ; 300-400 milliards de FCFA pour créer les conditions d'un nouveau pacte social et 2 500-2 600 milliards de FCFA pour mettre à niveau les catalyseurs de développement.

Les deux-tiers de ces ressources devront être constituées de financements externes au pays. Dans cette perspective, une mobilisation des ressources financière beaucoup plus dynamique s'impose ainsi qu'une meilleure coordination et un meilleur investissement des financements déjà disponibles de différentes sources (externes, domestiques, publiques et privés).

Champion en devenir de la finance verte et climatique, le Gabon compte tirer profit des avantages de son couvert forestier pour mobiliser des financements innovants. Faisant partie des très rares pays qui absorbent beaucoup plus de carbone qu'ils n'en émettent, le Gabon a pu accumuler un volume important de crédits carbone qui ont récemment été certifiés par la Commission Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique (UNFCCC) à un niveau de 187,1 millions de tonnes³³. La vente de ses crédits carbone et l'engagement dans d'autres mécanismes financiers verts et bleus (bonds) pourraient fournir au Gabon les ressources financières nécessaires pour opérer la transformation de son économie tout en investissant pour conserver des ressources naturelles et accélérer les progrès vers les ODD.

Depuis longtemps le Gabon est un des acteurs majeurs en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques au niveau global. Il continue à jouer un rôle de très haut profil dans les négociations internationales pour la réduction des émissions carbone au niveau global et pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Il a été le premier pays africain à présenter à la COP sa contribution nationale déterminée et le premier pays du Bassin du Congo à recevoir des financements de la Central African Forest Initiative (CAFI) pour les résultats démontrés dans la conservation de sa vaste forêt.

À l'instar d'autres pays, le Gabon ne dispose pas encore d'un mécanisme national de coordination des financements pour le développement. Ceci permettrait de renforcer la manière dont les fonds, qui restent toujours limités, sont alloués en alignement avec les priorités du pays. Un tel mécanisme institutionnel serait souhaitable afin de mieux aligner les ressources financières avec les

objectifs de développement prioritaires définis dans les plans stratégiques nationaux dûment accompagnés par des cadres de budgétisation et des dépenses précis, ainsi que des cadres plus solides de suivi et d'évaluation visant l'atteinte de résultats concrets bénéficiant à toute la population, sans laisser personne pour compte.

➔ **Besoin d'une plus grande appropriation et redevabilité**

La réalisation des objectifs des plans nationaux de développement est fortement tributaire du dynamisme des cadres de suivi-évaluation y relatifs. À cet effet, il est primordial, pour renforcer la qualité de la mise en œuvre, du suivi et d'évaluation des programmes nationaux de développement, de prendre en compte dès leur phase conceptuelle les principes de la gestion axée sur les résultats associés à un système statistique robuste.

Aussi, les besoins financiers relevant des stratégies de développement nationales et sectorielles devraient être évalués avec précision, intégrés dans un cadre de dépenses à moyen terme et ventilés dans les lois de finance pour répondre aux exigences de transparence et de redevabilité des finances publiques³⁴. De même, une analyse régulière des dépenses à travers les différents secteurs et priorités associée à une étude coût-bénéfice des différentes décisions d'investissements en relation avec les résultats sera nécessaire pour réajuster les plans afin de produire les impacts désirés.

En somme, pour être efficace, les politiques publiques devraient être orientées vers l'inclusion de toutes les couches sociales et intégrer les autres parties prenantes notamment les partenaires au développement.





Pont d'Ebel Abanga, Province du Moyen-Ogooué

4. PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Gabon est fermement engagé dans la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) avec pour ambition ultime l'élimination de la pauvreté, la lutte contre les changements climatiques et l'assurance pour tous de bénéficier équitablement des fruits de la croissance dans un climat de paix. En juillet 2022, le pays a présenté son premier rapport d'Examen National Volontaire (ENV) au Forum politique de Haut Niveau du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) à New York à la réunion de haut-niveau avec l'appui du Système des Nations Unies au Gabon. Ce rapport, qui porte principalement sur les ODD 4, 5, 14, 15 et 17 retenus par le Comité des ODD pour l'année 2022, inclut une analyse synthétique et une évaluation des performances du Gabon sur les 12 autres ODD.

➔ **Selon le premier rapport d'Examen National Volontaire, le Gabon est en bonne voie pour atteindre les ODD 3, 5, 6, 7, 9, 12, 13, 14, 15. Les ODD 4, 8, 10 et 17 peuvent être atteints moyennant un minimum d'effort pour relever les défis identifiés. Les autres ODD, 1, 2, 11 et 16 ne pourraient être atteints qu'au moyen d'efforts considérables (Annexe 3).**

Entre 2021 et 2022, avec l'accompagnement du système des Nations Unies, le ministère de l'Économie et de la

Relance, sous la supervision de la Primature, a entamé un processus pour renforcer le système de suivi et évaluation des progrès vers les ODD. Grâce à un effort interministériel, sur l'ensemble des 242 indicateurs ODD suivis globalement, le Gabon a pu augmenter son taux de renseignement des indicateurs de 28% à 35%.

Cet exercice a été l'occasion de procéder à un bilan des forces et des faiblesses du système national de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données et statistiques nécessaires pour guider les politiques publiques et les programmes du gouvernement et de ses partenaires.

Dans cette dynamique, le pays a adopté en octobre 2022, la loi n°16/2022 portant institution et organisation du Système Statistique National pour permettre à tous les acteurs nationaux, sous la coordination technique de l'Institution Nationale de la Statistique, de contribuer au développement, la production et la diffusion de données statistiques régulières et fiables nécessaires au suivi/évaluation de la mise en œuvre des plans nationaux et des principaux agendas de développement du Gabon.

L'analyse des progrès vers les 17 ODD s'est faite en groupant les cibles selon les principes des « Cinq P » qui représentent les catégories suivantes (1) Peuples ; (2) Prospérité ; (3) Paix ; (4) Planète ; et (5) Partenariat. Le principe primordial de veiller à ne laisser personne de côté est au cœur de l'analyse qui focalise l'attention sur les inégalités de genre, d'âge et d'autres caractéristiques en se basant sur les données disponibles.



4.1 LES PEUPLES



Village d'Okok, Province du Woleu-Ntem

© UNRCO/Emily Pinna/2022

4.1.1 ODD 1

1
PAS
DE PAUVRETÉ

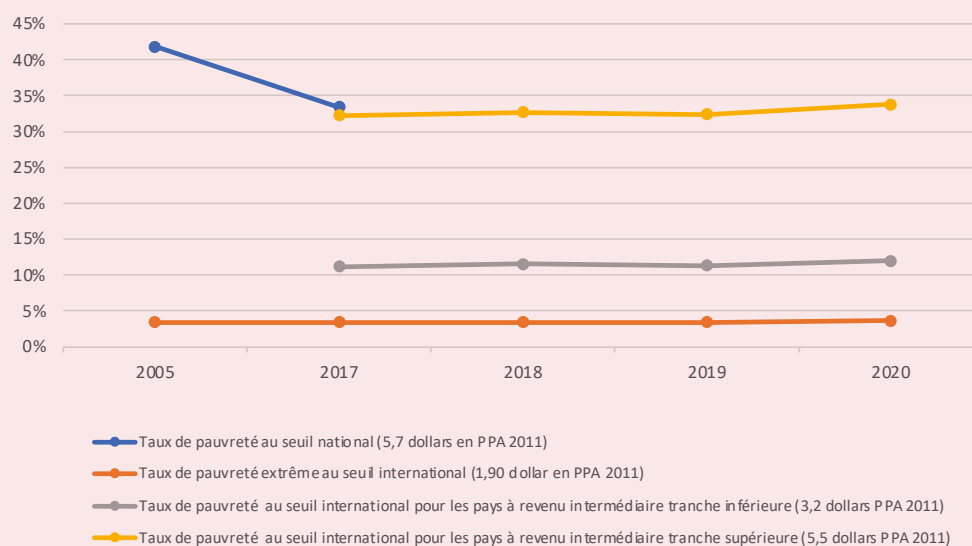
Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Le Gabon, en visant une croissance partagée, le développement humain et l'égalité des chances, s'est engagé dans la réalisation de l'ODD 1 et ainsi a pu réaliser une réduction importante de la pauvreté. Mesurée selon le seuil national de 5,70 US\$ par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2011, la pauvreté est passé de 41,8% en 2005 à 33,4% en 2017³⁵.

La forte urbanisation du pays (90% en 2020) explique pourquoi les personnes pauvres sont plus nombreuses à résider dans les villes qu'en zone rurale où l'incidence de la pauvreté est deux fois plus élevée (59,5% contre 29,4% pour le milieu urbain). Environ 8% de l'ensemble de la population gabonaise vit dans l'extrême pauvreté.

En se référant au seuil tel que fixé à 5,5 US\$ par habitant et par jour sur le plan international pour les pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure, la proportion de la population vivant dans la pauvreté a augmenté de 32,4% en 2019 à 33,8% en 2022 du fait de l'impact de la Covid-19³⁶. La pauvreté extrême a aussi augmenté passant de 3,4% en 2019 à 3,6% en 2020, au seuil international fixé à 1,9 US\$ par habitant et par jour³⁷.

Graphique 3 : Évolution de la pauvreté selon différents seuils



Sources : Banque mondiale (2020) Rapport sur l'évaluation de la pauvreté, Worldbank (2022) Poverty and Equity Global Practice.



Le but important à l'horizon 2030 de réduction de moitié de la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou d'une autre de pauvreté, reste difficile à atteindre pour le Gabon. Les chutes récurrentes des cours pétroliers et la crise sanitaire ont ralenti les progrès amorcés dans les années 2000 grâce à une croissance forte et créatrice d'emplois associée à l'existence de filets sociaux favorisant une redistribution de la richesse. La diversification de l'économie doit être accélérée pour une croissance durable, inclusive et génératrice d'emplois décents. La politique de redistribution des fruits de la croissance est également nécessaire avec un élargissement de la protection sociale aux secteurs de l'informel, des migrants et réfugiés.



4.1.2 ODD 2

<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.</p>	
-----------------------------	--	--

Cet objectif présente deux facettes importantes : les cibles relatives à l'élimination de la faim et de la malnutrition et celle sur le doublement de la productivité agricole et de la viabilisation des systèmes de production agricoles.

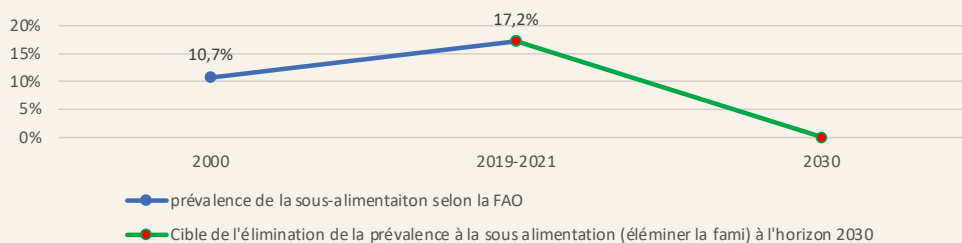
L'élimination de la malnutrition et de la faim. La prévalence de la sous-alimentation s'est accrue entre 2000 et 2018 au Gabon, passant de 10,7% de la population à 15,7%. La tendance observée ne permettra pas d'arriver à l'élimination de la faim à l'horizon 2030.

La malnutrition chronique ou le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est également en baisse. Elle est passée de 25,9% en 2000 à 17% en 2012, dont 11% sous sa forme modérée et 6% sous sa forme sévère.

La majorité des provinces a une prévalence supérieure à la moyenne nationale (17,5%), exception faite de l'Estuaire sans Libreville (14,7%)³⁹. En 2020, les données disponibles indiquent un recul d'environ 3 points de pourcentage soit 14,4%.

Viabilisation des systèmes de production agricole. Malgré des potentialités importantes notamment des forêts couvrant 88% du territoire national, des ressources en terres agricoles de plus de 5 millions d'hectares, une façade maritime de plus 850 km et un dense réseau hydrographique de plus 20 000 km², une pluviométrie abondante, au Gabon, le secteur agricole et rural est très peu exploité et ne contribue que de façon marginale au PIB (4,4%)⁴⁰.

Graphique 4 : Prévalence de la sous-alimentation



Source: FAO, UNICEF, IFAD, WHO (2022) *The state of food security and nutrition.*

La prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation) a augmenté, passant de 5,5% en 2000 à 7,7% en 2012. La proportion d'enfants de moins de 5 ans émaciés modérément ou sévèrement est en baisse, passant de 4,2% en 2000 à 3,4% en 2012³⁸.

Les productions agricoles, constituées essentiellement de cultures vivrières (manioc, banane, taro et arachide) n'occupent que 3,5% des surfaces cultivables et, avec des rendements faibles, n'arrivent pas à couvrir les besoins alimentaires de base. Les productions de cultures de rente, café et cacao sont en baisse continue. Celles du palmier à



huile et de sucre font face à des contraintes structurelles importantes.

L'élevage des petits ruminants, des volailles et des porcins, pratiqué pour le moment dans des exploitations familiales des zones rurales, est confronté à la faiblesse des effectifs, aux risques épizootiques et aux problèmes d'approvisionnement en intrants (vaccins, médicaments et aliments de bétail) ce qui entrave son développement. La pêche maritime et continentale, quant à elle, n'est que faiblement exploitée du fait de l'absence d'un armement industriel national et d'un secteur artisanal structuré.

Le PAT (2021-2023) estime à 485 millions US\$ le montant annuel du déficit commercial en 2019 sur le secteur de l'agriculture. L'industrie du bois du pays, qui dépend



de la nature et dont le chiffre d'affaires annuel s'élève actuellement à environ 1 milliard US\$ tout en soutenant jusqu'à 30 000 emplois, a contribué à 29,8% de la croissance positive du PIB en 2021, parmi d'autres secteurs tels que l'agriculture, la faune et la flore sauvage et l'exploitation minière. Cela montre que les secteurs des ressources naturelles du pays offrent d'énormes perspectives dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités, s'ils sont exploités de manière durable dans le cadre d'une approche inclusive et résiliente au changement climatique. Pour ce faire, il faudra développer davantage un environnement des affaires beaucoup plus favorable pour parer au manque d'infrastructures et à des mesures administratives et fiscales complexes et peu opérationnelles.

D'autres contraintes, plus générales, inhibent le développement du secteur agricole et rural, il s'agit, entre autres, de la faible densité de la population rurale, de la faible création d'emplois agricoles, du faible niveau de technicité et d'organisation des acteurs, de l'accès limité aux financements ainsi qu'aux marchés agricoles dus au déficit d'infrastructures de base (routes, moyens de transport), des investissements publics, aux carences dans les domaines de la recherche ainsi que du conseil agricole et rural.

La faible performance enregistrée dans le secteur engendre, avec les changements d'habitudes alimentaires découlant de l'urbanisation, une forte dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur, une grande pauvreté rurale et un exode rural massif des jeunes qui sont les plus frappés par le chômage dont l'incidence est forte en zone rurale.


Au rythme actuel, il ne sera pas possible d'atteindre l'ODD2. Il est urgentement nécessaire d'accroître les financements dans le secteur agricole afin d'augmenter significativement, la production et la distribution des produits locaux pour réduire la dépendance aux importations alimentaires et ainsi, contribuer à la souveraineté alimentaire du pays. Un bon équilibre doit être trouvé entre la conservation de l'environnement et le développement de l'agriculture en privilégiant la création des emplois verts surtout pour les jeunes et les femmes qui sont le plus affectés par le chômage et la pauvreté.

L'expansion des activités agricoles, avec la création d'emplois, va permettre de freiner et même de renverser l'exode rural qui désertifie de nombreux villages et accentue le phénomène d'urbanisation. Le Gabon devrait tirer profit des conditions agropédoclimatiques favorables dont il dispose en accentuant les réformes sectorielles initiées pour accroître le développement du monde rural.


Les opportunités offertes par la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) ainsi que le fort engagement politique du gouvernement pour l'industrialisation des chaînes de valeur des filières agrosylvopastorales et halieutiques porteuses devraient améliorer quantitativement et qualitativement les rendements et assurer la compétitivité.

4.1.3 ODD 3

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



Des progrès ont été réalisés dans tous les secteurs de la santé qui demandent à être davantage poursuivis et amplifiés pour atteindre les principales cibles de l'ODD 3. Ainsi, l'espérance de vie à la naissance est passée de 57,7 ans en 2003 à 66,5 ans en 2019.

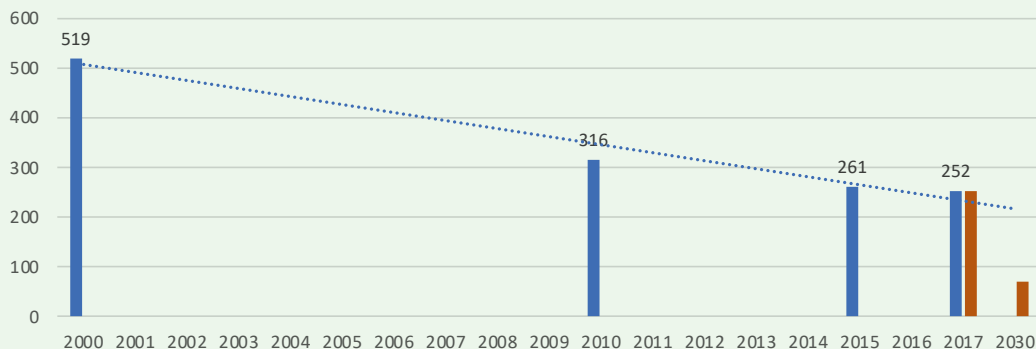
La mortalité maternelle. Le taux de mortalité maternelle poursuit sa tendance baissière au Gabon, passant de 380 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2000 à 252 décès pour 100 000 naissances en 2017, un rythme tout de même insuffisant pour atteindre les 70 décès pour 100 000 naissances qui est la cible ODD à l'horizon 2030⁴¹. Les provinces où les ratios de décès maternels sont les plus élevés sont l'Estuaire sans Libreville (2 148), l'Ogooué Ivindo (441), le Moyen Ogooué (396) et le Woleu-Ntem (306)⁴².

L'atteinte de cette cible de 70 décès pour 100 000 naissances vivantes à l'horizon 2030 nécessiterait un rythme moyen annuel de réduction de la mortalité maternelle de 14 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 2018 et 2030. Un des défis majeurs est que les soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base, dont le but est de réduire la morbidité et la mortalité maternelle et néonatale, ne sont disponibles que dans 38% des structures sanitaires au Gabon⁴³.



Hôpital Régional de Tchengué, Port-Gentil

Graphique 5 : Evolution du taux de mortalité maternelle (Gabon, 2000-2030)



Sources : EDS 2000 et 2012, UN SDG Data: <https://country-profiles.unstatshub.org/gab>



De même, la planification familiale, stratégie permettant à elle seule de réduire de 40% les décès maternels, n'est offerte que par 37% des structures sanitaires alors que les besoins non satisfaits en planification familiale sont de l'ordre de 27% de la population générale et de 44% chez les adolescents de 15-19 ans.

Ce faible pourcentage d'accès à la contraception et à une éducation complète à la sexualité favorise les grossesses non désirées, souvent précoces, et est la cause de 23% des avortements clandestins dont 51% ont lieu en dehors du milieu hospitalier⁴⁴. Prévenir les grossesses précoces reste un important défi au Gabon car celles-ci se traduisent dans un important nombre de décrochages scolaire, surtout des filles.

Les femmes enceintes assurées par la CNAMGS au titre de Gabonais Économiquement Faibles (GEF) ou d'Agents Publics bénéficient des prestations de maternité gratuites dans les hôpitaux publics. Un effort doit être consenti pour assurer également la gratuité des accouchements aux moins de 18 ans.

La mortalité néonatale et infantile. Les taux enregistrés pour **la mortalité néonatale** sont de 30 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000 et de 26 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2012⁴⁵. D'après les estimations de l'Unicef, le taux de mortalité poursuit sa tendance baissière pour se situer à 20 décès en 2019, la cible à l'horizon 2030 étant de 12 décès pour 1 000 naissances vivantes par an⁴⁶.

La réduction de la mortalité néonatale entre 2000 et 2018 a été lente, 0,43 décès pour 1 000 en moyenne par an, alors qu'un rythme de réduction des décès de 0,75 décès pour 1 000 en moyenne par an est requis pour atteindre la cible à l'horizon 2030. Une accélération des efforts devra nécessairement s'imposer pour atteindre cette importante cible.

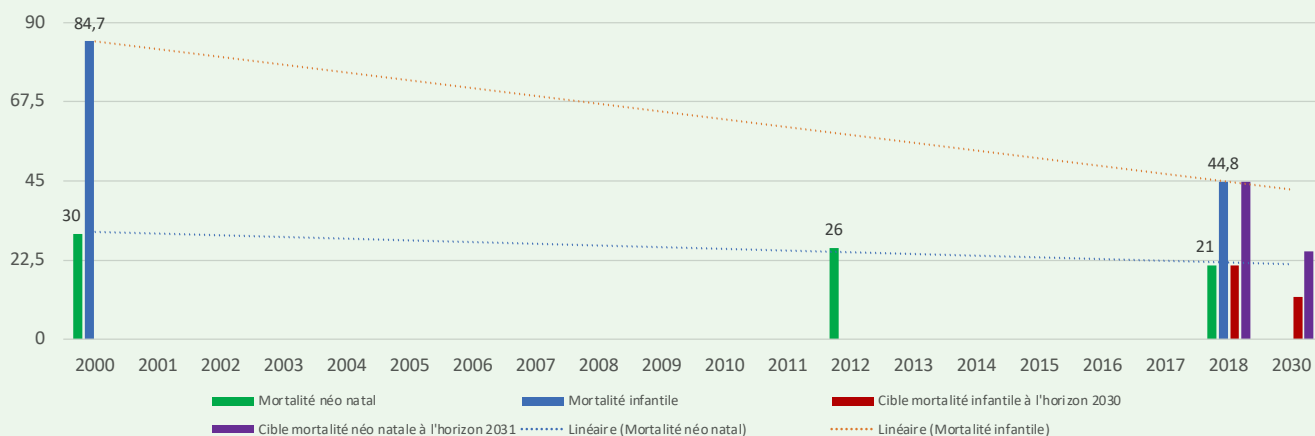
La mortalité infantile (des enfants de moins de cinq ans) a baissé passant de 84,7 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000 à 42 décès pour 1 000 en 2019 pour une cible de 25 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2030. Le rythme d'une réduction moyenne annuelle de la mortalité infantile de 2,2 décès pour 1 000 est estimé pour la période 2000 et 2018, alors qu'il faudra un rythme annuel moyen de réduction des décès de 1,7 décès pour 1 000 entre 2018 et 2030 pour atteindre la cible à l'horizon 2030. Cette cible pourrait donc être atteinte d'ici 2030, si les efforts sont poursuivis et renforcés.



Hôpital Régional de Tchengué, Port-Gentil

©UNRCO/Emily Pinna/2022

Graphique 6 : Evolution du taux de mortalité infantile et néonatale (Gabon, 2000-2030)



Sources : EDS 2000 et 2012 ; UN SDG Data: <https://country-profiles.unstatshub.org/gab>





Hôpital Régional de Tchengué, Port-Gentil

Le défi en vue de l'atteinte de ces deux cibles est d'abord de limiter les effets négatifs des crises sanitaires, comme celle provoquée par la Covid-19, sur le système de santé. Il s'agit aussi de densifier les efforts déjà engagés dans l'amélioration de la qualité des services de santé en vue de réduire les risques de mort maternelle, néonatale et infantile. Il convient également de renforcer la sensibilisation des femmes en âge de procréer (15-49 ans) sur la planification familiale. Le taux de fécondité des adolescentes de 15 à 19 ans s'est réduit passant de 117 naissances pour 1 000 femmes en 2004 à 114 entre 2008 et 2010 pour atteindre 91 pour 1000 femmes en 2012 selon les données des EDS. En effet, malgré les progrès, les grossesses et les accouchements précoces augmentent le risque de décès chez les adolescentes ainsi que ceux des enfants nés de mères de moins de 19 ans.

Lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles. Sur le plan de la prévention, l'usage des méthodes contraceptives modernes par les femmes âgées de 15-49 ans est en constante progression. Il est passé de 26,6% en 2000 à 52,2% en 2020 grâce des campagnes soutenues de sensibilisation, une bonne couverture en structures adéquates et une offre de soins améliorée, et surtout une forte scolarisation des filles et alphabétisation des femmes.

La couverture vaccinale en Penta3 qui était de 70% en 2019 est passée à 72% en 2021⁴⁷. En décembre 2019, le pays a été certifié « pays libre de poliomyélite » bien que des cas liés à la vaccination soient toujours notifiés. Cependant, les faiblesses relevées dans le système de gouvernance, la formation des ressources humaines pour la santé, la régulation des vaccins et la sensibilisation des populations sur le respect du calendrier vaccinal font que la vaccination complète des enfants au Gabon reste un défi majeur⁴⁸.

Le constat est quasiment le même pour la vaccination contre le papillomavirus humain. Bien qu'ayant enregistré 419 cas de cancer du col de l'utérus de 2013 à 2019, la vaccination contre ce virus n'est pas encore effective au niveau du PEV⁴⁹.

En ce qui concerne le VIH, le nombre des nouvelles infections au VIH pour 1 000 personnes séronégatives, est passé de 3 pour 1 000 en 2000 à 1 pour 1 000 en 2018. Cependant, il est estimé qu'en 2022, il y avait encore 1700 nouvelles infections par an, surtout concentrées parmi les femmes et les filles âgées de 15 à 24 ans⁵⁰. Les jeunes femmes et les filles de 15-24 ans sont presque trois fois plus infectées que les jeunes hommes et garçons du même âge. La féminisation de l'épidémie et le nombre de nouvelles infections chez les jeunes sont un défi en vue de mettre fin à cette épidémie. A fin 2021, environ 44 000 personnes vivent avec le VIH/Sida et environ 1 000 décèdent chaque année de maladies liées au Sida. Seulement 70% de ceux connaissant leur statut positif sont sous traitement antirétroviral et la grande majorité n'a ni un accès continu aux médicaments, ni aux examens de charge virale pour un bon suivi de leur thérapie. Plus d'efforts sont nécessaires pour mettre fin à l'épidémie y inclus par des campagnes continues de prévention intégrées avec celles pour prévenir les grossesses précoces et la transmission d'autres maladies sexuellement transmissibles.

L'incidence de la tuberculose est aussi en baisse, mais reste également un important problème de santé publique. Elle est passée de 592 cas pour 100 000 habitants en 2005 à 525 cas pour 100 000 habitants en 2018⁵¹.

L'incidence du paludisme est en nette augmentation passant de 154,3 cas pour 1 000 habitants en 2005 à 248,2

cas pour 1 000 en 2018⁵². Ces résultats traduisent les efforts accrus de dépistage systématique engagés par le Gabon appuyé par les Nations Unies, devant un tableau clinique suspect de paludisme.

Quant à celle de l'hépatite B, elle était de 4,2% pour 100 000 personnes en 2015. Le taux de mortalité par suicide pour 100 000 habitants s'est élevé à 8,4% en 2019 contre 9,6% en 2018⁵³. La consommation d'alcool par habitant chez les adultes de 15 ans et plus (litre d'alcool pur) était de 9,5% en 2015 contre 9,1% en 2009⁵⁴.

En dépit de l'absence de données récentes depuis le dernier EDS en 2012, la prévalence du tabagisme était de 23,3% chez les hommes et 2,9% chez les femmes. En 2015, le Rapport Tobacco Atlas a révélé que les maladies causées par le tabac tuent en moyenne 500 personnes par an au Gabon. La consommation du tabac dans la population générale et chez les jeunes est en augmentation.

L'indice de couverture sanitaire universelle, qui comprend la gamme complète des services de santé essentiels de qualité, aussi bien la promotion de la santé, les soins préventifs, les traitements, la réadaptation que les soins palliatifs, est passé de 29% en 2000 à 49% en 2017⁵⁵.

La Covid-19 et son impact sur le secteur de la santé. Le secteur de la santé a fait face à la pandémie de la Covid-19 dès mars 2020 engageant des ressources majeures en partie redirectionnées de la riposte aux autres maladies. Une stratégie nationale de riposte contre la pandémie appuyée par les Nations Unies et d'autres partenaires au développement a été mise en place. Coordonnée par un Comité de pilotage de la riposte à la Covid-19. Cette stratégie a permis, grâce à l'achat rapide des tests de dépistage et d'équipements de santé et d'hygiène, de contenir la propagation du virus.

La grande capacité de tester a permis au Gabon d'établir un bilan précis du nombre de cas et de surveiller l'évolution de la pandémie dans le pays. Le taux de létalité par la Covid-19 a été moins élevé que celui des pays voisins en dépit d'un taux d'infection plus important. Cependant, les grands efforts de vaccination ont été vains du fait de la réticence de la population à se faire vacciner, un phénomène très répandu en Afrique et qui apparaît aussi au niveau de la vaccination des enfants contre des maladies qui provoquent encore trop de décès. Il est important de continuer les campagnes des sensibilisations sur l'utilité des vaccins dans la prévention, surtout des maladies contagieuses.

La survenue de la pandémie de la Covid-19 a fortement ébranlé le système de santé gabonais, ce qui a conduit le Gouvernement et les partenaires au développement à renforcer les investissements dans ce secteur. Le rapport annuel d'activité 2020 des Nations Unies montre que 40,7% des ressources financières allouées, soit environ 17 millions US\$, ont été investies sur l'ODD3. En 2021, le soutien des Nations Unies à l'effort national de lutte contre la pandémie s'est renforcé avec une allocation de ressources

financières de 63,6% du budget total arrêté à 28,1 millions US\$.



Pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous âges à l'horizon 2030, il est nécessaire de renforcer les infrastructures de santé en dehors des capitales provinciales en priorisant les soins de santé primaires. Un accroissement significatif de la part de la santé primaire et la prévention dans l'offre des soins est désirable. La réforme de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) et sa viabilité financière sont d'autres priorités importantes à poursuivre à l'instar de la formation et des mécanismes de motivation des personnels du secteur de la santé. Le renforcement de la chaîne d'approvisionnement et de la bonne gestion des intrants de santé est par ailleurs un besoin urgent à couvrir afin de permettre une régularité dans la fourniture des médicaments.

Les autorités sont encouragées à agir sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé afin de réduire les inégalités en terme de santé dans le pays, de renforcer l'appropriation et la participation communautaire et de développer les capacités nationales de surveillance et de riposte aux urgences de santé publique.



École à Port-Gentil

4.1.4 ODD 4

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.	
--	--	---

Malgré les progrès enregistrés au cours des dernières années, avec 3,2% du PIB en 2020 contre 2,7 % en 2016⁵⁶ et 15,8% des dépenses de l'Etat⁵⁷ allouées au secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur en 2021, les dépenses liées à l'éducation sont inférieures à la moyenne en Afrique subsaharienne⁵⁸. Avec en moyenne 737 US\$ dépensés par élève du primaire pour des résultats comparables aux élèves des pays plus pauvres⁵⁹, l'Etat gabonais ne parvient pas encore à améliorer le rendement interne de son système éducatif qui demeure faible.

Ces tendances sont l'expression de nombreuses difficultés structurelles. Notamment, le déficit infrastructurel consécutif aux difficultés de mise en œuvre de nombreux programmes d'investissement, l'obsolescence de la carte scolaire et des curricula de formation ; la faiblesse du système statistique et du niveau de performance d'encadrement quantitative et qualitative des élèves.

Taux de scolarisation. Le système éducatif du Gabon a progressé sur le plan de l'élargissement de l'accès à la scolarisation et affiche les meilleurs indicateurs de couverture de la sous-région. Le taux net de scolarisation national pour le primaire est de 80%, à parité presque égale entre les filles et les garçons⁶⁰.

Cependant, le taux brut de scolarisation au pré primaire, considéré comme un atout pour un bon parcours scolaire des élèves, est de 45%. Le système préscolaire reste contraint par l'insuffisance de places disponibles dans les établissements publics et par des frais de scolarité élevés dans les établissements privés.

L'inégalité de genre dans l'accès à l'éducation est quasi inexistante au primaire et au secondaire au Gabon. Cependant, il y a des fortes disparités dans l'accès à l'éducation selon que l'on soit riche ou pauvre sans distinction de milieu urbain ou rural. L'analyse par quintile révèle que plus de 90% des riches accèdent à l'éducation contre seulement 77% des pauvres en milieu urbain. De même, au niveau rural, l'ensemble des riches accède à l'éducation contre seulement 75% des pauvres⁶¹. Si l'on est pauvre, l'accès à l'éducation reste encore limité au Gabon. De plus, le déficit du préscolaire constitue partout un puissant facteur de renforcement des inégalités d'accès et de réussite entre les ménages pauvres et ceux qui sont plus nantis.

Taux d'achèvement et de redoublement. Les taux d'achèvement se dégradent à mesure que l'on passe du primaire au secondaire. En 2019, ils s'établissent respectivement à 79%, 59% et 32% au primaire, au premier et second cycle du secondaire.

Les taux de redoublement restent supérieurs à 30% en moyenne. Sur dix enfants accédant en classe de sixième, seulement un peu plus de six atteindraient la classe de troisième. Ces redoublements et abandons touchent davantage les filles que les garçons à cause de la plus grande vulnérabilité des filles aux violences en milieu scolaire, familial et domestique et les grossesses précoces⁶².

Créer des conditions favorables pour garder les filles à l'école jusqu'à la fin du secondaire et réduire les grossesses précoces est une importante priorité à poursuivre avec vigueur en appuyant le programme « Gabon Egalité » et en promouvant aussi « Education Plus », une initiative prônée par ONUSIDA impliquant un grand nombre d'entités des Nations Unies, pour réduire les infections VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles et favoriser l'autonomisation des filles et jeunes femmes, leur permettant d'évoluer dans la vie professionnellement active en étant bien équipées avec les connaissances et compétences nécessaires⁶³.

Capacité d'accueil. La prise en charge des enfants vivant avec un handicap reste insuffisante à tous les niveaux d'enseignement allant du pré-primaire au supérieur. À titre d'illustration, il n'existe qu'une seule école publique primaire spécialisée dans l'enseignement pour les enfants déficients auditifs pour l'ensemble du pays, l'École Nationale pour Enfants Déficients Auditifs (ENEDA), située dans le 6ème arrondissement de Libreville.

Dans la plupart des établissements publics, la pression sur les salles de classes existantes est forte en raison d'un investissement insuffisant face à une population jeune en croissance continue. Dans les établissements scolaires, l'accès à l'eau potable, à l'électricité et aux installations sanitaires est à des niveaux relativement élevés mais demande à être renforcé notamment quant à leur état de fonctionnement réel.



École à Port-Gentil

©UNRCO/Emily Pinna/2022

La formation professionnelle. Beaucoup reste à faire pour promouvoir des passerelles de l'école à la formation professionnelle à partir de différents niveaux de scolarité. Il est important aussi d'encourager les jeunes à choisir des filières d'études et de formation scientifiques et techniques, ouvrant la voie à plus d'opportunités d'emplois et d'activité économique afin de contribuer à la diversification de l'économie. L'offre de formation dans ces domaines doit être renforcée et adaptée à la demande du marché de travail en adéquation avec les besoins de transformation de l'économie gabonaise lancée dans une diversification visant un développement durable. Le déficit dans le secteur de la formation professionnelle initiale ou continue dans les filières de la production et transformation durable des produits forestiers et

agricoles et de l'industrie manufacturière limite fortement l'adéquation efficace de la formation à l'emploi des jeunes et des adultes sur le marché du travail. Les étudiants dans le parcours des lettres représentent près de deux tiers des effectifs enrôlés dans l'enseignement supérieur. Cette inadéquation entre la formation et l'emploi conduit à un taux de chômage chez les jeunes de 15-24 ans de 36%⁶⁴.

Le système éducatif accuse, en général, un déficit important en personnel enseignant qualifié. Ce déficit explique également l'inefficacité du système éducatif. Seuls trois centres publics forment les enseignants au Gabon : l'École Normale des Instituteurs (ENI), l'École Normale Supérieure (ENS) et l'École normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET). Par conséquent, l'offre de formation continue est presque inexistante en raison des capacités limitées de ces centres. Afin de pallier le déficit d'enseignants, les autorités procèdent à des recrutements directs sans diplôme d'enseignement avec pour conséquence des résultats variables sur la qualité de l'enseignement, notamment du fait d'une formation insuffisante en pédagogie. Néanmoins, le Gouvernement a engagé plusieurs réformes depuis 2012 avec l'appui des partenaires techniques et financiers pour améliorer les capacités d'accueil ainsi que l'attractivité du métier d'enseignant par une hausse des rémunérations. Afin d'améliorer de manière durable l'environnement éducatif gabonais et de réduire le décalage entre l'offre de formation et les besoins du secteur productif, en l'occurrence le vert, le Gabon devrait non seulement intensifier ses investissements sur le développement des structures de formation professionnelles mais aussi sur l'amélioration de la qualité des offres de formation et sur le renforcement des capacités des personnels. Le pays devra également exploiter le potentiel qu'offre la digitalisation pour soutenir la transformation du système éducatif par la création d'environnements d'apprentissage hybrides offrant à toutes les couches sociales, notamment les plus vulnérables, les outils et opportunités nécessaires pour répondre aux besoins du marché du travail gabonais.

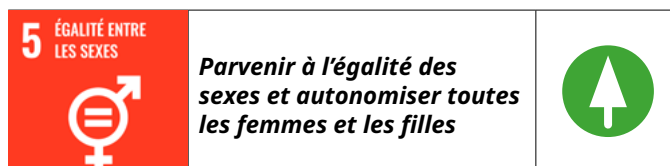


Cours de motricité au Centre Xavier d'éducation spécialisée, Port-Gentil



Vendeuse de poisson au marché CAPAL, Libreville

4.1.5 ODD 5



En 2019 le Gabon était classé 128ème sur 162 pays sur l'Indice de développement d'inégalité de genre avec un indice de 0,525 et un ratio femmes/hommes de 0,916⁶⁵. Depuis, le pays a enregistré des progrès significatifs pour atteindre l'objectif d'égalité des genres mais des défis importants demeurent pour assurer l'autonomisation économique et une plus grande participation politique des femmes. La loi gabonaise fixe un quota de 30% de femmes comme candidates aux élections, sous peine d'irrecevabilité des listes des candidats. Toutefois, cette loi des quotas n'est pas appliquée et les sanctions sont absentes. En 2019, les femmes représentaient seulement 18% des parlementaires et 13% des élus dans les collectivités locales⁶⁶.

Le même quota de 30% de femmes devrait, selon la loi, être appliqué dans les emplois supérieurs de l'Etat. Même si au Gabon on note la présence de femmes aux plus hautes fonctions de l'État (Primature, Présidence du Sénat, Présidence de la Cours Constitutionnelle, ministres de multiples portefeuilles importants comme l'Economie, le Budget, la Justice et la Défense, gouverneurs et maires),

le quota n'est pas encore rempli. Aux rangs inférieurs, dans l'administration, 38,5% seulement des postes à responsabilité sont occupés par des femmes.

Depuis le lancement de « Gabon Egalité » en 2020 (voir point 3.4), une révision complète du Code civil et du Code pénal a été entreprise pour éliminer toute forme de discrimination des femmes dans les textes juridiques. Cette réforme a permis au Gabon de passer en 2022 d'un score de 57,5 à 82,5 sur 100 sur l'Indice « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit » de la Banque mondiale⁶⁷. D'importants amendements ont été apportés au code civil : divorce par consentement mutuel, pouvoir décisionnel accru des femmes en matière d'avortement ainsi que garde partagée des enfants en cas de divorce. Ces réformes requièrent à présent leur mise en application afin que les discriminations de facto, encore ancrées dans les pratiques culturelles et les usages, soient éliminées pour faire émerger une société plus inclusive à l'égard des femmes et davantage égalitaire.

Les violences basées sur le genre (VBG) sont encore très répandues au Gabon. Les femmes représentent 90% des cas enregistrés de violence sexuelle et 83% des violences économiques⁶⁸. Par ailleurs 40% des violences physiques, dont 20% à caractère sexuel, se déroulent en famille. Un peu plus de la moitié des femmes (52%) ont déclaré avoir subi, à partir de l'âge de 15 ans, des actes de violence physique à un moment donné de leur vie⁶⁹. Les violences verbales et psychologiques sont majoritairement subies par les hommes, les autres formes de violences à savoir physiques, économiques et sexuelles sont majoritairement subies par les femmes⁷⁰.



La promulgation de la Loi 006/2021 du 06 septembre 2021 portant élimination des violences faites aux femmes constitue une avancée majeure en matière de lutte contre les VBG et d'égalité des droits entre hommes et femmes. Les femmes participent faiblement à la vie économique et sont plus pauvres que les hommes. Le taux de pauvreté des ménages dirigés par des femmes est de 36%, contre 32% pour les ménages dirigés par des hommes⁷¹. Pour les femmes le travail à leur propre compte et le travail informel sont les formes d'emploi les plus courantes. 43% des femmes travaillent en tant qu'indépendantes ou en tant que femmes au foyer. Seules 43,3% des femmes adultes (âgées de plus de 15 ans) sont économiquement actives au Gabon en travaillant dans le secteur moderne⁷². Elles sont principalement actives dans le secteur des services (51,5%) et dans le secteur agricole (45,8%). Les femmes employées dans l'industrie représentent seulement 2,8% des femmes actives dans le secteur formel.

Face à ces défis, le Gabon a affiché une réelle volonté politique visant à promouvoir l'autonomisation de la femme et à combler les inégalités femmes-hommes dans le cadre de la « Décennie de la Femme Gabonaise 2015-2025 » et de la stratégie « Gabon Egalité », laissant entrevoir l'atteinte de cet ODD si les efforts sont maintenus.



Homme puisant de l'eau à la pompe publique

4.1.6 ODD 6

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	
--	---	---

Au Gabon, les investissements dans le secteur de l'énergie et de l'eau représentant 0,63% du PIB en 2019 contre 0,68% en 2010.

L'accès à l'eau potable. En ce qui concerne l'objectif d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable, le Gabon a enregistré des progrès importants. Toutefois ces progrès ont été renversés ces dernières années et la disparité en accès à l'eau potable entre zones urbaines et rurales reste très forte.

Si le pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable a augmenté, passant de 58% en 1993 à 88,2% en 2013, l'accès à l'eau potable était seulement de 46,2% en zone rurale contre 95,1% en zone urbaine⁷³. En 2017, seulement 80,8% de l'ensemble de la population avaient accès à l'eau potable⁷⁴. L'accès s'était dégradé particulièrement en milieu rural (36,8%) et légèrement amélioré en milieux urbain (96,3%). Des disparités perceptibles dans l'accès à l'eau persistent également entre les pauvres et les riches, sans distinction de zone. Les défis les plus importants sont d'accroître les capacités





de production d'eau potable afin de mettre l'offre en adéquation avec la demande, d'étendre les réseaux de distribution et de rénover les infrastructures afin de réduire les pertes d'eau. Le Programme intégré pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement de Libreville (PIAEPAL) a été lancé pour répondre à ces défis dans le Grand Libreville où habite la majorité de la population.

Des établissements scolaires restent régulièrement dépourvus d'eau. Seulement 70% des établissements scolaires du primaire ont accès à l'eau, contre 97% du secondaire, 93% de l'enseignement technique et 86% du préscolaire⁷⁵.

L'accès à l'assainissement. L'accès de tous, dans des conditions équitables, aux services d'assainissement et d'hygiène adéquats se révèle encore problématique au Gabon. En 2017, selon l'EGEP2, 30,4% des ménages dans le pays utilisaient des latrines simples, dont 43,8% dans les zones rurales et 28,3% dans les zones urbaines. Le PIAEPAL indique un taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain estimé à 45,7%.

L'évacuation des ordures est assurée par le biais des bacs à ordures dans une proportion de 48,2% pour l'ensemble des ménages : 55% des ménages dans les zones urbaines et 6,4% dans les zones rurales. Une proportion de 25,4% des ménages ne bénéficie d'aucun système d'évacuation des ordures qui terminent leur route dans des fumiers pour 48,7% des ménages des zones rurales et 21,6% pour ceux des zones urbaines, l'évacuation des eaux usées se faisant par divers canaux, principalement dans la broussaille

(28,2%), les fosses septiques (29,2%), la cour ou la rue (14,1%). La situation de l'évacuation des eaux usées laisse aussi à désirer en milieu rural comme urbain du fait de la saturation des usines de traitement existantes et de leur vieillissement.

L'atteinte de l'ODD6 n'est donc pas assurée, sans un investissement majeur dans les infrastructures pour fournir des services d'eau et d'assainissement adéquats à la population dans son ensemble, également dans les zones urbaines et péri-urbaines sous-équipées. Ceci nécessite aussi une meilleure planification urbaine, une collaboration intersectorielle et une plus grande appropriation et participation communautaire.





4.2 LA PROSPÉRITÉ



Étala de vente de poisson fumé au marché de Lambaréné

© UNRCO/Emily Pinna/2022

4.2.1 ODD 7

<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p> 	<p>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p>	
---	---	---

Le processus d'électrification du Gabon a été très dynamique entre 2000 et 2010 (+18 points) avant de connaître un ralentissement avec seulement 1 point d'augmentation sur les 10 dernières années en raison du manque de capacités limitant l'intérêt des investissements dans le réseau⁷⁶. Le réseau d'électricité est en effet confronté à des pertes de transport et de distribution élevées qui creusent le déficit d'électricité dans le pays. La vétusté et l'absence d'entretien régulier des lignes de transport et de distribution sont à l'origine de ces pertes qui sont en hausse de 4% en moyenne par an depuis 2011⁷⁷. Parallèlement, le mix énergétique au Gabon a été renforcé par une croissante utilisation du gaz naturel et l'implantation de panneaux solaires dans certaines zones rurales.

La politique énergétique mise en œuvre ces dernières années a permis, en 2019, à 98% de la population d'avoir accès à l'électricité en milieu urbain contre 24% en zone rurale. La part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique a fortement progressé depuis une vingtaine d'années et se situe à 89,9% en 2018⁷⁸.

Cependant, l'accès à l'électricité renouvelable ne se fait pas encore à coût abordable et constitue une dépense importante pour les ménages et surtout les plus pauvres. Le prix de l'électricité reste élevé même pour les populations qui bénéficient d'un tarif social compris entre 55 FCFA/kWh et 89 FCFA/kWh. Si la fourniture de l'électricité pour 100% de la population est possible à l'horizon 2030, il faudra cependant la rendre plus abordable pour tous les groupes de la population.

Augmenter les capacités de production d'électricité et réduire les pertes de distribution, tout en en réduisant le coût, sont donc les principaux enjeux du Gabon en matière de fourniture d'électricité. L'ambition du pays de développer une offre énergétique compétitive et durable passe par la combinaison de trois facteurs : la libéralisation du secteur de la production et de la distribution de l'électricité, la valorisation du potentiel gazier inexploité estimé à 3,5 TCF² (trillions de pied cube) et la construction de nouveaux barrages hydroélectriques comme celui de Kinguélé. De telles actions devraient permettre de nouveaux investissements, d'avoir un effet à la baisse du coût d'accès à l'électricité et d'augmenter la production annuelle d'électricité au Gabon.




Homme réparant son panneau solaire

© UNRCO/Emily Pinna/2022




4.2.2 ODD 8

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



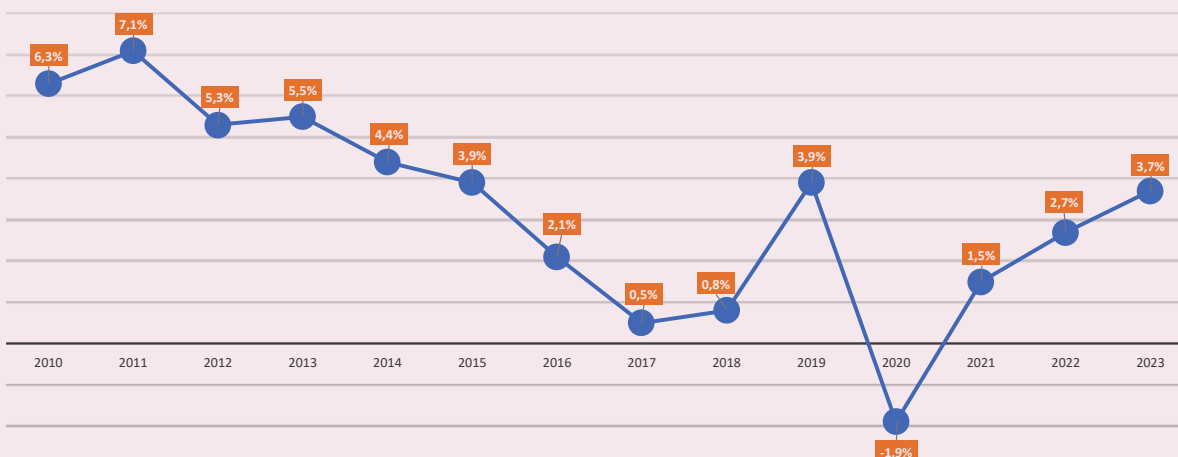
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



La stratégie de relance post-Covid, soutenue par les partenaires au développement, dont les Nations Unies et le FMI, a permis au Gabon de retrouver sa dynamique pré-Covid avec un rebond d'activité se traduisant par des perspectives macroéconomiques encourageantes. En 2022, l'activité a progressé de +2,7% du PIB et cette embellie devrait se poursuivre en 2023 (+3,7%).



Graphique 7 : Taux de croissance du PIB réel



Source: Gabon: First and second reviews of the extended arrangement under the extended fund facility, IMF (2022).

En dépit des fluctuations du PIB, le chômage est resté constant sur la période récente et se situerait actuellement à 20,5% pour l'ensemble de la population⁷⁹. La récession, entraînée par près de deux années de mesures de lutte contre la pandémie (confinements, couvre-feux, etc.), a durement impacté la production de nombreuses entreprises formelles et informelles, ralenti les volumes d'activités et réduit la productivité de la main-d'œuvre⁸⁰.

Réduire le chômage reste difficile en raison de faible inclusivité de la croissance économique et de l'insuffisante diversification des bases productives. La faible employabilité des jeunes, consécutive à l'inadéquation entre les besoins du marché de travail et l'offre de formation ainsi qu'à la faible performance du système éducatif gabonais, constitue l'un des déterminants du niveau élevé du chômage des jeunes qui s'élève à 36%⁸¹.

L'ouverture depuis 2019 de nouveaux centres de formation professionnelle modernes et adossés aux secteurs porteurs

de l'économie à Port Gentil, Mvengué et dans la zone industrielle de Nkok contribue à résorber le chômage et in fine à renforcer les qualifications de la main d'œuvre. Les disparités de genre sur le marché du travail sont structurelles car les femmes font, plus que les hommes, face au phénomène de sous-utilisation de la main-d'œuvre. Les politiques de soutien au travail décent, à la croissance inclusive et à l'emploi doivent privilégier ces acteurs du marché du travail.

Selon l'observatoire de l'OIT⁸², les catégories de travailleurs les plus affectées par les crises, comme celle de la Covid-19, dans les pays en développement comme le Gabon sont les femmes et les jeunes actifs dans les activités informelles, notamment les services à la personne.


Les progrès des objectifs de l'agenda du travail décent sont à renforcer notamment dans le domaine du dialogue social. L'adoption, en 2021, d'un nouveau Code du travail (Loi 022-2021) a ainsi ouvert la voie au renforcement du




cadre national de dialogue social, à la détermination de la représentativité des organisations de travailleurs et au renforcement des capacités des acteurs nationaux. Le pays devrait multiplier ses investissements productifs et poursuivre les réformes de son cadre réglementaire pour stimuler la diversification de l'économie et la productivité par le renforcement du capital humain, la modernisation technologique et l'innovation.

4.2.3 ODD 9

9
INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



L'industrialisation du Gabon a connu des changements structurels dès 2010 avec l'industrialisation de la filière forêt-bois, le développement d'unités industrielles dans la Zone économique à régime privilégié de Nkok et la remontée de chaînes de valeurs dans la filière mines.

La valeur ajoutée du secteur manufacturier a connu une progression constante, passant en pourcentage du PIB de 5,1% en 2005 à 6,6% en 2010 et à 7,6% en 2019⁸³. La valeur ajoutée manufacturière par habitant en US\$ constant de 2015 s'est accrue, passant de 330,9 US\$ à 536,8 US\$ entre 2003 et 2019. L'industrie manufacturière a vu son volume d'emploi augmenter, passant en proportion de l'emploi total de 9,8% en 2000, à 10,3% en 2010 puis à 10,7% en 2018⁸⁴.

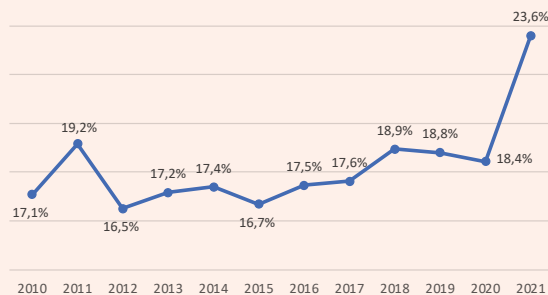
Les autorités ont poursuivi les efforts de modernisation des infrastructures notamment par le développement du nouveau port d'Owendo, le lancement des travaux de la Transgabonaise et la densification des réseaux de télécommunication.

Cette dynamique d'industrialisation de l'économie gabonaise est freinée par une mauvaise qualité des infrastructures notamment des transports. Les dysfonctionnements du réseau routier national et les fréquentes suspensions du trafic ferroviaire national posent un défi majeur pour le développement de l'agriculture, de la transformation des matières premières, de l'industrie et des chaînes de valeur nécessaires pour la diversification de l'économie.

La progression du secteur industriel au Gabon semble cadrer avec l'objectif de promouvoir une croissance verte et la neutralité carbone au regard de la baisse de 0,59 kg des émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée manufacturière (kilogrammes de CO2 par US\$ constant de 2015) entre 2000 et 2018.

Sur le plan des infrastructures numériques, le Gabon a fait des progrès importants grâce à des investissements majeurs dans des projets de connectivité aux réseaux

Graphique 8 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur manufacturier en % du PIB



Source : Manufacturing, value added (% of GDP) - Gabon | Data (worldbank.org)



Ébéniste fabricant un masque artisanal

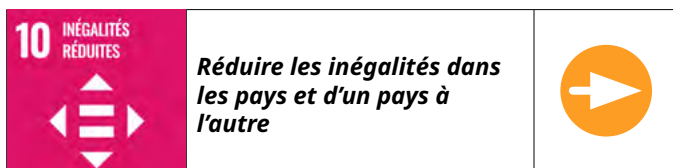
de fibre optique nationaux et internationaux. Ainsi, le taux de pénétration du téléphone mobile est de 149% correspondant à 3 millions d'abonnements à la téléphonie mobile, faisant du Gabon le pays ayant la plus forte pénétration mobile en Afrique⁸⁵. Le taux de pénétration de l'internet est de 62% soit plus d'un million d'internautes dans le pays.

Le taux de population couverte par le réseau d'internet était de presque 100% en 2018. Cette forte couverture du pays en téléphonie mobile peut constituer une grande opportunité pour la collecte des données, la communication et la sensibilisation surtout dans des contextes difficiles, comme celui de la crise sanitaire. Dans le domaine de la recherche scientifique, malgré une hausse du taux de publications de travaux scientifiques de 13,89% entre 2000 et 2018, ce secteur manque d'une réelle stratégie de développement et d'un mode de financement adéquat pour assurer l'essor de la recherche, stimuler l'innovation et créer une émulation permettant d'avoir une masse critique de chercheurs au niveau national.

L'évolution des indicateurs retenus met en perspective que l'amélioration des infrastructures et l'adaptation des industries afin de les rendre durables, par une consommation rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels à faible empreinte carbone et respectueux de l'environnement, est à la portée du Gabon d'ici 2030.



4.2.4 ODD 10



Centre-ville de Libreville

La réduction des inégalités ne peut se faire que si les revenus des plus défavorisés progressent plus rapidement que ceux des plus nantis. Une croissance progressive et durable des revenus des 40% de la population la plus pauvre doit avoir lieu à un rythme plus rapide que celle du revenu moyen national.

Il est estimé qu'en 2020, la croissance de la consommation des ménages a contribué à la réduction de la pauvreté pour 93%, tandis que la réduction des inégalités y a contribué pour 7%⁸⁵. La baisse des inégalités traduite à travers celle du coefficient de Gini, qui est passé de 38,9 en 2005 à 37,6 en 2017, n'a eu qu'une faible incidence sur la réduction de la pauvreté. La croissance économique et la redistribution des richesses ont été insuffisantes pour réduire les privations dont souffrent les populations pauvres en matière de revenus, d'accès à l'éducation et aux services de santé de base.

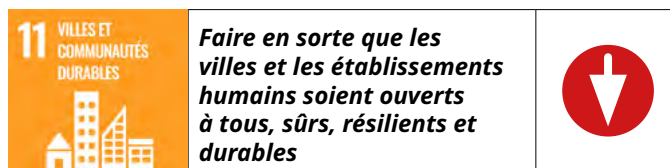
La croissance de la consommation a été plus élevée chez les individus qui se trouvent parmi les 40% de la tranche inférieure de la distribution des revenus que chez les personnes plus aisées, notamment pour l'ensemble du Gabon et pour les zones urbaines.

La part du travail dans le PIB, y compris les salaires et les transferts sociaux a baissé entre 2005 et 2010 et a repris une phase ascendante par la suite. Cette évolution pourrait traduire les efforts consentis par le Gabon dans le domaine de la protection sociale, l'assurance maladie notamment, pour promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion.

Des résultats particulièrement bons ont été produits depuis 2020 par l'exécution de la stratégie nationale « Gabon Égalité » qui promeut l'égalité des genres, notamment en éliminant les lois discriminatoires dans le code civil et le code pénal.

Pour atteindre l'ODD 10 des efforts soutenus restent à faire pour réduire les inégalités et le taux de pauvreté.

4.2.5 ODD 11



Les principaux centres urbains du Gabon sont confrontés aux contraintes d'une urbanisation rapide et incontrôlée: constructions anarchiques, forte exposition aux catastrophes naturelles, prolifération des déchets, difficultés d'accès aux transports en commun, pollution de l'air, développement de l'insécurité et de l'économie informelle. La pauvreté, l'alcoolisme et la mortalité sont ainsi quelques-uns des fléaux des zones d'établissement spontané.

Le Gabon connaît un déficit de logement estimé à 225 000 soit 118 logements pour 1 000 habitants contre 19 en Côte d'Ivoire⁸⁷. Une proportion importante de la population vit dans les bidonvilles : 38,7% en 2005 ; 37% en 2014 ; 36,6% entre 2016 et 2018. Avec moins de 60 000 logements prévus par les projets actuellement portés par les principales institutions nationales de promotion immobilière, la question de l'accès à un logement décent pour tous reste une problématique irrésolue. Les déficiences dans la gestion foncière, les difficultés d'accès aux crédits immobiliers par les ménages et les retards dans l'exécution des grands projets structurants entravent le développement de villes durables et résilientes aux changements climatiques.

La gestion durable des villes pâtit du faible verdissement des paysages urbains, de l'émergence de quartiers spontanés, de la faiblesse de l'assainissement et des inondations fréquentes auxquelles sont de plus en plus confrontés certains quartiers urbains.

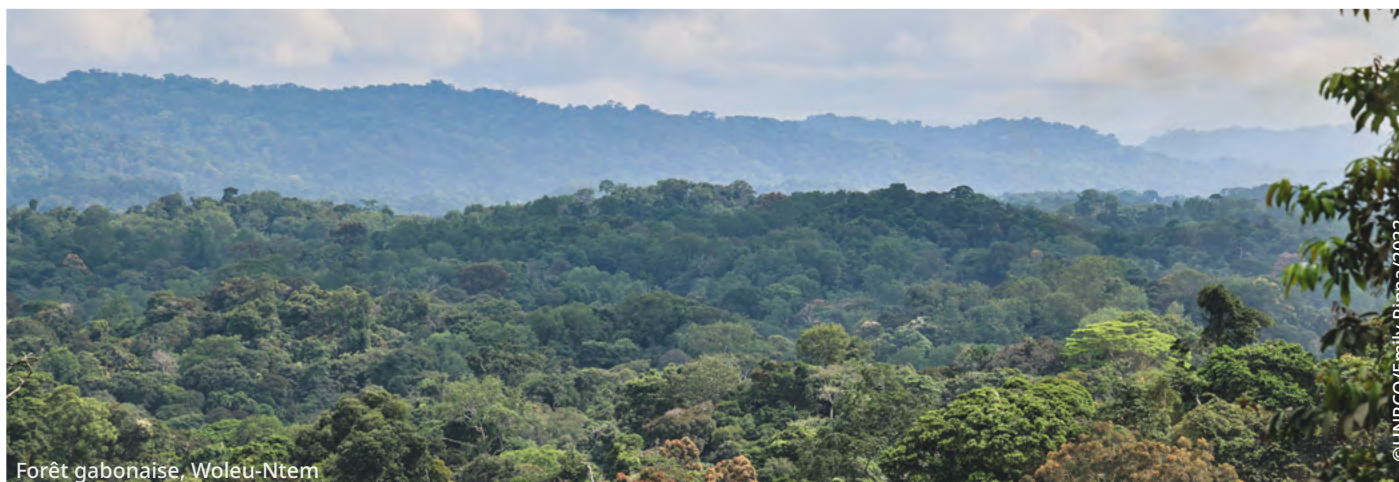
Le système de gestion des déchets en milieu urbain est défaillant (voir point 4.1.6.), ce qui a un impact négatif sur la salubrité des villes et surtout des quartiers sous-intégrés. Pour l'heure, la mise en place de systèmes de triage et de recyclage des déchets tarde à être réalisée ainsi que l'économie circulaire qui pourrait être un important levier de création d'emplois verts.

Concernant les transports publics, le niveau de satisfaction des populations en 2020 reste faible (28%) même si des efforts ont été réalisés par les autorités en créant, en 2019, une nouvelle société de transport urbain qui, malheureusement, peine à répondre à la demande⁸⁸.

L'impact environnemental négatif des villes est en progression. Les teneurs moyennes de particules fines qui étaient en 2011 de 37,4 microgrammes par mètre cube en zone urbaine et 37,6 en zone rurale ont en 2016, respectivement progressé de 4 points et de 2,8 points. A l'horizon 2030, l'atteinte de l'ODD 11 semble compromise

mais des efforts considérables peuvent être enregistrés sous réserve de l'intensification des investissements pour répondre à la demande de logements sociaux décentes, d'un réseau de transport sûrs, accessibles et viables, d'infrastructures et de services essentiels, en particulier pour les populations pauvres qui vivent dans des quartiers sous intégrés.


4.3 LA PLANÈTE




Il s'agit ici des objectifs de développement durable 12, 13, 14 et 15 portant respectivement sur les modes de consommation et de production durables, les changements climatiques, la préservation des eaux et celle de la terre et des forêts. Il s'agit pour chacun de ces objectifs de préserver l'environnement, les eaux et les forêts, et de limiter l'empreinte matérielle ainsi que les émissions de gaz à effet de serre (GES).

4.3.1 ODD 12

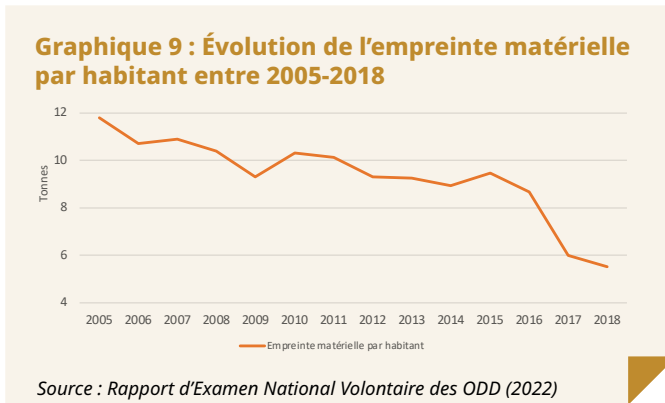
12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Les données rassemblées montrent des évolutions contrastées de l'empreinte matérielle (quantité de matières premières utilisées) et de la consommation intérieure de matières premières. En effet, l'évolution de l'empreinte matérielle par habitant du Gabon a régressé entre 2005 et 2018, passant de 11,7 à 5,5 tonnes par habitant (cf. graphique 9 ci-dessous). Cette progression est en ligne avec les efforts menés pour mieux gérer durablement les ressources naturelles et les changements dans les modes de productions et de consommation plus responsables.





Toutefois, la consommation intérieure de matières est passée de 5,4 tonnes/hab. en 2000 à 6,0 tonnes/hab. en 2017. Par unité de PIB en dollars constants de 2010, l'empreinte matérielle (quantité de matières premières utilisées) est passée de 0,52 kg en 2000, 0,66 kg en 2010 et à 0,63 kg en 2017. Dans le même temps, les déchets électroniques générés par habitant sont passés de 5,3 kg en 2000 à 7,42 kg en 2010 et à 8,7 kg en 2019⁸⁹.

L'accélération du processus de transformation préconisée dans le cadre du PAT, qui comprend une forte composante d'industrie de transformation et de promotion de l'agro-industrie, pourrait générer de fortes émissions de GES. Il sera important d'en évaluer les impacts climatique et environnemental pour prévenir et faire face aux risques les plus nuisibles.



4.3.2 ODD 13

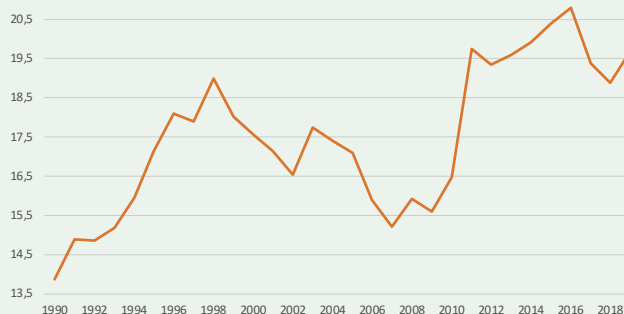
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	
---	--	---

Le changement climatique, dû aux gaz à effet de serre produits par les activités humaines, menace aujourd'hui gravement la croissance économique durable, la réduction de la pauvreté, la qualité de vie et la stabilité politique dans le monde en général et au Gabon en particulier. La combinaison de plusieurs stress à différents niveaux tels que l'augmentation des températures, la montée des eaux, la modification du régime des pluies, exerce une pression accrue sur les groupes vulnérables⁹⁰.

Le pays s'est engagé à rester neutre en carbone d'ici 2050 grâce à des efforts conséquents de limitation des émissions des secteurs de l'énergie, de l'affectation des terres et de la foresterie tout en accélérant sa transition vers une économie à bas carbone.

En termes de tendances historiques annuelles⁹¹, les pics d'émissions du Gabon depuis l'adoption de l'Agenda 2030 ont eu lieu en 2016 où des records allant jusqu'à 20,8 millions de tonnes d'équivalent CO2 ont été enregistrés. Les émissions du pays sont toutefois contrebalancées par sa capacité d'absorption massive. Cette capacité de séquestration du carbone, principalement attribuée à ses écosystèmes forestiers couvrant 88% du territoire dont le pouvoir d'absorption est quatre fois supérieur aux émissions, contribue à la neutralité carbone du pays. Fort de cette capacité, le pays ambitionne de tirer des dividendes de sa gestion intégrée des écosystèmes dans l'action climatique. A ce titre, après avoir reçu la certification de son stock de carbone, le Gabon aspire à monétiser ses crédits carbonés, estimés à 5 US\$ milliards de dollars en 2021, et à assurer sa transition vers les énergies vertes.

Graphique 10 : Émissions de CO2 (kt) au Gabon entre 1990 et 2019



Source : *Climat Watch (2023) <https://www.climatewatchdata.org/countries/GAB>, consulté le 24 janvier 2023.*



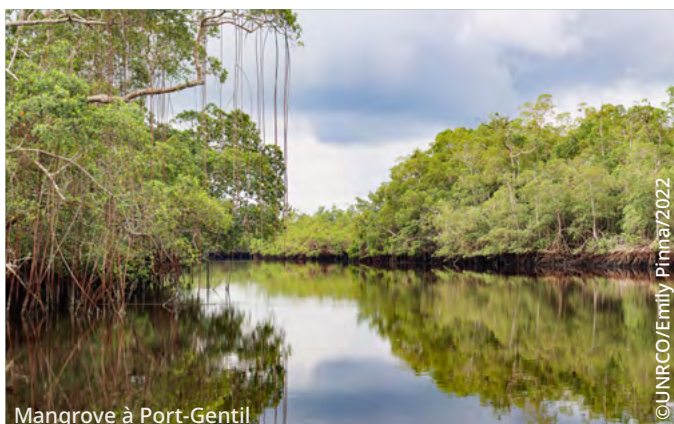
Cependant, les engagements climatiques actuels du Gabon se heurtent aujourd'hui à l'absence de plan d'adaptation chiffré permettant d'anticiper les impacts probables des changements climatiques, de limiter leurs conséquences sur les secteurs vitaux de l'économie gabonaise et de tirer profit des opportunités potentielles à valoriser telles que déclinées dans la seconde contribution déterminée au niveau national.

Une stratégie nationale d'adaptation du littoral gabonais et de ses populations aux chocs des changements climatiques avait été élaborée dès 2011. Cette stratégie visait à lutter contre l'érosion côtière et la submersion marine, à assurer une gestion efficace des eaux de ruissellement et à renforcer les systèmes de prévision et de prévention des catastrophes. Dans ce cadre, un projet de modernisation et de renforcement du réseau national des stations météorologiques, appuyé par Météo-France, a permis de développer des systèmes d'observation et de prévision des risques climatiques. D'autres appuis sont en cours pour le renforcement du système d'information météorologique pour permettre au pays de disposer de capacités de prévention face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.



Dans le cadre de ses communications nationales, le Gabon a fait des évaluations qui mettent en évidence les risques climatiques et les zones de vulnérabilité. La montée des eaux de mer, les érosions et les pertes des côtes apparaissent comme les principales vulnérabilités auxquelles le pays est confronté. Le Gabon a adopté une loi de développement durable en 2014 qui encadre toutes les activités et les interventions conduites dans le pays qui sont censées avoir une incidence sur le climat et le développement durable.

Pour améliorer et certainement atteindre ses objectifs en matière de durabilité et de climat, en particulier dans les secteurs de l'électricité et des transports, le pays devra surmonter ses goulots d'étranglement actuels dans les domaines de la technologie, des infrastructures et des finances, ainsi que ses politiques et réglementations nationales.





4.3.3 ODD 14

14 VIE AQUATIQUE 	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	
--	---	---

Le Gabon dispose d'un potentiel hydrographique très riche avec 20 000 km² de bassins fluviaux et est baigné par l'océan Atlantique sur plus de 850 km de côte. Les riches ressources aquatiques et marines du Gabon jouent un rôle crucial dans son développement national et le bien-être humain, sous la forme d'une économie bleue. Sa zone maritime est estimée à environ 265 000 km², qui comprend une mer territoriale de 12 miles nautiques (extensible à 24 miles) de zone économique exclusive (ZEE) le long des côtes de l'océan Atlantique. Les ressources naturelles du pays, notamment la pêche, les plages et les mangroves sont cependant confrontées à des pressions croissantes dues à de multiples activités humaines et au changement climatique. Parmi les principales pressions figurent la pression démographique croissante des populations côtières et la pollution qui menacent de détruire l'intégrité de ces écosystèmes côtiers et marins qui sont vitaux pour le pays.

Près de 90% de la population totale du pays est urbaine et réside dans les zones côtières, qui concentrent également une grande partie des activités économiques⁹². Diverses formes de pollution, affectant les ressources en eau douce du pays ainsi que les ressources côtières et marines, représentent une menace considérable pour la vie sous-marine, ainsi que pour les chaînes de valeur qui y sont liées.

Les évaluations des experts locaux montrent qu'une grande partie de la pollution du pays est liée à ses activités agricoles et à son développement urbain, ainsi qu'à son approche de la gestion des déchets et des produits chimiques dangereux. D'autres parties sont dues aux activités liées à l'hôtellerie dans les zones côtières, qui peuvent être facilement traitées par des interventions politiques ciblées.

En dépit de ses niveaux plus faibles de production de déchets plastiques, avec une composition inférieure à 60% de l'ensemble de ses déchets, par rapport à ses homologues de la région d'Afrique centrale, les projections du Gabon jusqu'en 2025 montrent un taux rapide de croissance du problème, si aucune mesure innovante urgente n'est mise en place⁹³. Cette situation est principalement liée au manque d'infrastructures et de technologies pour la gestion des déchets solides dans les zones urbaines, ce qui fait que la plupart de ces déchets, en particulier les plastiques, se retrouvent dans les écosystèmes marins et côtiers du pays.

Les autorités gabonaises continuent néanmoins de mettre en place différentes interventions visant à la durabilité de ses ressources côtières et marines, bien que les progrès soient lents et l'impact minime. La couverture du pays en zones protégées par rapport aux zones marines est de 28,8%⁹⁴ avec 20 zones marines protégées. Le pays a élaboré en 2011, le Plan Stratégique pour le Développement Durable, de la Pêche et de l'Aquaculture pour la période 2011-2016 qui a bénéficié de nombreux partenariats, notamment avec le Japon, ayant permis le développement de centres de pêche artisanale et de l'aquaculture continentale à Libreville, Owendo, Port Gentil, Lambaréné et Omboué.

Le Gabon a aussi lancé en 2013 l'initiative Gabon Bleu et la politique de gestion des écosystèmes aquatiques en vue d'assurer le maintien à long terme de la biodiversité et de la valorisation des ressources marines. La création par le décret n°0312 du 25 septembre 2014 du Conseil National de la Mer, organe de conception, de planification et de coordination de l'action de l'État en mer, a facilité l'adoption en 2017 d'une Stratégie Maritime Intégrée. Selon l'Ocean Health Index, les actions de conservation côtière du Gabon obtiennent un score global de 63 sur 100, ce qui est inférieur au score moyen mondial de 69⁹⁵.

Les résultats de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement considèrent l'énormité des déchets plastiques comme un frein au développement au niveau mondial et national, y compris les impacts négatifs sur les écosystèmes marins, et proposent un accord de la communauté mondiale visant à établir un accord international juridiquement contraignant d'ici 2024⁹⁶. Le Gabon, grâce à sa participation continue aux plateformes régionales et mondiales sur les questions environnementales, a la possibilité de tirer profit de sa situation ainsi que de ses expériences au niveau national pour influencer les négociations internationales sur le traité envisagé, notamment par le biais de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE).

Parmi les défis importants relevés dans le rapport d'ENV sur les ODD, on note : la réduction de l'impact de la pêche illécite et la maîtrise des pollutions et autres utilisations anarchiques de l'espace et des ressources du littoral ; le renforcement du système d'information des pêcheries.





4.3.4 ODD 15

15
 VIE
 TERRESTRE

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification

Le Gabon est l'un des pays les plus boisés de la planète. Ses forêts couvrent 88,97% de sa superficie, tandis que les savanes, les mangroves et les zones humides, entre autres, couvrent les 12% restants, en plus de comprendre environ 8 000 espèces végétales avec un taux d'endémisme de 20%⁹⁷.

La valorisation durable du secteur forestier est un maillon essentiel dans la stratégie de diversification économique du Gabon. La gestion des écosystèmes fait l'objet d'un leadership politique sans équivoque en la plaçant comme une des pierres angulaires de la stratégie nationale de développement du Gabon. Cet engagement des autorités se manifeste notamment par son adhésion au processus REDD+ et par la mise en place d'un dispositif réglementaire et juridique en droite ligne avec les engagements internationaux pris par le pays dont la finalité est la préservation de l'intégrité forestière. L'adoption d'un code forestier en 2001, saluée pour sa contribution à la durabilité et à la résilience des terres forestières, ainsi que la création d'aires protégées sur plus de 11% du territoire national répond favorablement à l'indicateur 15.1.2 des ODD sur la « Proportion de sites importants pour la biodiversité terrestre et d'eau douce qui sont couverts par des aires protégées, par type d'écosystème ».

En effet, le pays compte 13 parcs nationaux, dont deux inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, qui sont associés à d'autres zones protégées terrestres et d'eaux intérieures. Couvrant 22,44% de la superficie totale du

pays⁹⁸, ces aires protégées dont celle de l'Ivindo d'une superficie de 300 000 hectares, jouent un rôle important dans la conservation de la biodiversité et l'atténuation du changement climatique⁹⁹. Le pays abrite également près de 60% des derniers éléphants de forêt d'Afrique, récemment classés comme étant en danger critique d'extinction¹⁰⁰. La proportion moyenne des zones clés pour la biodiversité couvertes par des aires protégées se situent en 2019 respectivement à 93,6% et 61,4% d'eau douce et terrestre. Le pays dispose d'un important réservoir de produits forestiers non ligneux à la disposition des communautés locales qui constitue une source potentielle de revenus pour les pouvoirs publics. Par ailleurs, à la suite d'une décision gouvernementale prise en 2017, toutes les entreprises d'exploitations forestières ont l'obligation d'avoir, à l'horizon 2022, la certification Forest Stewardship Council.

Aujourd'hui, près des 2/3 soit 67% de la superficie concédée à l'exploitation forestière (14,2 millions d'ha) sont sous aménagement durable et 14% des concessions font l'objet de certification. Entre 2000 et 2010, le Gabon enregistre une baisse significative des activités de déforestation estimée par l'AGEOS à 0,04% sur la période soit 0,004% en moyenne par an.

Tableau 1: Répartition des superficies attribuées à l'exploitation forestières

Superficie attribuée		Superficies sous aménagement durable		Superficie sous certification	
Superficie (millions ha)	Concession (nombre)	Superficie (millions ha)	% superficie attribuée	Superficie (millions ha)	% superficie attribuée
15,5	136	11,8	76%	2,5	21,3%

Source : Ministère des Eaux et Forêts (2022)





Dans sa gestion forestière, le Gabon, comme les autres pays du bassin du Congo est confronté au conflit Homme/faune qui gêne le développement de l'agriculture par les populations riveraines. Un projet de construction de barrières électriques est à l'étude par les services compétents de l'Etat ainsi que la promotion d'initiatives de commercialisation des produit forestiers non ligneux et d'activités d'éco-tourisme.



À cela s'ajoutent les défis que posent la gestion soutenable des aires protégées et l'exploitation durable des ressources forestières ainsi que l'affectation des terres. L'élaboration avancée d'un plan national d'affectation des terres (PNAT) manifeste l'engagement du pays à sécuriser le foncier rural, d'intégrer et de protéger les groupes marginalisés, notamment les femmes et les jeunes des zones rurales.

Le Gabon a réalisé des progrès importants dans la protection de la biodiversité depuis son adhésion en 1997 à la Convention sur la diversité biologique (CDB). La digitalisation des opérations de lutte contre le braconnage et l'intensification d'actions de contrôle pedestre dans les parcs ont permis de faire régresser les infractions passant de 236 en 2013 à 53 infractions répertoriées en 2018.

En somme, le Gabon se situe sur une trajectoire positive pour atteindre les cibles de l'ODD 15 à moyen terme, mais reste confronté à de nombreux défis. En effet, le Gabon doit poursuivre ses actions de plaidoyers pour une mobilisation accrue de ressources en tirant profit de ses efforts remarquables de conservation et du soutien déjà affiché par la communauté internationale sur les questions environnementales. La mise en place de nouveaux partenariats stratégiques est nécessaire pour effectuer la transition vers une économie verte et bleue, tout en renforçant les cadres politiques et d'incitation fiscale pour une meilleure planification et gestion des écosystèmes financiers.

L'un des défis est aussi celui d'obtenir la juste rémunération de la conservation des forêts dont les bénéfiques profiteront à toute l'humanité, notamment dans le cadre de la gestion climatique. À cette fin, il conviendrait pour le Gabon de poursuivre ses efforts amorcés visant, d'une part, à valoriser le capital naturel et, d'autre part, à développer des mécanismes innovants de financement vert pour alimenter efficacement le développement durable.

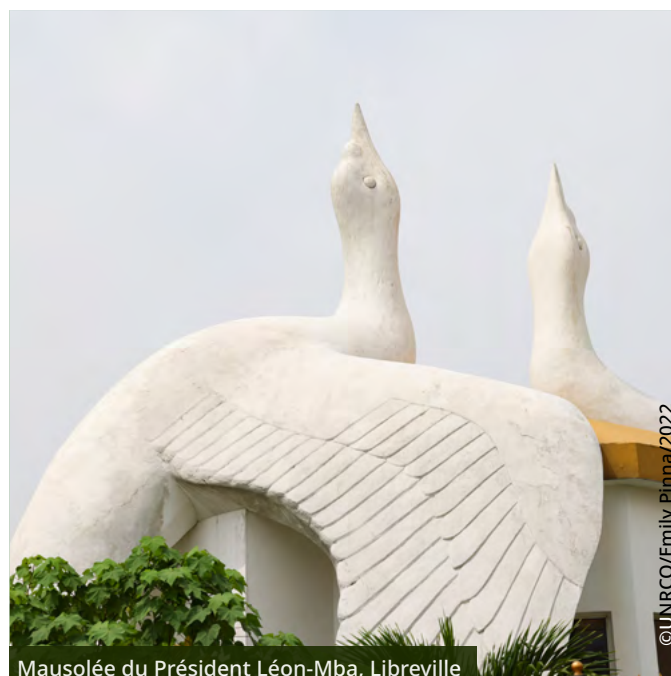
4.4 ODD 16

<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p> 	<p><i>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</i></p>	
--	---	---

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Dans sa stratégie visant à « consolider les fondations de l'émergence », le Gabon s'est engagé sur la nécessité de répondre aux exigences de bonne gouvernance, de développement local, de promotion de la paix, de la sécurité en conformité avec les cibles de l'ODD 16¹⁰¹. Toutefois, ces différentes politiques publiques n'auront d'impact que si elles sont concrètement adossées aux principes de participation citoyenne, redevabilité, accès à l'information et au service public, transparence, égalité et équité de genre, efficacité et efficacité, respect de l'état de droit et de la démocratie.

Les violences électorales survenues dans le pays à la suite des élections de 2016 ont gravement impacté le mode de gouvernance sur le renforcement de l'état de droit.





Les faibles capacités d'action des organisations de la société civile et une appropriation insuffisante par les populations, notamment les plus vulnérables, des principes fondamentaux de droits des humains réduisent leurs opportunités d'implication dans le processus de planification du développement économique et social. L'accès à l'information devrait donc être pris en compte afin de favoriser la transparence, la lutte contre la corruption, la participation citoyenne et la culture de redevabilité, pour des progrès réels en termes de gouvernance.

La corruption demeure un défi important, malgré des efforts apparents de la part du Gouvernement en cette matière. Bien qu'affichant en 2021 le niveau de corruption le plus faible au sein de la zone CEMAC, le Gabon se classe à la 124^e place mondiale sur 180 pays selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International. Les progrès réalisés restent insuffisants pour réduire sensiblement la corruption dans le pays, et sa perception par les populations. L'inefficacité du système judiciaire, les déficiences dans la gouvernance des finances publiques et la faible qualité des organes de contrôle laissent prospérer la corruption dans le pays. Le retour du Gabon à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en 2022, illustre la volonté des autorités à continuer à assainir le cadre de gouvernance et la transparence dans le secteur des ressources naturelles.

Sur le plan institutionnel, le Gabon a renforcé son dispositif en créant un ministère dédié à la Promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption ainsi que l'opérationnalisation des entités comme la Commission Nationale de Lutte contre la Corruption et l'Enrichissement Illicite (CNLCEI), l'Agence d'Investigation Financière (ANIF) et plus récemment l'Agence Nationale de Vérification et d'Audit (ANAVEA). L'ajout de la dimension droits de l'Homme et de l'égalité des genres dans les prérogatives

du ministère de la justice constitue un signal fort. La mise en place du Mécanisme National de Dialogue et d'Echange (MNDE) réunissant autour du ministère de la Justice, la CNDH et la société civile est un autre signe de l'engagement à promouvoir le dialogue, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'Homme.

Il faut noter l'engagement fort pris par le Gouvernement pour la promotion du genre et de l'égalité des sexes, surtout à travers la Stratégie Gabon Egalité qui est dans sa deuxième année d'exécution et sera implémentée jusqu'à la fin de 2023.

Ces initiatives semblent répondre aux exigences de la demande sociale dans un contexte de lutte contre la corruption, de modernisation de l'administration, de transparence de la justice, de renforcement de la démocratie et de la décentralisation, de protection et de promotion des droits humains.

Toutefois, l'absence des cadres de suivi/évaluation des indicateurs de gouvernance adossés à un système robuste de production de données statistiques devraient inciter les autorités à promouvoir de meilleures pratiques de bonne gouvernance et de redevabilité des politiques, stratégies ou démarches inclusives. Ceci, en vue d'asseoir la transparence dans la gestion des affaires publiques et la création d'un environnement favorable au développement et au respect de l'état de droit.

L'effectivité de la mise en œuvre de l'ODD 16 requiert que l'Etat, avec l'appui de ses partenaires, s'engage à respecter, protéger et faire valoir ses engagements internationaux relatifs à la bonne gouvernance ainsi qu'aux droits humains. De plus, les populations, acteurs de leur propre développement, devront voir leurs capacités renforcées afin de veiller au respect de leurs droits fondamentaux par les détenteurs d'obligations.

4.5 ODD 17

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

A l’instar d’autres pays, l’expérience de la gestion des différentes crises économique et sociale au Gabon a mis en évidence l’avantage comparatif que représentent les partenariats, comme principal levier stratégique, pour répondre aux enjeux systémiques et créer les conditions d’un développement durable et inclusif. En effet, la mutualisation ainsi que le partage des ressources, des connaissances et des savoir-faire que possèdent les populations, le secteur privé, la société civile et les autorités à différents échelons appuient la réalisation des ODD au côté des gouvernements.

Principalement, quatre dimensions de l’ODD17 sont abordées pour analyser les progrès du Gabon dans la mise en œuvre de l’ODD17. Elles couvrent la mobilisation des ressources nationales, la mobilisation des ressources extérieures, le partenariat pour le développement durable et le recueil de données.

Les flux financiers mobilisés par le Gabon pour financer ses objectifs de développement sont à la fois internes et externes, publics et privés. Ils résultent des prélèvements fiscaux sur les opérations des agents économiques et des emprunts contractés aussi bien sur les marchés financiers domestiques, régional et international.

Financement interne. La mobilisation de ressources intérieures reste fortement dépendante des fluctuations des cours des matières premières, même si le poids des recettes pétrolières s’est progressivement atténué en ne représentant que 11,5% des recettes budgétaires en 2021. Les recettes hors pétrole dont la part s’est accrue, constituant environ 65% du total des ressources budgétaires, ne suffisent pas à renverser la tendance déclinante des recettes publiques observée depuis 2014.

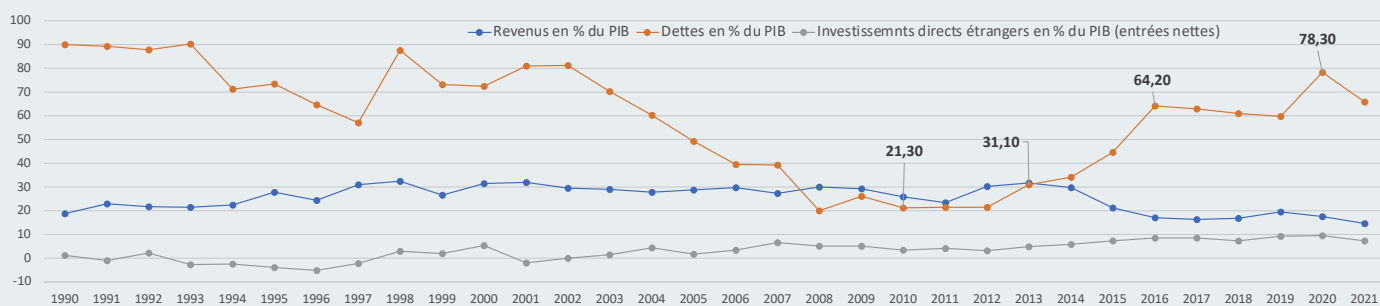
En effet, rapportées au PIB, les recettes publiques ont représenté 17,6% du PIB en 2021 contre 21,7% en moyenne sur les dix dernières années¹⁰².

À côté des recettes effectivement encaissées, il y a les sommes non prélevées au titre des mesures fiscales dérogatoires au droit fiscal commun. Les dépenses fiscales qui en résultent (exonérations, déductions, abattements, crédits d’impôts, etc.) étaient estimées à 48,4 milliards de FCFA pour l’impôt sur les sociétés en 2018 et à 118,8 milliards de FCFA en ce qui concerne la taxe sur la valeur ajoutée en 2019¹⁰³.

Ce déclin résulte de l’inefficacité des mesures fiscales incitatives octroyées pour stimuler l’investissement corrélées à un système défaillant de lutte contre la fraude et la corruption présentant des limites évidentes. Cette situation traduit les difficultés du pays à dynamiser les capacités de mobilisation de ressources internes pour financer son développement. L’élargissement de l’assiette fiscale à travers des politiques fiscales adaptées qui n’altèrent pas les facteurs de croissance s’avère nécessaire. La faiblesse des recettes domestiques a contraint l’Etat à recourir aux financements extérieurs pour combler le déficit en ressources nécessaires au financement des plans nationaux de développement. Aussi, pour relancer l’ensemble de ses programmes de développement, le Gabon a davantage recouru à des capitaux extérieurs.

Financement externe. Le ratio de la dette s’est envolé, passant de 21,2% en 2010 à environ 31% en 2013, 64% en 2016, puis 78,3% en 2020, soit 8.3% au-dessus du plafond de la Sous-région CEMAC fixé à 70%. Les perspectives macroéconomiques encourageantes à court terme devraient élargir l’espace budgétaire pour répondre aux contraintes financières de la dette. En 2022, ce ratio serait en nette réduction en se situant à 52,6% du PIB. Ces emprunts sont contractés à la fois sur le marché financier sous régional par l’émission de titres publics et sur le marché financier international auprès des partenaires multilatéraux et bilatéraux, ainsi que par obligations souveraines en euros. Bien qu’orienté à la baisse, le service de la dette reste important et représente encore 48,9% des recettes en 2022. Les autorités devront maintenir les efforts de discipline budgétaire permettant de renforcer la crédibilité de la gestion de la dette.

Graphique 11 : Évolution des revenus et de la dette en % du PIB



Source : <https://www.imf.org/external/datamapper/datasets>





Péninsule du Cap Lopez à Port-Gentil

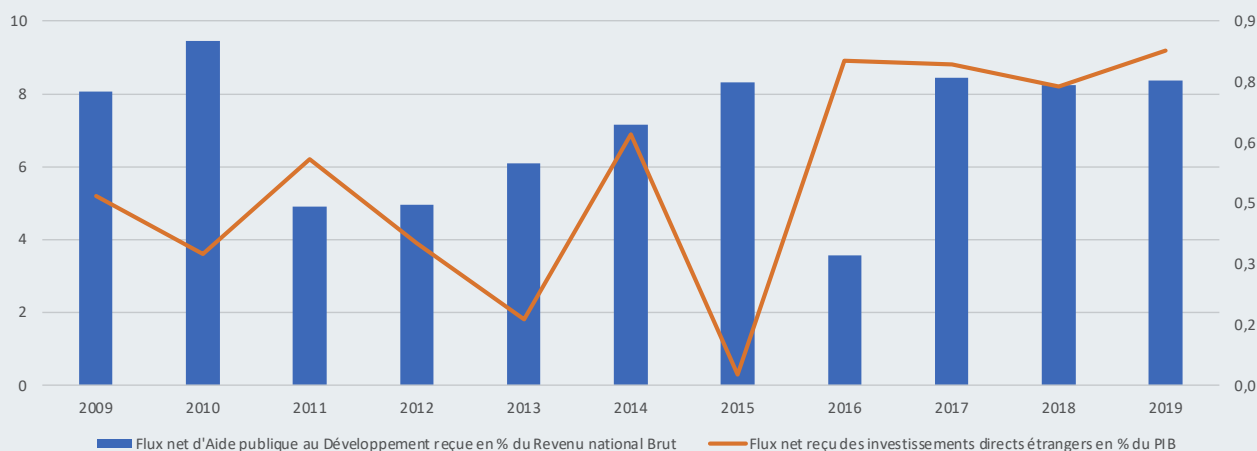
© UNRCO/Emily Pihna/2022

Les **investissements directs étrangers (IDE)**, représentent un apport important dans le financement du développement du Gabon. Historiquement, le secteur pétrolier recevait l'essentiel des IDE. Aujourd'hui, une diversification est perceptible avec notamment les investissements importants réalisés dans le cadre du développement de la chaîne de valeur du manganèse dont la production fait du Gabon l'un des leaders mondiaux du secteur. Les secteurs agro-industriels sont également en pleine expansion avec des investissements à hauteur de plus 2 milliards d'euros du groupe OLAM pour développer, en partenariat avec l'Etat, la zone économique à régime

privilegié de NKOK. De 2016 à 2019, ils ont oscillé entre 8,6% et 7,5% du PIB.

En revanche, **les flux d'aide publique au développement (APD)** sont traditionnellement faibles au Gabon du fait de son statut de pays à revenu intérieur de la tranche supérieure. L'assistance officielle reçue par le pays ne dépasse pas 0,8% du PIB en moyenne par an. Depuis 2000, le maximum que le pays ait reçu au titre de l'APD en pourcentage du revenu national brut (RNB) est 1,5% en 2002.

Graphique 12 : Flux d'aide publique au développement en proportion du revenu national brut et des investissements directs étrangers en % du PIB

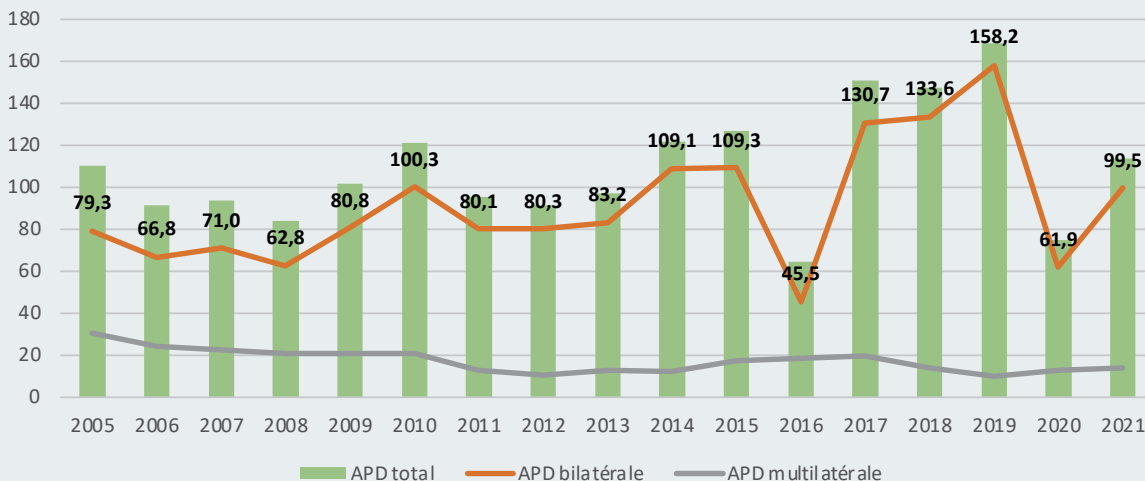


Source : IDE data-gab.pdf (worldbank.org)



Toutefois, le Gabon a enregistré une augmentation des décaissements bruts de 41,6 millions US\$ à 132,74 millions entre 2000 et 2019. Selon les statistiques de l'OCDE, cette hausse est toutefois à nuancer, puisque la part de cette aide accordée sous forme de subvention, qui représentait la plus grande partie (71%), s'est progressivement réduite à partir de 2010, si bien qu'en 2018, c'est la composante « prêts » qui constituait l'essentiel (74%) des financements. Par ailleurs, le mécanisme national de coordination de l'APD a très souvent été décrié tant il manque d'efficacité. Pour voir augmenter ces ressources concessionnelles, le Gabon gagnerait à s'inscrire dans l'amélioration de l'utilisation de ces flux et envisager d'adapter son plaidoyer auprès des partenaires afin de changer la perception qu'a la communauté internationale sur son statut de PRITS.

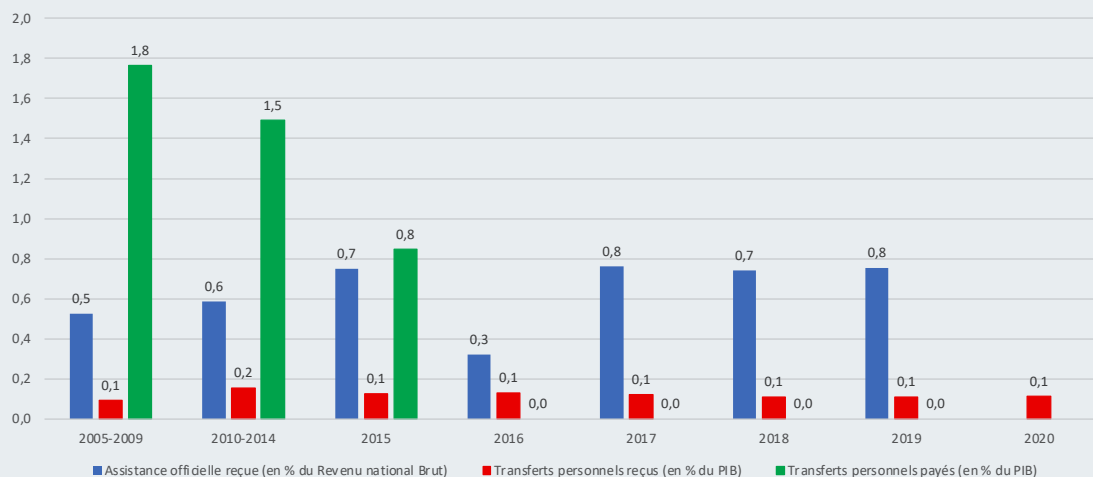
Graphique 13 : Évolutions de l'Aide Publique au Développement (en millions de US\$ constant 2020)



Source : OCDE(2023) <https://stats.oecd.org/qwids/> consulté le 24 janvier 2023

Jusqu'en 2015, les transferts personnels émis du Gabon vers l'extérieur dépassaient largement le montant de l'assistance reçue par le pays (voir graphique ci-dessous). En effet, les transferts personnels reçus sont modestes par rapport aux envois (voir graphique). Ces transferts contribuent tout de même aux dépenses d'éducation, de santé, d'alimentation, de funérailles des familles qui les reçoivent.

Graphique 14 : Assistance officielle reçue et transferts personnels reçus et émis



Source : <https://data.worldbank.org/>



Le Gabon, doté d'une biodiversité exceptionnellement riche et un couvert forestier important, offrent d'énormes opportunités pour l'écllosion de modèles de développement durable innovants. Or les financements mobilisés en appui à un agenda vert ne sont pas suffisamment orientés vers le renforcement de l'économie verte. Ainsi, en 2020, la cartographie des flux financiers élaborée pour la mise en place du Cadre National de Financement Intégré¹⁰⁴ (CNFI), révèle que 4,5% seulement des investissements mobilisés par le Gabon étaient clairement destinés à renforcer l'économie verte. Il s'agit principalement des financements climatiques (fonds Central Africa Forest Initiative, Global Environment Facility, Fonds vert pour le Climat).

La définition d'une stratégie de financement holistique et souple à travers le CNFI permettrait de capter des ressources de la finance climatique, environnementaux et durables en soutien à la mise en des plans de développement nationaux afin d'accélérer la transition vers un modèle économique durable, inclusif et diversifié. Outre le renforcement de la gouvernance des financements verts et durables, le CNFI constitue un outil à travers lequel les partenaires au développement peuvent devenir des catalyseurs de financement et d'assistance technique auprès des autorités nationales.

Selon les données de l'OCDE, sur la période de 2000 à 2018, le Gabon aurait reçu 410 millions US\$ de financements liés à l'environnement. La majorité de ces financements (89%) constituent des prêts concessionnels.

Outre ces prêts, s'ajoutent les dépenses budgétaires directement accordées aux secteurs économiques du Gabon Vert et du Gabon Industriel, même si, au regard de leurs faibles montants, respectivement 2,6% et 2,4%, elles jouent un rôle mineur¹⁰⁵.

L'élargissement des partenariats traditionnels aux possibilités qu'offrent la finance innovante, notamment climatique, est une opportunité pour le Gabon d'augmenter le volume de ses ressources. Le Gabon a compris que la monétisation des services écosystémiques est un levier pour financer son développement durable. En 2019, le Gabon a d'ailleurs bénéficié d'un accord inédit par lequel le Gouvernement de la Norvège, via l'initiative pour les forêts d'Afrique centrale (IFAC-CAFI) a engagé 150 millions US\$ pour des paiements basés sur les résultats (REDD+)¹⁰⁶. En 2022, le pays a reçu un premier paiement de 17 millions US\$. De plus, en juin 2021, le Gabon est devenu le premier pays africain à bénéficier de fonds internationaux dédiés aux crédits carbone grâce à ses interventions et engagements nationaux continus en matière de durabilité des ressources forestières.

Le Gabon est le premier pays africain à avoir matérialisé ce type de financements. Cette opération, ouvre la voie à d'autres types de financements innovants (financement mixte-public et privé, obligations vertes, durables, socialement responsables, etc.) aussi bien avec d'autres partenaires étatiques qu'avec le secteur privé.

En dépit de ces efforts, le partenariat avec le secteur privé identifié comme une alternative pour le financement des politiques publiques, reste insuffisant. L'expérience du Gabon dans la mise en œuvre **des partenariats publics-privés** (PPP) est récente et a été essentiellement développée dans le secteur de la distribution de l'eau et de l'électricité, du chemin de fer et du développement des zones économiques spéciales.

L'ordonnance de 2016 sur les contrats de PPP qui fournit un cadre réglementaire à ce mode de financement alternatif au Gabon peine à produire les résultats escomptés, en l'occurrence dans le domaine des infrastructures. Cette tendance tend à s'inverser depuis 2019 avec la structuration de deux opérations concrètes pour la réalisation et la gestion de la route Transgabonaise et la construction d'un nouveau complexe hydroélectrique en aval du barrage de Kingulé.

Système statistique national. Les enjeux relevés dans le cadre des différentes stratégies de réduction de la pauvreté et de développement durable ont impulsé une prise de conscience sur la nécessité de disposer d'un système statistique national performant. En proie à de nombreuses faiblesses, le Gabon a entrepris en 2014 de reformer son système de statistique nationale sur le plan institutionnel et infrastructurel. Accompagné par la Banque mondiale pour renforcer la capacité statistique nationale, combler les lacunes en matière de production et diffusion des données, les avancées significatives qui ont été enregistrées ne permettent pas encore de lever de nombreux goulots d'étranglements. En 2023, le pays se prépare à organiser son septième recensement général de la population et du logement après celui de 2013.

L'atteinte des cibles de l'ODD 17, invite le Gabon à continuer la dynamique engagée pour la transformation de son modèle de financement du développement, actuellement fortement axé sur les rentes pétrolières. Des actions plus efficaces doivent être menées sur le plan fiscal à travers l'optimisation de son assiette fiscale et le renforcement des dispositifs de lutte contre la fraude et la corruption. L'amélioration du climat des affaires et de l'investissement constitue une priorité pour accroître le rôle du secteur privé dans le développement et aider les pouvoirs publics à capter davantage de financements innovants. L'amélioration de la coordination de l'aide au développement mais surtout la promotion d'une culture de redevabilité, de suivi et d'évaluation portée par un système efficient de données statistiques sont des conditions sine qua non pour atteindre, dans une plus large mesure, les objectifs de l'Agenda 2063 pour la transformation de l'Afrique.





Village d'Okok, Province du Woleu-Ntem

© UNR/CO/Emily Pinna/2022

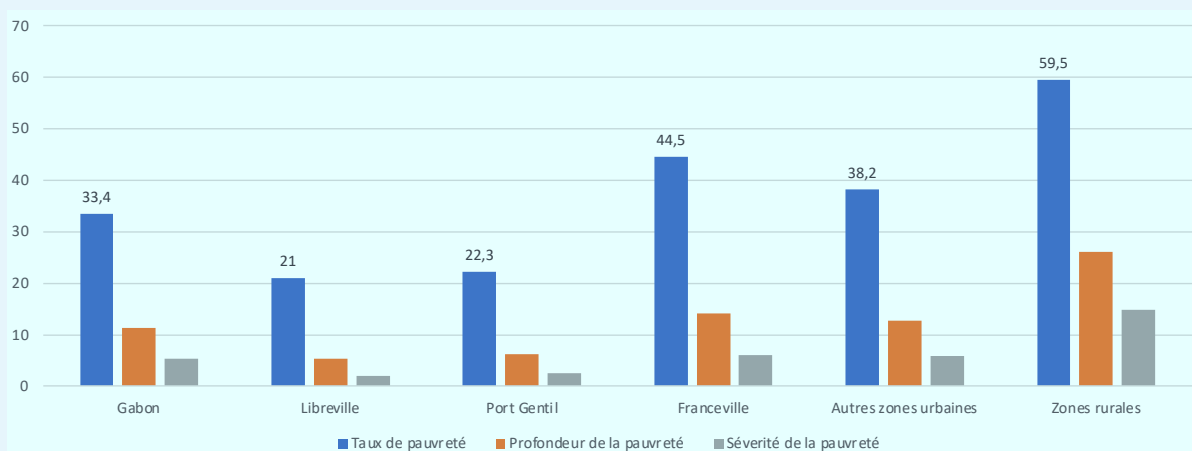
5. SITUATION DES GROUPES VULNÉRABLES AU GABON

Les groupes en situation de vulnérabilité au Gabon, qui sont la cible principale du soutien fourni par le système des Nations Unies, peuvent être réparties en six principales catégories : les pauvres, les populations rurales enclavées, les personnes vivant avec le VIH, les migrants et les réfugiés, les femmes et filles, ainsi que les jeunes.

33,4 % de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté, fixé à 840 400 FCFA par habitant par an soit environ 5,70 USD par jour en parité de pouvoir d'achat [PPA] de 2011. La répartition spatiale de la pauvreté met en évidence le développement territorial inégal et inachevé du pays. Le taux de pauvreté était de 21% à Libreville, 22,3% à Port Gentil, 44,5% à Franceville et 38,2% en moyenne dans les autres centres urbains. Dans les zones rurales où vivent environ 15% de la population gabonaise, le taux de pauvreté était estimé à 59,5%.

5.1 LA PAUVRETÉ URBAINE, EN MILIEU RURAL ET LES INÉGALITÉS SELON L'ORIGINE ET LE STATUT SOCIAL

Graphique 15 : Habitants vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)



Source : Enquête Gabonaise pour l'Évaluation et le Suivi de la Pauvreté (EGEP2) (2017)



Si Libreville et Port-Gentil, qui abritent 75% de la population du pays, ont le plus grand nombre de personnes pauvres comparativement au reste du pays, il reste que la profondeur de la pauvreté n'est pas la même entre zone urbaine et rurale. En effet, elle est de 26% en zones rurales contre 9% en zones urbaines. Dans le même temps, les inégalités sont plus fortes en zone rurale qu'en zone urbaine avec des coefficients de Gini respectifs de 42,3% et de 36,2%.

Une étude de la Banque Mondiale souligne qu'un niveau d'instruction et de qualification insuffisants, un accès restreint aux soins de santé de base et le manque de ressources nécessaires pour vivre dans des conditions descentes influencent la transmission des inégalités et de la pauvreté entre les générations¹⁰⁷. Ces facteurs entraînent les ménages dans une spirale de pauvreté. Ceci souligne à quel point les pauvres, notamment les femmes et les jeunes vivants en milieu rural disposant d'un faible niveau d'instruction ou travaillant à leur propre compte, notamment dans l'agriculture vivrière, sont vulnérables. Leurs enfants ne semblent pas avoir de passerelles pour échapper à la pauvreté dans leur vie d'adulte, même en cas de migration d'exode rural. Cette migration constitue une contrainte supplémentaire sur des habitats urbains précaires communément appelés « matitis » ayant déjà une forte concentration de populations à faible revenu¹⁰⁸.

5.2 LES POPULATIONS RURALES ENCLAVÉES

Les zones rurales du Gabon hébergent des populations forestières, semi-nomades, vivant essentiellement de chasse, de cueillette et de pêche et utilisant pour se soigner les services des écosystèmes forestiers. Ces populations, constituées de groupes sociaux distincts (territoires, langues et cultures), se sont progressivement sédentarisées et représentent environ 1% de la population. Elles sont présentes dans des zones difficiles d'accès du territoire national, notamment dans les provinces du Woleu-Ntem, l'Ogooué-Ivindo et la Ngounié¹⁰⁹.



Femme portant un fagot de bois

©UNRCO/Emily Pinna/2022

Souvent isolées, ces populations vivent dans la pauvreté et la marginalisation avec un accès très limité aux services de base (santé, éducation, état civil, etc.). La majorité de ces populations est illettrée et ne dispose ni de pièces d'état civil, ni de protection sociale. Elles ne participent pas aux processus décisionnels, ce qui les condamne à la marginalisation, la discrimination, l'extrême pauvreté, l'incapacité d'exercer leurs droits, y compris sur les écosystèmes forestiers de leur environnement.

L'inclusion de ces groupes marginalisés connaît un certain intérêt auprès du gouvernement et des partenaires au développement. Le système des Nations Unies au Gabon, à travers le programme conjoint « Citoyenneté et Protection Sociale », a accompagné le Gouvernement dans ses efforts d'inclusion sociale des populations forestières et des personnes vivant dans des zones difficiles d'accès en fournissant les certificats de naissance à des personnes qui n'en possèdent pas afin qu'elles puissent accéder à l'éducation, aux services de santé et à la protection sociale.

5.3 LES MIGRANTS ET LES RÉFUGIÉS

Historiquement, le Gabon est un important pôle d'attraction pour les migrants en raison de sa richesse et de sa stabilité. Selon le recensement général de la population et du logement de 2013, le Gabon compte 1,8 million d'habitants dont 19,5% issus de la migration internationale¹¹⁰. Elle comprend des populations issues de processus migratoires variés incluant des personnes à la recherche d'opportunités économiques, des personnes fuyant l'instabilité politique, sécuritaire ou climatique, des personnes trafiquées et des demandeurs d'asile ou réfugiés.

5.3.1 Les demandeurs d'asile et les réfugiés

À fin novembre 2021, le nombre de réfugiés enregistrés au Gabon était de 291¹¹¹ et celui de demandeurs d'asile de 54¹¹². Le pays dispose d'un cadre juridique et administratif national solide pour la protection des réfugiés. La Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), avec sa sous-Commission d'éligibilité, détermine le statut de réfugié et favorise leur intégration. Cependant, le Gabon n'a pas encore ratifié les deux conventions des Nations Unies sur l'apatridie. Bien que des progrès aient été faits par le biais du projet Citoyenneté et Protection Sociale pour fournir des actes de naissances aux enfants et adultes qui en sont dépourvus, les procédures de détermination de l'apatridie n'ont pas encore été mises en place. Ce qui laisse les apatrides nés hors du Gabon dans l'impossibilité d'obtenir une identité légale dans le pays.

5.3.2 Les personnes trafiquées

Le trafic d'êtres humains, notamment de femmes et d'enfants, qui arrivent irrégulièrement par les voies maritimes et terrestres a augmenté ces dernières années, alimenté par le renforcement des réseaux de la criminalité

organisée, surtout pendant la période de Covid-19. La plupart des personnes faisant l'objet de trafics sont des jeunes femmes et hommes originaires principalement d'Afrique de l'Ouest. Les femmes et les enfants sont souvent victimes de violences, d'abus de toutes sortes et portent des traumatismes profonds.

Les jeunes filles sont surtout exploitées comme domestiques ou sur le marché du sexe, tandis que les jeunes garçons sont plus exploités dans des emplois précaires. On estime que le nombre d'enfants qui travailleraient en situation de servitude, voire d'esclavage, au Gabon pourrait s'élever à 53 000¹¹³. En outre, à la suite du récent boom minier au Gabon, le travail et l'exploitation sexuelle sur les sites miniers constituent un sujet de préoccupation croissant. Peu de données sont disponibles dans ce domaine et les quelques statistiques disponibles pourraient être sous-estimées.

Face à cette situation, les autorités ont pris des mesures importantes pour améliorer la gestion des mouvements migratoires, notamment en matière de protection des enfants victimes de la traite. L'accord de coopération signé par le Gabon avec le Togo, relatif à la lutte contre la criminalité organisée, s'inscrit dans ce cadre. Un accord de coopération de même nature est en cours de discussion avec le Bénin.

Depuis 2016, le gouvernement en collaboration avec l'UNICEF, a sauvé environ 850 enfants victimes de traite. Malgré la signature des accords multilatéraux et bilatéraux entre les états membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la traite des enfants s'est aggravée ces dernières années, en violation des dispositions du Protocole de Palerme relatives à la criminalité transnationale organisée.

Afin de combler ces lacunes, le Gabon a adopté la Loi 003/2018 portant Code de l'enfant et des amendements ont été apportés au Code pénal et au Code civil pour mieux protéger les victimes de la traite des personnes et étendre les délais d'enregistrement des naissances. L'insertion du régime probatoire dans les alternatives à l'emprisonnement débouche aussi sur la mise en œuvre des recommandations du Comité des Droits de l'enfant du 6 juin 2016 à Genève et dans l'application des observations du Comité des experts de l'Union africaine relatives au respect de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant de 1990.

Grâce à ces efforts, le Gabon a été classé de "Tier III" en 2019 à "Tier II" dans le rapport 2020 du Département d'État des États-Unis. Cependant, l'intégration des principes de protection dans les mécanismes d'entrée, entre autres l'interception en mer et l'identification, l'orientation et l'assistance au sein des mouvements migratoires, reste toujours une priorité pour répondre pleinement aux normes internationales de protection.

5.3.3 Les migrants économiques

Les principaux motifs de l'immigration internationale sont la quête d'un emploi (52,1%), le regroupement familial (21,8%) et le mariage (18,1%). S'agissant du cas spécifique de la migration de la main-d'œuvre étrangère vers le Gabon, il est important de souligner son importance dans le fonctionnement d'ensemble du marché du travail. En effet, la main-d'œuvre étrangère est répartie dans plusieurs secteurs d'activités. Sur l'ensemble des migrants étrangers au Gabon, 68% sont originaires de l'Afrique de l'Ouest, 22% des pays de la CEMAC et 7% des pays d'Afrique centrale hors CEMAC.



Femme fabricant des pots en ciment

©UNRCO/Emily Pinna/2022

5.4 LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Au Gabon, l'épidémie du VIH/Sida a été stabilisée au cours des dix dernières années avec un taux de prévalence toujours élevé estimé à 3% en 2021. Les femmes et filles, âgées de plus de 15 ans, sont plus infectées par le VIH que les hommes et les garçons (4,6% contre 1,6%)^{114,115}. Ceci reflète d'importantes inégalités basées sur le genre, la forte incidence des violences basées sur le genre et un besoin d'autonomisation des femmes et des filles afin qu'elles puissent mieux se protéger du VIH mais aussi des maladies sexuellement transmissibles.

En 2021, sur un total estimé de 47 000 personnes vivant avec le VIH (PVVIH) au Gabon, 73% connaissaient leur statut sérologique positif. 54% d'entre elles suivaient un traitement antirétroviral (ARV), mais moins de 40% des PVVIH sous traitement ARV avaient fait le test de la charge virale. Les difficultés d'accès au traitement, aux différents et l'irrégularité de la prise en charge des examens de la charge virale, entre autres contraintes, impactent la qualité de vie des PVVIH. La situation des enfants et des adolescents reste très préoccupante. En effet, seulement 20% des enfants de moins de 15 ans ont accès aux traitements ARV, ceci constitue une inégalité d'accès au traitement ARV et met en exergue les défis que rencontrent

les autorités dans la mise en œuvre de la stratégie mondiale contre le sida 2021–2026 au Gabon.

L'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant a connu une baisse significative. Elle est passée de 90% en 2020 à 71% en 2021. Ce qui éloigne le pays de l'objectif d'éliminer la transmission du VIH de la mère. En effet, ces résultats montrent le ralentissement des activités de prévention et des stratégies et actions prioritaires recommandées au niveau national. Notamment, d'assurer le dépistage du VIH et le conseil à l'initiative du prestataire et la prise en charge du VIH dans les structures de santé maternelle, néonatale et infantile et de fournir un traitement antirétroviral aux femmes enceintes.

La prévention de la transmission mère-enfant du VIH (PTME) reste un défi. La proportion de femmes enceintes infectées par le VIH qui ont accédé aux services de PTME est en recul, elle est passée de 90% en 2020 à 71% en 2021. La faible performance de la cascade PTME visant à traiter les mères et prévenir la transmission du VIH au nourrisson pâtit des contraintes inhérentes au système de soins et à la situation économique des mères dans un contexte où le VIH reste une pathologie encore fortement stigmatisante.

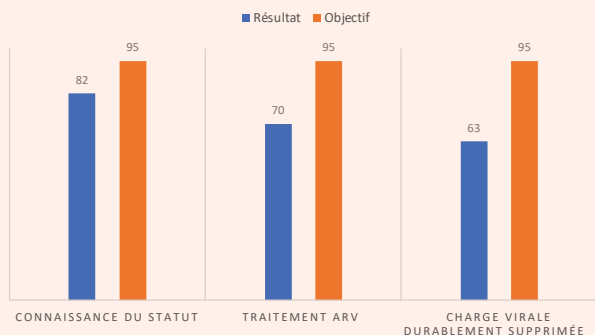
S'agissant des populations à plus haut risque d'infection VIH, notamment les professionnelles du sexe, les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes et les consommateurs de drogues injectables, elles restent très vulnérables en raison d'une forte stigmatisation qui les décourage à chercher à accéder aux services de prévention et de traitement du VIH/Sida. Seulement 57,9% des travailleurs/ses du sexe ont des relations protégées avec leurs clients/tes selon ONUSIDA. Les vulnérabilités persistent et les progrès en matière de prévention combinée du VIH restent insuffisants en raison des discriminations persistantes et de la faiblesse des ressources financières allouées.



La Covid-19 a créé d'autres défis pour la lutte contre le VIH et les personnes les plus touchées par la pandémie de VIH, en détournant l'attention et la dépense publique de la lutte contre le VIH/Sida et d'autres maladies. Les chaînes d'approvisionnement en médicaments et produits essentiels, déjà faibles, ont été davantage affaiblies. Une enquête menée auprès des personnes vivant avec le VIH par ONUSIDA en 2020 pour mesurer l'impact de la Covid-19 a montré que 92% ont maintenu leur accès au traitement ARV contre 8% qui ont arrêté en raison des difficultés d'accès (manque de ressources financières, peur d'être infectés par la Covid-19, etc.)¹¹⁶. Néanmoins, environ une personne sur trois ayant pu accéder au traitement antirétroviral a déclaré n'avoir pas pu obtenir les médicaments nécessaires au-delà d'un mois. La Covid-19 a créé d'énormes difficultés pour 38% d'entre eux (perte d'emploi, des revenus, réduction des salaires etc.) aggravant ainsi leur vulnérabilité.

Ces dernières années, le Gabon fait régulièrement face à des ruptures d'ARV de première ligne. Ces ruptures, dues à des dysfonctionnements dans la gestion des allocations budgétaires affectées aux ARV, exposent les PVVIH à des risques majeurs pour leur survie. Face à cette récurrence des crises, les autorités doivent urgemment renforcer le financement du traitement antirétroviral pour les personnes vivant avec le VIH ainsi que la planification de l'approvisionnement des médicaments et intrants de santé et également améliorer la gestion des stocks sur tout le territoire national. Des progrès ont été observés avec la restructuration de l'Office Pharmaceutique National pour assurer la disponibilité des médicaments dans les structures hospitalières publiques.

Graphique 16 : Progrès vers les cibles 95-95-95 (%)



Sources : Programme national de lutte contre les infections sexuellement transmissibles, Direction générale de la prévention du Sida, 2022.



Vendeuse au marché, Libreville

© UNRCO/Emily Pima/2022

5.5 LES FEMMES ET LES FILLES

En 2020, le Gabon affichait le taux d'inégalité de genre le plus élevé (0,525) parmi les pays ayant un développement humain élevé à cause de sa forte mortalité maternelle, de son taux de natalité élevé chez les adolescentes et de la faiblesse du taux d'activité des femmes par rapport aux hommes¹¹⁷. Les femmes et les filles sont davantage touchées par les défis auxquels le pays est confronté. La pauvreté affecte plus les femmes (36%) que les hommes (32%). L'une des causes de cette féminisation de la pauvreté est due aux taux élevés de grossesses précoces et d'abandon scolaire qui laissent les filles non-instruites en situation de vulnérabilité et de détresse. Les femmes pauvres exercent en grande majorité des emplois indépendants et non qualifiés¹¹⁸.

Toutefois, ces dernières années beaucoup de progrès a été faits pour éliminer les inégalités hommes/femmes. Le Gabon a démontré une forte volonté politique au plus haut niveau pour combler les inégalités de genre et promouvoir des politiques et programmes visant à améliorer les conditions des femmes et des filles. La stratégie « Gabon Égalité » 2021-2023, financée entièrement par l'État avec un budget estimé de 14 milliards de FCFA (environ 25 millions US\$), a permis de marquer des avancées importantes en matière de droits des femmes et de lutte contre les violences faites aux femmes, y inclus par les biais de l'ouverture d'un centre d'accueil pour les femmes victimes de violences, y compris les femmes et jeunes filles étrangères (migrantes, trafiquées, etc.).

Selon l'Indice Les Femmes, l'Entreprise et le Droit de la Banque Mondiale, qui examine la législation qui affecte la capacité des femmes à être entrepreneurs et employées, le Gabon avait obtenu un score moyen de 82,5 en 2021 contre 57,5 en 2020¹¹⁹. L'amélioration de ce score est le résultat d'une révision approfondie du code civil et du code

pénal gabonais dans le cadre du plan stratégique « Gabon Égalité » pour éliminer toute forme de discrimination à l'égard des femmes et des filles dans les lois. Les femmes n'ont plus besoin d'obéir à leur mari et peuvent être chef de famille comme les hommes. Les deux conjoints ont des droits égaux sur les biens immobiliers et une autorité administrative égale sur les biens pendant le mariage. Les femmes peuvent choisir leur lieu de résidence et peuvent trouver un emploi sans l'autorisation de leur mari. Elles peuvent ouvrir un compte bancaire au même titre que les hommes. Leur accès au crédit est devenu plus facile. Les femmes sont désormais protégées par la loi contre la violence domestique. Un centre, accueillant les victimes de violences basées sur le genre, vient d'être ouvert dans la capitale avec une capacité d'accueil de 150 femmes et enfants. Les efforts doivent continuer afin que les nouvelles lois soient appliquées en pratique pour une effective égalité entre les genres.

La loi prévoit un quota de 30% de femmes dans les emplois supérieurs de l'Etat et dans les candidatures des femmes aux élections nationales et locales. Les femmes occupent des postes importants comme ceux de Premier Ministre et Chef du gouvernement, de ministre, de président du Senat ou de la Court Constitutionnelle, de maire de grandes villes, comme Libreville.

Pourtant, en 2019, seulement 18% des parlementaires au Gabon étaient femmes¹²⁰. Les femmes qui s'engagent dans la vie politique sont souvent victimes de violences psychologiques, physiques et même sexuelles ce qui les décourage à poursuivre leurs ambitions et démotive celles qui voudraient s'y engager.

En général, les violences basées sur le genre et sexuelles persistent à un haut niveau. Elles étaient aggravées pendant la période de la Covid-19 et continue d'être un problème très préoccupant touchant toutes les couches de la société. Les violences frappent tout particulièrement



les femmes et les filles vivant avec un handicap, même si des statistiques complètes ne sont pas disponibles surtout à cause d'un faible taux de dénonciation de cas de violence. Le taux de personnes vivant avec handicap dans la population au Gabon était estimé à 2% en 2013¹²¹.

5.6 LES ENFANTS

La situation des enfants au Gabon demande une attention particulière, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale, ainsi que de leur accès à l'état civil. En matière de santé, en dépit de tous les efforts consentis par le Gouvernement et les partenaires au développement, les enfants survivent et se développent dans un contexte caractérisé par une forte mortalité infanto-juvénile, loin des cibles définies dans le Plan National du Développement de la Santé 2017-2021 à savoir 30 pour 1000 naissances vivantes et de celui de l'ODD 3 à l'horizon 2030 qui est de 25 pour 1000 naissances vivantes. En effet, le taux de mortalité infanto-juvénile est de 60,4 pour 1000, le taux de mortalité infantile de 40,6 pour 1000 naissances vivantes et le taux de mortalité néo natale de 26,0 pour 1000 naissances vivantes selon le RGPL.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation : une couverture inégale de l'offre de soins sur le territoire national notamment en infrastructures sanitaires de tous types dotées d'équipements adéquats (conservation des vaccins, plateaux techniques, etc.), des ressources humaines en santé insuffisantes et un déficit d'allocations budgétaires pour la prévention et les soins de santé primaire.

Il y a également une faible coordination intersectorielle, notamment sur les problématiques liées à la qualité des infrastructures de base telles que l'eau potable, l'assainissement et le logement, sources d'interventions fragmentaires et cloisonnées.

Dans le secteur éducatif, la violence en milieu scolaire est particulièrement élevée dans un contexte de décrochage scolaire et de faible performance des élèves. Ces violences, qui sont des actes de nature aussi bien sexuelle, verbale, physique, psychologique qu'économique, touchent à la fois les filles et les garçons, mais dans des proportions différentes¹²². Ainsi, 41% des filles sont victimes de violences sexuelles contre 34% des garçons. Plus de 70% des violences à l'école ne font pas l'objet de signalement, ce qui limite aussi leur prise en charge tant par l'école que par les parents. Par ailleurs, les violences domestiques sur les enfants sont aussi répandues, y inclus les violences sexuelles sur les mineurs.

L'adoption d'un dispositif de protection des enfants victimes de violence en 2020 (numéro vert « SuperMwana»), avec l'appui de l'UNICEF, et son corollaire de prise en charge psycho-sociale et médicale sont à saluer. Cependant, les mesures préventives, telles que la sensibilisation et l'information collective, tant en milieu



Enfants d'un village à Okok

©UNRCO/Emily Pinna/2022

scolaire qu'au sein des familles, doivent être amplifiées en tant que principaux mécanismes de prévention contre les violences, afin de renforcer le développement d'un environnement protecteur.

Concernant l'accès des enfants à l'état civil, il convient de relever que la citoyenneté au Gabon est conférée par la nationalité gabonaise de l'un des parents et non par la naissance dans le pays. Bien que l'enregistrement des naissances soit obligatoire, seuls 89,6% des naissances sont officiellement enregistrées et 18% de celles-ci ne sont pas suivies d'une délivrance d'acte de naissance¹²³. Cette lacune entraîne des conséquences néfastes sur les droits des enfants. En effet, l'absence de pièces d'état civil ferme l'accès à l'école, aux services de santé et aux mécanismes de protection sociale.

Grâce au Programme conjoint des Nations Unies «Citoyenneté et protection sociale», environ 4000 enfants et adultes ont pu recevoir leurs actes de naissance sur l'ensemble du territoire. Cet appui reste insuffisant et souligne l'ampleur de la tâche qui reste à mener.





Ruelle du centre-ville de Libreville

© UNRCO/Emily Pinna/2022

6. ÉCOSYSTÈME FINANCIER ET OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT

Une accélération des progrès vers les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) n'est possible que si les financements sont mis en adéquation avec les besoins financiers. En 2021, une cartographie de l'écosystème financier du Gabon a été menée par le gouvernement avec l'appui du PNUD. Elle a permis d'établir (1) les tendances des flux de financement du développement ; (2) les politiques de financements pour les flux publics et privés ; (3) les systèmes de contrôle et de suivi indispensables pour mieux aligner les flux de financement avec les résultats de développement ; et (4) la gouvernance et les systèmes de coordination pour la mise en œuvre d'une stratégie de financement des ODD dans un Cadre national de financement intègre (CNFI)¹²⁴. Cette cartographie a permis d'identifier les réformes nécessaires afin d'améliorer le financement des plans de développement nationaux dans un contexte caractérisé par des finances publiques limitées. Des opportunités pour optimiser les ressources financières disponibles et pour mobiliser des financements supplémentaires ont également été élaborées sur la base de la cartographie¹²⁵.

Les principales difficultés dans le cadre du financement des ODD au Gabon résident dans l'absence de plans opérationnels et de cadres des résultats avec des indicateurs, données de base et cibles clairement établis dans un cadre temporel et d'une budgétisation de ces plans opérationnels. Par ailleurs, le relativement faible alignement des plans de développement nationaux avec les ODD est un défi majeur¹²⁶. L'opérationnalisation des plans de développement et leur budgétisation ainsi que

leur meilleur alignement avec les ODD restent donc des priorités importantes comme, également, l'établissement d'un Cadre national intégré de financement pouvant diriger les investissements stratégiquement pour la mise en œuvre des politiques et les programmes prioritaires pouvant produire une accélération des progrès du Gabon vers l'atteinte des 17 ODD à l'horizon 2030.

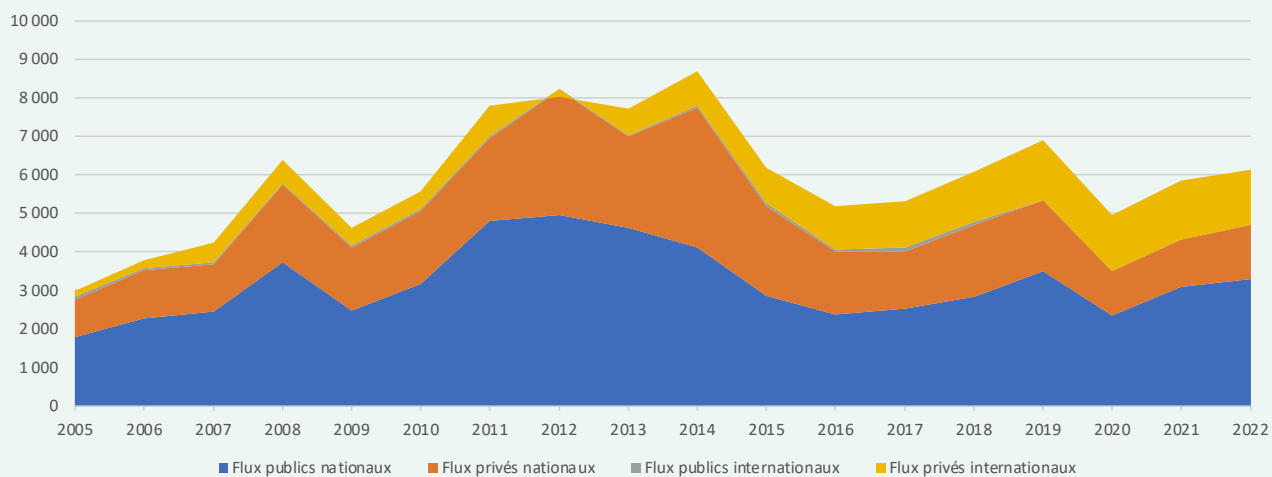
6.1 L'ÉVOLUTION DES FLUX DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Sur la base de la cartographie des flux financiers, un Cadre national de financement intégré (CNFI) a été développé, alignant les finances publiques et privées, domestiques et étrangères sur l'agenda de développement durable avec un budget sensible au genre. Une fois opérationnel, ce cadre est un outil efficace pour mener une réflexion et faire des décisions pour déterminer les actions visant la mobilisation des fonds pour le développement durable et opérer les investissements nécessaires à l'accélération des progrès vers les 17 ODD.

En général, le financement pour le développement au Gabon a augmenté ces deux dernières décennies passant de 3 000 milliards Francs CFA en 2005 à 5 856 milliards Francs CFA en 2020. Le financement a fluctué en fonction des crises économiques avec des baisses enregistrées en 2008, 2014 du fait de la chute du prix du pétrole et en 2020 à cause de la pandémie de la Covid-19.



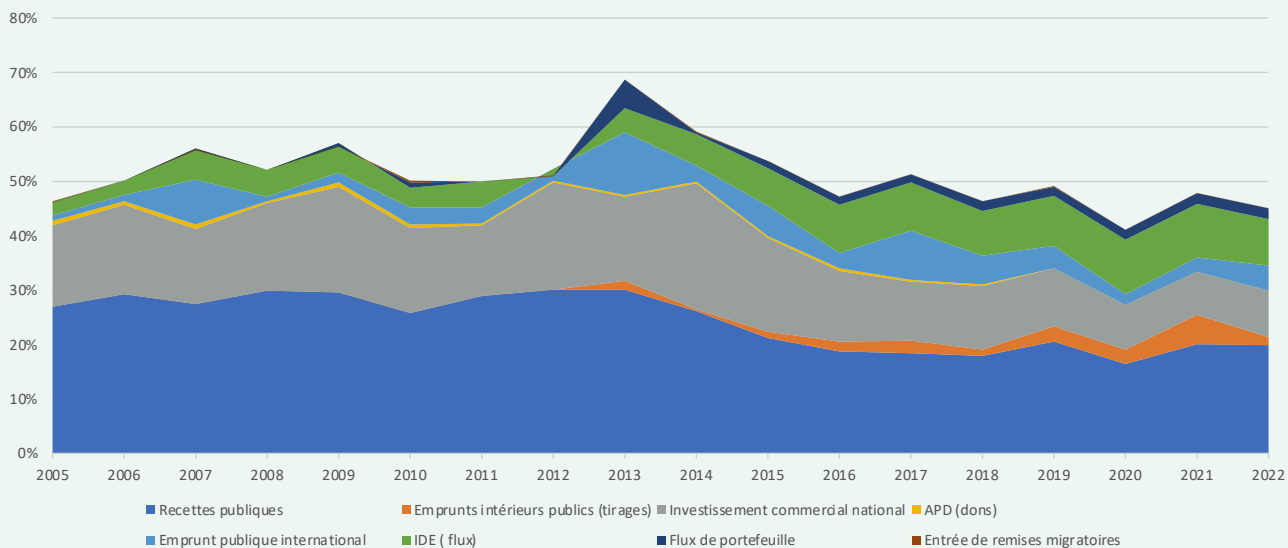
Graphique 17 : Évolution du financement du développement au Gabon (milliards de FCFA, prix constant)



Source : PNUD (2021) Evaluation du financement du développement au Gabon.

De 2005 à 2013 il y a eu une hausse du financement pour le développement au Gabon avec une augmentation des flux de financement internationaux. En revanche, à partir de 2014, par la suite de la crise du pétrole, les flux de financement pour le développement ont baissé, pour reprendre graduellement, mais subir une baisse à nouveau à partir de 2021 suite au début de la Covid-19.

Graphique 18 : Principaux flux de financement du développement au Gabon



Source : PNUD (2021) Evaluation du financement du développement au Gabon.

Des variations ont également été enregistrées dans la composition des flux de financement, avec une expansion relative des financements internationaux et privés dont le volume reste néanmoins plus petit que celui des financements nationaux et publics.



Dans l'ensemble, les financements nationaux ont baissé de manière significative ces dernières quinze années, une tendance qui présente un défi majeur pour le financement du développement afin d'atteindre les ODD. Les recettes publiques et l'investissement privé national ont fortement diminué, alors que les investissements directs étrangers (IDE) ont augmenté passant de 5% en 2005 à 25% en 2020 du total des financements pour le développement.

Ces dernières années, la Covid-19 a considérablement contribué à limiter les recettes de l'Etat du fait de son fort impact négatif sur les activités économiques concernant la plupart des secteurs productifs. Les recettes principales du Gabon proviennent toujours du secteur pétrolier et minier.

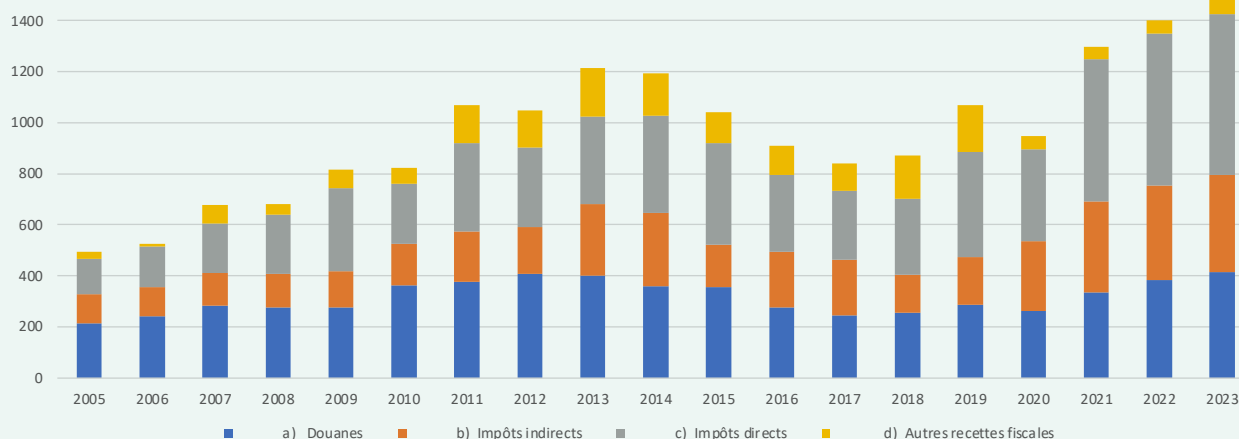
Sur la période récente, les traitements et salaires ainsi que le service de la dette publique représentent la plus grande part des dépenses budgétaires. A la suite de la réforme du système des rémunérations et des recrutements dans les secteurs sociaux et dans les forces de sécurité ayant entraîné des hausses de salaire, les dépenses de personnel et les charges d'intérêts ont connu une trajectoire ascendante. Elles représentent en 2019 près de la moitié des dépenses totales. Ces dépenses obligatoires réduisent les capacités de l'Etat à couvrir d'autres dépenses essentielles notamment celles relatives au social.

L'exposition du pays aux chocs externes constitue un défi constant pour le financement de la masse salariale et le paiement régulier du service de la dette.

En 2019, les recettes fiscales au Gabon provenaient principalement des impôts directs (34%), de la douane (24%) et des impôts indirects (16%). La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) représentait environ 66% des impôts directs.



Graphique 19 : Evolution des recettes fiscales du Gabon (en milliards de Fcfa)



Source : PNUD (2021) Evaluation du financement du développement au Gabon.



Au total, des nombreuses contraintes se posent pour dynamiser la mobilisation des ressources domestiques au Gabon. Il y a notamment les dysfonctionnements de l'administration fiscale limitant ses capacités à capter le potentiel de l'assiette fiscale, la fraude fiscale et les défis émergents posés par la mondialisation et l'économie numérique.

Le potentiel de mobilisation de recettes indirectes notamment la TVA reste peu utilisé en raison de la persistance de certains dysfonctionnements. La complexité du système de TVA avec ses multiples taux, une assiette d'imposition réduite et des exonérations ainsi que les défauts de remboursement de crédits de TVA aux contribuables sont autant d'entraves à l'investissement privé et à la capacité financière de l'Etat. Les opportunités qu'offrent une transition maîtrisée vers une économie verte et bleue en termes de fiscalité environnementale ainsi que le recours au levier fiscal à des fins de santé publique peuvent abonder le budget de l'Etat tout en préservant la planète et la santé des populations.

Par ailleurs, un secteur informel grandissant et une érosion continue du civisme fiscal constituent des obstacles à l'élargissement de l'assiette fiscale et au recouvrement optimal des recettes.

Le développement urbain non maîtrisé et les dysfonctionnements des administrations foncières sont une occasion manquée de réduire le risque de volatilité pesant sur les recettes traditionnelles tirées des ressources naturelles, assujetties aux fluctuations économiques. La qualité des politiques fiscales et la capacité limitée de l'administration des recettes limitent les options de réformes envisageables. Malgré des progrès réalisés dans l'informatisation pour améliorer le rendement des impôts, il subsiste une marge de progression pour laquelle le pays peut solliciter le soutien des Nations Unies et des partenaires au développement.

Les incitations fiscales, dont le but affiché est de réduire la charge fiscale de certains contributeurs en contrepartie des investissements ou d'actions sociales, entraînent des manques à gagner importants pour le budget de l'état. Une utilisation efficace et efficiente des incitations fiscales requiert des pouvoirs publics de disposer d'outils d'évaluation et des cadres législatifs adéquats. La publication systématique, ces dernières années, d'une évaluation de la liste des incitations fiscales en annexe de la loi de finances constitue une avancée majeure en matière de transparence dans les finances publiques.

En raison de son insertion à l'économie internationale, la question de la manipulation abusive des prix de transfert ainsi que la problématique fiscale de la dématérialisation de l'économie sont autant des défis auxquels fait face le Gabon. La libéralisation des échanges a entraîné la baisse des recettes douanières, ce recul appelle au renforcement de l'efficacité du recouvrement des impôts domestiques. Les partenaires au développement notamment le SNU se tiennent au côté du Gabon pour l'accompagner dans

sa lutte contre les flux financiers illicites, l'érosion des bases d'imposition et l'usage de la technologie pour une mobilisation accrue des recettes domestiques.

6.2 LE CADRE NATIONAL DE FINANCEMENT INTÉGRÉ

Le programme d'action d'Addis-Abeba fournit un nouveau cadre mondial pour le financement du développement durable. Il invite les pays à adopter un Cadres National de Financement Intégré (CNFI) pour faciliter l'atteinte les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le CNFI est un cadre de politiques et de structures institutionnelles conçu pour adopter une approche holistique de la gestion et de la mobilisation de tous les types de financement - nationaux, internationaux, publics et privés - pour atteindre les objectifs de développement durable. Il vise à accompagner le Gabon à développer ses capacités de formulation d'une stratégie de financement des ODD en général et de la transition vers l'économie verte et le développement d'une budgétisation sensible au genre en particulier.

Le CNFI est un outil utile pour le gouvernement dans l'évaluation de son paysage financier et dans la réflexion portant sur les réformes nécessaires afin de mettre en œuvre une approche stratégique, holistique et axée sur les résultats du financement des ODD. Plus spécifiquement, la mise en place d'un CNFI permettra de :

- Stimuler la mise en œuvre des ODD dans le pays ;
- Renforcer la crédibilité des finances publiques notamment l'efficacité des dépenses publiques et la gestion durable de la dette ;
- Mobiliser des financements innovants pour le développement ;
- Créer un environnement propice à la promotion d'un secteur privé aligné sur les ODD.

6.3 LE FINANCEMENT INNOVANT

Dans un paysage financier difficile, où les formes traditionnelles de mobilisation de ressources ne suffisent plus à répondre aux besoins du pays, les approches innovantes de financement apparaissent comme une alternative crédible pour générer des ressources durables au service des objectifs de développement.

Introduite dans le débat international en 2002 lors du Consensus de Monterrey, la notion de financement innovant est au cœur du programme d'action d'Addis Abeba en appelant les pays à mettre en place des mécanismes, instruments et modalités innovants qui ne font pas peser une charge indue sur les pays en



développement. Le financement innovant est un ensemble de solutions et de mécanismes financiers flexible permettant de capter, non seulement les ressources publiques, mais également l'argent privé des marchés financiers mondiaux pour résoudre les questions de développement. Ces instruments sont caractérisés par leur complémentarité par rapport à l'aide publique au développement, par leur prévisibilité et leur stabilité.

C'est dans ce contexte que le Gabon s'est engagé dans la transformation structurelle de son économie et la recherche de sources de financement pour en assurer la viabilité. Pour atteindre cette ambition, la mobilisation accrue des ressources domestiques, la valorisation du capital naturel et le fonctionnement efficace d'un CNFI sont cruciaux.

La recherche de nouvelles assiettes d'imposition revêt un caractère innovant en identifiant des mécanismes fiscaux en faveur d'une croissance verte et inclusive, à faible impact sur l'environnement, la biodiversité et pour une gestion durable des ressources naturelles. En effet, la valorisation du « pétrole vert » du Gabon, c'est-à-dire la biodiversité contenue dans les écosystèmes du pays, le patrimoine forestier, les terres arables et les immenses ressources halieutiques est un levier de croissance durable¹²⁷.

Les options de captation de ressources budgétaires additionnelles pourraient être la conduite d'une réforme fiscale environnementale, des paiements pour services écosystémiques, la compensation des atteintes à la biodiversité, des marchés de produits verts, de la biodiversité dans le financement climatique, ainsi que de la biodiversité dans le financement international du développement¹²⁸. Les fondements de la réforme envisagée reposent sur l'usage harmonieux des incitations (exonérations, déductions et réductions d'impôts) et des mesures d'internalisation d'externalités négatives selon le principe du pollueur-payeur. Ces instruments promeuvent également le développement et la diffusion de technologies et pratiques nouvelles notamment à faible empreinte écologique.

Afin de mobiliser à échelle les financements climatiques disponibles pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, le pays doit investir massivement dans la production de données sur la comptabilité du capital naturel et l'évaluation des services écosystémiques. Le Gabon a déjà fait d'important progrès dans ce sens et est devenu le premier pays africain à recevoir des paiements pour la préservation de sa forêt démontrée à l'aide de données. L'Initiative pour la Forêt de l'Afrique centrale (CAFI) s'est engagée à compenser les efforts du Gabon basés sur les résultats pour 150 millions dollar US sur dix ans.

Le renforcement de la gouvernance des financements verts et durables permettrait une approche plus concertée afin de mobiliser davantage de financements. L'adoption d'un cadre stratégique de financement vert, qui tient compte de la transversalité des objectifs liés au

développement durable, permettrait d'homogénéiser ces différentes classifications afin de faciliter un suivi précis et une meilleure prise de décision. Cette démarche devrait s'aligner sur les besoins de suivi budgétaire vert, requis dans le cadre de futures émissions d'obligations vertes et bleues. La récente certification de son stock de carbone par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC) ouvre des perspectives prometteuses d'intégration régionale et mondiale du pays aux marchés du carbone, source d'importantes ressources financières.

Autre instrument auquel le pays a déjà eu recours est l'échange de dettes (Debt swaps). En 2009, un accord de conversion de dettes du Gabon en projets de développement a été conclu avec la France pour un montant de 60 millions euros aux fins de financer la valorisation et la protection de la forêt gabonaise. Le secteur privé a été jusqu'ici peu mobilisé pour financer le développement, en particulier dans le domaine des infrastructures. À cette fin, les partenariats public-privé doivent être renforcés avec un cadre de gouvernance adéquat. Des outils tels que « les investissements à impact social ou environnemental » mobilisés à travers, notamment, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ou des obligations ESG doivent être davantage utilisés.

La digitalisation de l'économie constitue également une modalité innovante pour capter des financements. L'essor de la téléphonie mobile favorise le développement d'activités financières et de services marchands essentiels pour les populations, notamment les plus vulnérables, exclues des systèmes bancaire et financier classiques.

Au-delà des financements, les partenaires au développement comme les Nations Unies peuvent donc jouer un rôle stratégique de catalyseurs des financements pour le développement, de garants et d'appui au renforcement des capacités du dispositif institutionnel lié à l'environnement au Gabon, tel que le Conseil National Climat, la Caisse des Dépôts et Consignations, le ministère des Eaux et des Forêts, etc. Ceci peut aider à accélérer les procédures des différents fonds climatiques ainsi que la création d'un portefeuille de projets verts et bleus valides prêts à être financés, y compris par le secteur privé.





Barge de bois sur la lagune du Fernan Vaz, Omboué, Gabon

© UNRCO/Emily Pinna/2022

7. ANALYSE DES RISQUES

L'analyse de la situation et des tendances de développement au Gabon dans sa mise en œuvre des mesures nécessaires pour accélérer les progrès vers les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) auxquels le pays a souscrit pour réaliser l'Agenda 2030 à l'horizon de la fin de la décennie révèle un certain nombre de risques susceptibles d'en affecter l'atteinte.

Les principaux risques sont les suivants :

- 1 Les lenteurs et possibles résistances dans la mise en œuvre des réformes pour améliorer la gouvernance qui limite l'efficacité des interventions publiques.
- 2 L'impact de la crise sanitaire qui a ralenti la réalisation des ODD surtout sociaux et économiques et le risque de pandémies futures.
- 3 Les chocs géopolitiques et économiques extérieurs liés aux cours des matières premières, particulièrement du pétrole.
- 4 Le risque politique qui pourrait provenir des processus électoraux à venir
- 5 Le risque environnemental et la sécurité climatique.

L'analyse des risques qui suit, met en exergue le type de risque, décrit les manifestations comme les thématiques impliquées et souligne la probabilité de sa survenue. Elle fait une analyse de l'ampleur de l'impact du risque quant à l'atteinte des ODD.

7.1 LES LENTEURS ET FAIBLESSES DANS LES REFORMES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

L'analyse des données sur les progrès vers l'ODD 16, à la lumière des indicateurs de la Fondation Mo Ibrahim, a montré que le Gabon a connu une dégradation de certaines composantes de la gouvernance, telles que le respect des droits humains, la transparence et la corruption entre 2010 et 2019.

Concernant les droits humains, les droits et libertés, dont celle des médias, ont souvent été affectés à la suite des violences inhérentes aux processus électoraux comme la dernière élection présidentielle en 2016. Les mesures prises dans le cadre de la gestion de la pandémie de la Covid-19 se sont aussi accompagnées de contestations et parfois de violences policières et de privations de droits à manifester, qui ont été considérées comme privatives de liberté par les associations et défenseurs des droits humains¹²⁹.

Concernant la gouvernance économique, les faiblesses en matière d'orthodoxie budgétaire affectent la gouvernance administrative et économique au Gabon. L'administration gabonaise s'est dotée de textes dont le respect pourrait en faire une administration performante¹³⁰. Cependant, le contournement des règles affecte la qualité de la gouvernance. Les conséquences du non-respect des règles sont notamment la faible allocation des ressources budgétaires, l'inefficacité des politiques de lutte contre la corruption et l'insuffisance de la mobilisation des ressources.

La capacité limitée à respecter une discipline budgétaire, comme par ailleurs prévue dans les accords du Gabon avec le FMI, représente un risque moyen, ou modéré. Le respect de la loi, de l'orthodoxie financière, des règles de passation des marchés publics, le renforcement du contrôle interne sont des modalités incontournables pour l'amélioration de la qualité de la gouvernance économique et par conséquent de l'efficacité de l'action publique.

En outre, les faiblesses de la gouvernance sociale, et notamment du dialogue social, limitent les capacités de maintien des acquis sociaux et réduisent l'inclusion et la participation des populations, surtout les plus vulnérables, aux processus de réformes économiques et sociales.



7.2 LES RISQUES SANITAIRES ACTUELS ET LES RISQUES LIÉS AUX PANDÉMIES FUTURES

La crise sanitaire due à la Covid-19 a eu pour effet de capter certaines dépenses sociales et sanitaires vers la gestion de la pandémie. Le risque sanitaire se manifeste par la pandémie elle-même et les mesures de confinement et de distanciation sociale qui ont été prises pour en limiter la propagation.

Le système de protection sociale en place souffre encore de la pression sur les dépenses de santé et sociales qui se sont accrues avec la pandémie de la Covid-19. Face à la crise de la Covid-19 et aux potentielles crises pouvant être engendrées par de futures pandémies, il est important de continuer à accompagner les institutions nationales dans le domaine de la gestion des crises sanitaires et des pandémies. En effet, la crise de la Covid-19 laisse présager un risque de récurrence qui peut en faire un risque systémique du fait de l'extension des activités humaines dans des écosystèmes encore peu affectés par l'homme. Ce risque peut être considéré comme élevé.

Tous les ODD à caractère social et économique peuvent être affectés. Pendant la crise de la Covid-19, la pauvreté a augmenté, de même que le chômage, tandis que les indicateurs de santé, comme ceux de l'éducation se sont dégradés ; le climat social s'est détérioré, alors que le pouvoir d'achat des ménages s'est affaibli, condamnant de nombreuses familles à la précarité. Quant au système de protection sociale mis en place, il souffre encore de la pression sur les dépenses sociales, en particulier celles de santé, qui se sont accrues avec la pandémie de la Covid-19. Les mesures pour atténuer les effets de la crise sanitaire demeurent celles préconisées dans le cadre des programmes de riposte anti-Covid-19, à la fois relatives à la limitation de la propagation, au renforcement des capacités techniques et à la vaccination. Elles supposent l'adhésion des populations qui nécessite une campagne de sensibilisation et un dialogue continu.

7.3 LES CHOCs GÉOPOLITIQUES ET ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURS

Au Gabon, le caractère interdépendant de la croissance durable et des chocs extérieurs liés en l'occurrence à la fluctuation du cours des matières premières et à la baisse de la demande mondiale des produits de base, met en relief sa capacité de résilience économique. Le déséquilibre du marché pétrolier en 2014, qui a induit de multiples conséquences sur l'économie nationale, illustre les difficultés du Gabon à faire face aux pressions consécutives aux aléas géopolitiques et économiques mondiaux.

La hausse rapide des prix, notamment ceux des denrées alimentaires importées et du pétrole, couplée à la vigueur du dollar américain a des effets asymétriques sur l'économie gabonaise. D'un côté, la récente embellie sur

les marchés pétroliers a généré une importante plus-value des recettes pour le budget de l'état, de l'autre celle-ci s'est accompagnée du renchérissement du coût du fret, in fine de l'accélération de l'inflation dans le pays. Ces pressions inflationnistes, en fragilisant la stabilité macroéconomique, constituent des défis dans la conduite des politiques publiques par les autorités.

Cette corrélation met davantage en lumière l'exposition du Gabon au risque d'accroissement des inégalités, d'inflation et de surendettement, amplifiés par les faibles capacités de mobilisation des recettes fiscales.

Mettre en œuvre des actions génératrices d'une transformation structurelle de l'économie gabonaise est une priorité perceptible dans le cadre des déclinaisons programmatiques du PSGE. L'enjeu étant non seulement de maîtriser les dépenses publiques à travers un cadre budgétaire prévenant et efficace, mais aussi d'intensifier les investissements dans les facteurs de diversification économique.

7.4 LE RISQUE POLITIQUE ET SOCIAL

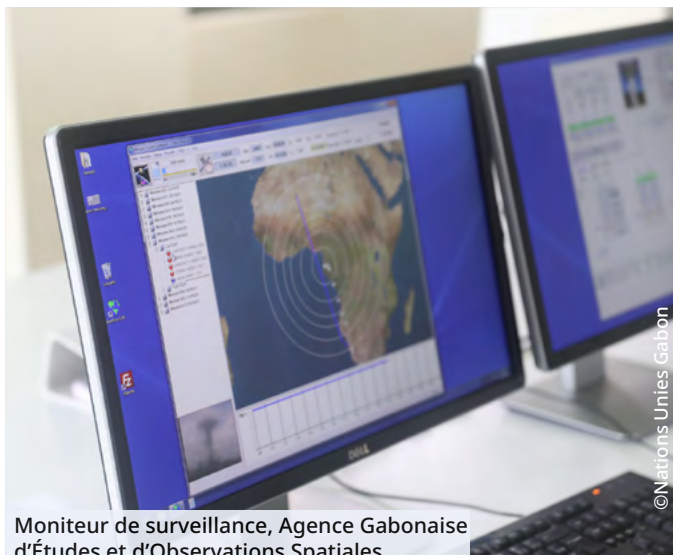
Sur le plan politique et social, le Gabon reste un pays stable, avec des institutions relativement solides et où règne un climat paisible par rapport à bien d'autres pays de la sous-région. Cependant l'impact socio-économique de la Covid-19, qui a engendré un haut niveau de chômage, notamment parmi les jeunes et les femmes, a miné la cohésion sociale et le pacte social.

La récurrence des contestations qui agitent régulièrement les élections politiques au Gabon et les violences qui peuvent en découler, à l'instar des élections présidentielles de 2016, laisse planer des incertitudes quant au déroulé du processus électoral de 2023.

Toutefois, même si ce risque reste modéré, il semble essentiel de renforcer le climat de confiance, les capacités de médiation des jeunes et des femmes, la citoyenneté, la participation inclusive dans le processus électoral.



Drapeaux gabonais au Mausolée du Président Léon Mba, Libreville



Moniteur de surveillance, Agence Gabonaise d'Études et d'Observations Spatiales

© Nations Unies Gabon

7.5 LE RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET LA SÉCURITÉ CLIMATIQUE

Confronté à des défis importants en matière de durabilité environnementale, le Gabon s'est engagé très tôt dans la protection de son riche patrimoine naturel. En effet, selon le Groupe d'Experts Inter Gouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), le Gabon fait partie des pays sensibles aux incidences des changements climatiques. Parmi ces conséquences on peut citer :

- La baisse de la productivité fruitière en forêt de 30% qui est parmi les causes de l'augmentation des conflits homme/éléphants ;
- Une augmentation de la température moyenne de 1°C sur les 35 dernières années ;
- L'érosion côtière et l'augmentation du niveau de la mer à cause d'une avancée de la mer de 10 mètres dans certaines zones sur les vingt dernières années, qui est parmi les causes de l'augmentation du phénomène de la piraterie⁷³⁷. L'érosion et l'élévation du niveau de la mer affectent les moyens de subsistance de populations côtières. Pour s'en sortir, l'attrait pour les activités illicites et criminelles, y compris la piraterie maritime, est forte.

En l'absence d'actions d'adaptation aux changements climatiques, de telles menaces risquent de renforcer la pression sur les infrastructures côtières où se concentrent plus des trois quarts de la population du pays. Par ailleurs, la forte urbanisation du Gabon et la concentration des populations sur le pourtour littoral créent un stress important sur les ressources foncières. Cette urbanisation s'est accompagnée du développement anarchique de quartiers spontanés, dépourvus de système d'eau et d'assainissement et a exacerbé la vulnérabilité des sols aux érosions côtières, aux inondations, ainsi que les menaces sur la biodiversité.

Une étude menée par l'Agence Gabonaise d'Exploration et d'Observation Spatiales (AGEOS) en avril 2021 révèle que l'extension urbaine est le principal moteur de changement lié aux pertes des mangroves dans la Commune de Libreville. Or les forêts de mangroves sont un environnement propice à la reproduction halieutique et constituent par ailleurs un important puits de biodiversité et de carbone pour la lutte contre le réchauffement climatique. De plus, les mangroves constituent un important moyen pour prévenir les inondations par temps de pluies.

La problématique de la gestion des déchets solides et des plastiques, dans un contexte d'habitat congestionné et enclavé, demeure également un défi majeur pour assurer la salubrité des populations. L'atténuation du risque environnemental et climatique nécessite beaucoup de cohérence dans l'aménagement des espaces, la course au foncier et la gestion de l'habitat urbain.



Côte de Nyonié, Province de l'Estuaire

© UNRCO/Emily Piña/2022

En matière de sécurité climatique, le patrimoine environnemental exceptionnel du Gabon fait souvent l'objet de trafics illicites transnationaux, notamment des ressources naturelles (ivoire, faunes sauvage, bois, minerais, or, etc.), opérés par des réseaux de criminalité organisée et des groupes armés, notamment dans les zones frontalières. Ces trafics s'ajoutent à la liste des risques liés à la sécurité climatique et méritent une attention particulière en vue de prévenir les crises et l'instabilité dans les zones affectées par ces trafics, qui sont susceptibles de se propager dans d'autres zones surtout celles transfrontalières.

Au vu des nombreuses initiatives que le Gabon a prises en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques, ce risque est modéré.





Mangrove dans un bras de rivière, Province de l'Estuaire

8. DÉFIS ET OPPORTUNITÉS STRATÉGIQUES

L'examen de la mise en œuvre des mesures afin d'atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) au Gabon faite dans le cadre de ce Bilan-commun Pays révèle des progrès tangibles, mais aussi des défis à relever.

Les différentes évaluations des politiques publiques rappelées plus haut montrent que les progrès vers l'atteinte des ODD sont affectés par les faibles efficacité et efficacité des politiques et des dépenses publiques, exacerbées par un espace budgétaire contraint, comme souligné dans le Plan de Relance de l'Économie (PRE).

Afin de réaliser l'Agenda 2030 et achever son émergence, le Gabon devra redoubler d'efforts pour avancer sur un certain nombre de priorités clés au cours des prochaines années. Dans cette optique, il devra relever les principaux défis suivants :

- 1 **Approfondir les réformes structurelles du cadre macroéconomique** tout en préservant la viabilité du système de protection par des mécanismes de financements adéquats et le maintien des investissements dans les secteurs sociaux clés (éducation, santé, protection sociale, création d'emplois) avec un accent sur les femmes, les jeunes et les groupes les plus vulnérables.
- 2 **Réduire les vulnérabilités budgétaires** par une mobilisation accrue des ressources domestiques, la monétisation des services écosystémiques et une gestion active de la dette publique, dont le fardeau s'est amplifié en raison des exigences de la pandémie.
- 3 **Prendre des mesures fermes et concertées pour relever les défis persistants en matière de gouvernance** et, en particulier, pour renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques, améliorer sensiblement le climat des affaires, lutter contre la corruption et créer un écosystème favorable à la transition vers l'économie verte et bleue, notamment en accélérant la digitalisation du Gabon.
- 4 **Accélérer sa transition d'une économie brune à une économie verte**, en plaçant les industries durables à faible émission de gaz à effet de serre et la création d'emplois décents au cœur de l'avenir économique, avec un accent particulier sur l'industrie du bois, l'économie circulaire et le développement de l'écotourisme.
- 5 **Optimiser son insertion dans les chaînes de valeur mondiale et régionale** afin de tirer profit des zones économiques spéciales par la densification des échanges intra africains, l'augmentation de la production nationale et locale afin de réduire les importations pour satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels de la population et le renforcement de la compétitivité des exportations pour bâtir une économie résiliente.
- 6 **Progresser vers une autosuffisance alimentaire** en vue de réduire les importations et améliorer la nutrition.





©UNRCO/Emily Pinna/2022

7 Protéger et promouvoir la cohésion et l'inclusion sociales, en tirant des leçons de l'impact socio-économique de la Covid-19 sur les populations urbaines et rurales et en renforçant la résilience des populations par des mécanismes de protection sociale universels et adéquats.

8 Poursuivre le renforcement de l'accès aux soins de santé de qualité et la santé publique pour renforcer la résilience face à de possibles pandémies futures (One Health).

9 Développer les capacités de l'ensemble du Gouvernement et du Parlement à intégrer les ODD et les droits humains y compris l'égalité des genres dans la planification, la budgétisation et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement.

10 Développer davantage de partenariats pour accéder à la finance innovante et assurer un financement prévisible et durable des efforts pour atteindre les ODD.

11 Garantir l'accès à l'information et la participation des communautés y inclus par le biais de la digitalisation.

12 Améliorer la production et l'exploitation des données statistiques, afin d'informer la conception et l'exécution des politiques publiques et des programmes, par la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation performant pour mesurer et influencer la conduite des efforts de l'ensemble des acteurs et s'assurer que personne ne soit laissé pour compte.

Face à ces défis, le pays présente également des **opportunités** importantes pour accélérer son développement et l'atteinte des ODD :

1 Son **patrimoine naturel et sa biodiversité exceptionnellement bien préservés** et désormais unique au monde, qui lui ont mérité le titre de « dernier Eden sur terre »¹³². Ce patrimoine représente un atout clé pour le pays, la sous-région et la planète entière dans la lutte contre les changements climatiques et la conservation du patrimoine naturel mondial.

2 Le potentiel important que le pays a, grâce à son patrimoine naturel, d'accéder à des **financements innovants et notamment la finance verte** (les crédits carbones, les obligations vertes et bleue, etc.), avec des effets en cascade sur l'accélération de tous les ODD.

3 La **petite taille de sa population, un peu plus de deux millions d'habitants**, combinée avec un taux d'urbanisation élevé, qui devraient rendre plus facile et rentable, le développement pour tous, sans laisser personne pour compte.

4 Le **contexte de paix et de stabilité**, dans une sous-région affectée par l'instabilité et les conflits, qu'il faut préserver.

5 La **forte connectivité**, grâce à la présence de la fibre optique dans le pays et la forte pénétration des téléphones mobiles, qui devrait faciliter l'accélération du développement des populations et de l'économie à travers la digitalisation.





ANNEXES

© UNRCO/Emily Pinna/2022



Annexe 1: Liste des conventions et protocoles internationaux ratifiés par le Gabon

La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (ICERD) du 29 février 1980.	La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (CAT) du 8 septembre 2000.	Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants du 22 septembre 2010.
Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR) du 21 janvier 1983.	La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRPD) du 1er octobre 2007.	Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés du 21 septembre 2010.
Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ICCPR) du 21 janvier 1983.	Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants du 1er octobre 2007.	
La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) du 21 janvier 1983.	La Convention relative aux droits de l'enfant (CRC) du 9 février 1994.	Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort du 2 avril 2014.
La Convention internationale pour la protection de toutes les personnes et contre les disparitions forcées (CED) du 19 janvier 2011.		



Annexe 2 : Tableau synoptique des risques dans la mise en œuvre des ODD

Type de risque	Description des risques et thématiques	Probabilité de survenue	Coûts pour l'atteinte des ODD	Recommandations pour la mitigation du risque et de ces effets
Risques liés à la gouvernance	LentEURS et possibles résistances dans la mise en œuvre des réformes pour améliorer la gouvernance.	Modéré	<p>(i) La faiblesse de la gouvernance économique limite l'impact de l'action publique sur la réalisation des ODD, notamment dans le cadre des programmes visant l'équité dans l'éducation (ODD 4), la santé (ODD 3), l'accès à l'eau potable (ODD 6), à l'électricité (ODD 7) et à la réduction de la pauvreté (ODD 1).</p> <p>(ii) La promotion de la croissance économique et la création d'emplois se trouvent aussi affectées négativement (ODD 8, et ODD 10).</p>	<p>Mettre en place graduellement des réformes en prévoyant des mécanismes de compensation ou alternatifs pour les groupes qui seront affectés négativement par les réformes.</p> <p>Mettre l'accent sur la mise en place de mécanismes de prévention de la corruption (norme ISO 37001, motivation pour les cadres ; code de bonne conduite ; etc.).</p>
Risques politiques	Les prochaines élections prévues en 2023 peuvent se traduire par des contestations diverses, y compris des résultats.	Modéré	<p>(i) Instabilité politique au moment où le Gabon est en train de mettre en œuvre sa relance socio-économique et sa transformation économique.</p> <p>(ii) Les programmes sociaux pourraient être affectés.</p> <p>(iii) Les investisseurs pourraient suspendre leurs investissements et compromettre la relance économique.</p> <p>(iv) Les progrès attendus en matière de lutte contre la pauvreté et d'accès des populations aux services sociaux de base pourraient être remis en cause.</p>	<p>Lancer un dialogue et une concertation entre les parties prenantes avant, durant et après le processus électoral.</p> <p>Renforcer les capacités de médiation des femmes et des jeunes.</p> <p>Augmenter la participation politique des femmes et des jeunes.</p> <p>Promouvoir la citoyenneté et le respect des droits humains.</p>
	Les changements de gouvernement et au sein de l'Administration pourraient ralentir l'appropriation, la continuité et la mise en œuvre des programmes de développement causant des dysfonctionnements et une discontinuité dans les efforts.	Modéré	<p>(i) La faible capitalisation des expériences passées affaiblit la qualité de la gouvernance, de l'affectation et du contrôle des ressources.</p> <p>(ii) Le processus de planification reste inachevé et la budgétisation peu performante affaiblissant l'efficacité des dépenses publiques.</p>	<p>Mener un plaidoyer pour la mise en place des structures de planification et de gestion participative pérennes.</p>



Type de risque	Description des risques et thématiques	Probabilité de survenue	Coûts pour l'atteinte des ODD	Recommandations pour la mitigation du risque et de ces effets
Risques géopolitiques et économiques	Chocs cycliques sur des marchés pétroliers internationaux et tendance baissière à moyen terme de la production des hydrocarbures. Ces chocs causent les fluctuations irrégulières de l'activité économique au Gabon avec des périodes de boom, de croissance forte, et de ralentissement de l'activité économique, voire de récessions.	Élevé	(i) Les sources de revenus de nombreux ménages éteintes. (ii) La précarité accrue des ménages.	Poursuivre les efforts de soutien à la relance économique pour cette catégorie d'acteurs. Diversifier les exportations et les partenaires commerciaux. Renforcer la sécurité alimentaire et promouvoir la production locale. Maintenir voire intensifier les filets sociaux en s'assurant de leur ciblage.
	Les risques géopolitiques: L'exemple de la crise ukrainienne affecte les circuits mondiaux d'approvisionnements des denrées alimentaires, des produits pétroliers et d'autres matières premières.	Modéré	(i) L'inflation et les contraintes logistiques importées impactent sur la disponibilité des denrées alimentaires et des autres produits de grande consommation réduisant ainsi le pouvoir d'achat et le bien-être des ménages. (ii) La hausse des prix des produits pétroliers et miniers constitue par contre une opportunité pour le Gabon qui peut élargir son espace budgétaire.	Définir les mesures, y compris les subventions, de soutien pour limiter la hausse des prix. Assurer une gestion prudentielle des retombées financières de la hausse des prix du pétrole.
Risques sanitaires	Impact socio-économique important sur le système sanitaire et sur l'économie du Gabon et risque liés à la gestion de potentielles pandémies futures.	Élevé	(i) Santé affectée, notamment des mères et des enfants. (ii) Scolarité des enfants vulnérables compromise. (iii) Activités économiques et sociales ralenties. (iv) Chômage accru. (v) Perte de qualification de la main d'œuvre.	Mettre en place un mécanisme de prévention et gestion des pandémies avec des unités multidisciplinaires. Reformer le système de santé. Renforcer les capacités de prévention et résilience du système de santé.
Risques environnementaux et sécurité climatique	Le changement climatique augmenté les risques environnementaux au: Montée du niveau de la mer et érosion côtière ; augmentation d'inondations ; aggravation du conflit homme/ faune. L'instabilité dans la sous-région et le riche patrimoine naturel du Gabon augmentent le risque de trafics illicites de ressources naturelles qui pourraient déstabiliser certaines régions du Gabon.	Modéré	(i) Destruction de l'habitat et de l'assainissement. (ii) Maladies de source hydrique. (iii) Capacités de résilience réduites. (iv) Limitation de l'activité agricole par la persistance du conflit homme faune. (v) Instabilité dans les zones affectées par les trafics illicites susceptible de se propager a d'autres régions.	Mettre en place des plans d'adaptation aux changements climatiques opérationnels. Renforcer les capacités de résilience des populations. Développement les capacités de prévision et de gestion des chocs climatiques et environnementaux. Mettre en place des réponses adaptées pour le conflit homme faune.



Annexe 3: Synthèse de l'analyse des parties prenantes sur les tendances dans la réalisation des ODD à l'horizon 2030 lors des consultations nationales¹



Perspective positive vers la cible de 2030



Stagnation vers la cible de 2030



Perspective négative vers la cible de 2030

DIMENSION SOCIALE

Objectifs	Tendances par rapport à la cible de 2030	Défis à relever	Opportunités pour l'atteinte de la cible à l'horizon de 2030
Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		<ul style="list-style-type: none"> Faible adaptation et préparation aux chocs extérieurs. Autonomisation des femmes. Croissance inclusive et créatrice d'emplois. Diversification de l'économie. 	<ul style="list-style-type: none"> Accélération de la transformation structurelles de l'économie. Mise en place d'une politique de redistribution des fruits de la croissance avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale et la Caisse Nationale de Sécurité Sociales. Élargissement de la protection sociale aux acteurs du secteur informel et aux migrants.
Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		<ul style="list-style-type: none"> Accroissement des financements dans le secteur agricole. Réduction de la dépendance à l'égard des importations alimentaires. Repeuplement des campagnes. Maîtrise de l'utilisation des produits chimiques. Amélioration des rendements et de la compétitivité et la production de l'agriculture. 	<ul style="list-style-type: none"> Terres fertiles disponibles. Fort engagement politique. Renforcer la sécurité alimentaire.
Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge		<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des infrastructures de santé. Accroissement significatif de la part de la santé. primaire et la prévention dans l'offre des soins. Formation et motivation des personnels du secteur. Disponibilité des médicaments. Viabilité financière de la CNAMGS. 	<ul style="list-style-type: none"> Priorisation des soins de santé primaires dans le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS). Lancement des réformes de la CNAMGS et de la CNSS. Promotion de l'industrie locale du médicament.






¹ Les tendances dans la réalisation des ODD sont issues des consultations des parties prenantes lors de la formulation du Plan-cadre de coopération.



Objectifs	Tendances par rapport à la cible de 2030	Défis à relever	Opportunités pour l'atteinte de la cible à l'horizon de 2030
<p>Objectif 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des résultats scolaires dans l'enseignement secondaire et universitaire. • Mise à jour des curricula de formation. • Modernisation de la carte scolaire. • Construction de nouvelles écoles et universités. • Construction et renforcement des centres de recherche. • Renforcement du système statistique scolaire. • Formation et renforcement des capacités des enseignants. • Réduction des disparités de genre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des compétences vertes en vue des métiers verts. • Développement des structures de formation professionnelle et de l'apprentissage. • Recrutement et formation d'un personnel enseignant qualifié. • Réformes des curricula de formation et des programmes d'enseignement. • Construction des écoles, lycées et collèges • Modernisation des universités.
<p>Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'accès équitable aux opportunités politiques entre les hommes et les femmes. • Éradication de toutes les formes de mariage précoce et de violence faites aux femmes et aux filles. • Amélioration de la perception de l'égalité entre les hommes et les femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la formation professionnelle des femmes et des filles. • Amélioration de la scolarisation des filles et des femmes. • Plaidoyers pour le leadership féminin. • Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie « Gabon Egalité ». • Application de la loi 006/2021 portant élimination des violences faites aux femmes.
<p>Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la disponibilité de l'eau potable et réduction des inégalités. • Amélioration des infrastructures de production et de distribution de l'eau potable des grandes villes en province. 	<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement des travaux du Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau potable et l'Assainissement de Libreville (PIAEPAL). • Développement d'un plan d'aménagement urbain.



DIMENSION ÉCONOMIQUE



Objectifs	Tendances par rapport à la cible de 2030	Défis à relever	Opportunités pour l'atteinte de la cible à l'horizon de 2030
Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable		<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des inégalités d'accès à l'électricité dans les zones rurales. • Renforcement des capacités de production de l'électricité renouvelable. • Augmentation de la production de l'électricité en fonction de la dynamique démographique et des objectifs de l'industrialisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Libéralisation du secteur de la production et de la distribution de l'électricité. • Construction des nouveaux barrages hydroélectriques.
Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		<ul style="list-style-type: none"> • Chômage élevé, notamment des jeunes et des femmes. • Croissance peu créatrice d'emplois. • Promotion des modes de production intensives en main d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accélération de la transformation des produits primaires et de l'amélioration de la productivité • Dynamisme de la ZES de Nkok. • Relance des travaux dans les secteurs fortement créateurs d'emplois (BTP). • Perspectives de croissances encourageantes (2,7% en 2022 et 3,7% en 2023). • Effort de renforcement de l'employabilité avec l'ouverture des Centres de formation professionnelle modernes et adossés aux secteurs porteurs de la diversification.
Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation		<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'innovation. • Accroissement des budgets à la recherche et à l'innovation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de mettre en place des activités bas carbone et visant l'amélioration de la productivité et de la compétitivité. • Hausse tendancielle de la valeur ajoutée manufacturière par habitant depuis 2000.
Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre		<ul style="list-style-type: none"> • Autonomisation et inclusion sociale des personnes vulnérables à travers une meilleure répartition des fruits de la croissance. • Renforcement de la solidité du système financier pour donner confiance aux agents économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement à élargir l'assurance maladie et la protection sociale et en assurer la soutenabilité. • Poursuite du Programme Egalite des Chances pour réduire les inégalités. • Poursuite du Programme « Gabon Egalité » pour réduire les inégalités de genre.
Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables		<ul style="list-style-type: none"> • Accès des populations à un logement digne et décent surtout dans les centres urbains. • Développement d'un système de transport urbain adapté aux besoins de développement de bien-être des populations. • Renforcement de la fourniture en eau dans les quartiers sous-intégrés et dans les zones périurbaines. 	<ul style="list-style-type: none"> • Déficit de logement identifié et volonté d'accroître l'offre de logements sociaux. • Exécution du PIAEPAL en cours dans le Grand Libreville. • Programme d'exécution des voiries urbaines pour fluidifier les transports urbains prévu.

DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Objectifs	Tendances par rapport à la cible de 2030	Défis à relever	Opportunités pour l'atteinte de la cible à l'horizon de 2030
<p>Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Promotion d'une politique d'industrialisation à fort impact. • Amélioration de la gestion des déchets ménagers et industriels. • Optimisation de la gestion des ressources naturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fort engagement politique au plus haut. • Poursuite des politiques de neutralité carbone. • Eclosion de l'économie verte.
<p>Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des politiques nationales, stratégies et planifications dans l'action climat. • Amélioration de la compétitivité sur les marchés des crédits carbone. • Optimisation de la mobilisation des financements du cadre de planification d'investissements climatiques • Renforcement des capacités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fort engagement politique au plus haut. • Engagement à poursuivre les politiques de neutralité carbone. • Élaboration avancée du Plan d'affectation des terres. • Appui des PTF (CAFI, etc.). • Développement d'un cadre de financements verts et climatiques.
<p>Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation de l'espace maritime pour réduire l'impact de la pêche illicite. • Renforcement de l'attractivité du secteur de la pêche. • Aménagement des débarcadères des Centres de pêche. • Création d'une école nationale des métiers de la pêche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les efforts de préservations des côtes, des eaux maritimes et fluviales. • Mise en place du Conseil National de la Mer. • Volonté politique de renforcer la sécurité maritime dans le cadre de la sécurité du golfe de Guinée. • Existence des accords de sécurité maritime au niveau régional.
<p>Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'aide publique au développement. • Élaboration des politiques et incitations fiscales pour la planification et la gestion des écosystèmes forestiers. • Amélioration des politiques de conservation des forêts. • Renforcement des capacités de mobilisation et d'utilisation des financements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fort leadership politique pour la préservation des forêts. • Élaboration avancée du Plan d'affectation des terres. • Actions inscrites dans le cadre de la REDD+. • Adhésion des populations à l'effort de préservation, malgré leur coup d'opportunité très élevé.



DIMENSION PAIX ET PARTENARIAT

Objectifs	Tendances par rapport à la cible de 2030	Défis à relever	Opportunités pour l'atteinte de la cible à l'horizon de 2030
<p>Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la lutte contre la corruption. • Renforcement des droits de propriété privée pour attirer les investissements. • Amélioration de la collecte des données statistiques • Renforcement de la liberté de la presse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement efficace des Institutions: CNLC, ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption, ANAVEA.
<p>Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des partenariats pour la réalisation des ODD. • Élargissement de l'assiette fiscale, sans porter atteinte à la croissance économique, en adoptant des politiques appropriées. • Renforcement de la lutte contre la fraude fiscale et la corruption. • Amélioration de l'utilisation de l'Aide Publique au Développement. • Développement des capacités des services nationaux en charge des statistiques afin de systématiser la redevabilité, le suivi et l'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de renforcer le partenariat notamment sur les questions environnementales. • Amorces des actions pour améliorer le fonctionnement du système statistique national.

NOTES

- 1 Nations Unies Gabon (2020), Plan des Nations Unies de Riposte Socio-Economique (SERP), Gabon.
- 2 Banque mondiale (2022), www.worldbank.org, consultée le 27 juin 2022.
- 3 PNUD (2022), Human Development Report.
- 4 République gabonaise (2021), Plan d'Accélération de la Transformation République Gabonaise 2021-2023, <https://www.gouvernement.ga/>.
- 5 World Bank (2020) Inflation, consumer prices (annual%) - Gabon | Data (worldbank.org).
- 6 République gabonaise, Ministère de l'Economie, Direction Générale de la Statistique (2022), IHPC_Publication_avril_2022.pdf (statgabon.ga).
- 7 République Gabonaise (2021) Plan d'Accélération de la Transformation.
- 8 FMI (2022) https://www.imf.org/external/datamapper/BCA_NGDPD@WEO/OEMDC/ADVEC/WEOWORLD/GAB, consulté le 27 juin 2022.
- 9 FMI (2022) Gabon: First and second reviews of the extended arrangement under the extended fund facility. IMF Country Report No. 22/216.
- 10 FMI (2022) Gabon : First and second reviews of the extended arrangement under the extended fund facility.
- 11 Organisation Internationale du Travail, Stage of skills- Gabon, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/genericdocument/wcms_742205.pdf.
- 12 Organisation internationale du Travail (2021), Note de synthèse sur l'impact de la pandémie du Covid 19 sur l'emploi et le marché du travail au Gabon, wcms_793470.pdf (ilo.org).
- 13 Organisation Internationale du Travail (2013), Programme Pays pour un Travail Décent (PPTD) de la République Gabonaise 2013-2016 (www.ilo.org).
- 14 République gabonaise, ministère de l'Économie et de la Relance (2022) Examen National Volontaire.
- 15 République gabonaise, Ministère de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement (2017) Analyse des conditions de vie des ménages au Gabon.
- 16 Banque Mondiale (2013) Rapport sur la croissance et l'emploi en République gabonaise : créer les conditions d'une croissance inclusive.
- 17 IIAG – downloads | Mo Ibrahim Foundation.
- 18 Transparency International (2021), 2021 Corruption Perceptions Index - Explore the... - Transparency.org.
- 19 Property Right Alliance (2022), International Property Rights Index.
- 20 World Press Freedom Index <https://rsf.org/fr/ranking/2021>, consulté le 03/02/2022.
- 21 Décret portant modification de certaines dispositions du décret n°1086/PR/MCEILPLEI du 14/12/2004 portant création, attributions et organisation du Conseil National de Bonne Gouvernance.
- 22 Décret N°00261/PR/MPBGLCCEPP du 02/12/2019 portant création et organisation de la Direction Générale de la Promotion de la Bonne Gouvernance.
- 23 Commission Nationale des Réfugiés.
- 24 République Gabonaise (2022) Examen National Volontaire. Rapport de suivi des Objectifs de Développement Durable.
- 25 Organisation mondiale de la Santé (2022) Gabon : Rapport de situation n°50, maladie à corona virus (Covid-19).
- 26 FMI (2022), www.imf.org
- 27 République gabonaise, Ministère de l'Economie, Direction Générale de la Statistique (novembre 2022) Indice Harmonisé des Prix à la Consommation.



- 28 République gabonaise, Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) 2012-2025 <https://www.gouvernement.ga/>
- 29 République gabonaise, Plan de Relance de l'Economie (PRE) 2017-2019 <https://www.gouvernement.ga/>
- 30 République gabonaise, Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023, <https://www.gouvernement.ga/>
- 31 République gabonaise, Stratégie de promotion des droits de la femme et la réduction des inégalités femmes/hommes au Gabon 2020-2023 (« Gabon Egalité ») <https://www.gouvernement.ga/>
- 32 République gabonaise, Plan d'accélération de la Transformation (2021-2023).
- 33 Présidence de la république (2022) <https://presidence.ga/le-gabon-certifie-au-credit-carbone/> consulté le 23 janvier 2023.
- 34 FMI (2019) Évaluation de la gestion des investissements publics, www.imf.org.
- 35 Banque Mondiale (2020) Gabon Rapport sur l'évaluation de la pauvreté ; Évaluation de la pauvreté (worldbank.org) ; data-gab.pdf (worldbank.org).
- 36 Banque Mondiale (2022) Poverty and Equity Briefs, worldbank.org.
- 37 Banque Mondiale (2022), Spring Meeting, Sub-Saharan Africa Macro Poverty Outlook.
- 38 <https://country-profiles.unstatshub.org/gab>.
- 39 République gabonaise, ministère de la Planification (2012). Enquête Démographique et de Santé.
- 40 République gabonaise, Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023, <https://www.gouvernement.ga/>
- 41 UN SDG Data : <https://country-profiles.unstatshub.org/gab>. Les estimations faites l'ont été à partir des données provenant de cette source.
- 42 République gabonaise, Ministère de la Sante (2020) Annuaire statistique sanitaire.
- 43 OMS (2015) Service Availability Readiness Assessment (SARA).
- 44 République gabonaise, ministère de la Planification (2012). Enquête Démographique et de Santé.
- 45 République gabonaise, ministère de la Planification (2000; 2012). Enquête Démographique et de Santé.
- 46 UNICEF (2022) La situation des enfants dans le monde. Dans ma tête : promouvoir, protéger et prendre en charge la santé mentale des enfants.
- 47 La couverture vaccinale reste en deçà de l'objectif fixé au niveau national d'au moins 90%, Annuaire statistique de la santé.
- 48 Ministère de l'Economie et des Finances, UNICEF (2020), Espace budgétaire favorable pour financer la vaccination au Gabon.
- 49 http://www.sylviabongoondimba.org/assets/uploads/resources/Rapport_d_Activite_2020.pdf
- 50 UNAIDS (2022) <https://aidsinfo.unaids.org/>
- 51 OMS (2020) <https://portal.who.int/triplebillions/> , consulté le 31 mai 2022.
- 52 OMS (2020) <https://portal.who.int/triplebillions/> , consulté le 31 mai 2022.
- 53 OMS (2020) <https://portal.who.int/triplebillions/> , consulté le 31 mai 2022.
- 54 OMS (2020) <https://portal.who.int/triplebillions/> , consulté le 31 mai 2022.
- 55 OMS (2020) <https://portal.who.int/triplebillions/> , consulté le 31 mai 2022.
- 56 Banque mondiale (2022), Dépenses publiques en éducation (% du PIB) - Gabon | Data (banquemondiale.org)
- 57 République gabonaise (2021), Loi de Finance 2021.
- 58 République gabonaise (2021), Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023, <https://www.gouvernement.ga/>
- 59 République gabonaise (2021), Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023, <https://www.gouvernement.ga/>
- 60 République gabonaise, ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, du Transfert de Technologies, de l'Éducation Nationale, chargé de la Formation Civique, UNESCO (2020). Annuaire statistique du secteur de l'éducation et de la formation 2018-2019.



- 61 République gabonaise (2017) Enquête Gabonaise d'Évaluation de la Pauvreté.
- 62 UNECO (2015), Rapport Éducation Pour Tous (EPT) au Gabon.
- 63 ONUSIDA (2020) Education Plus Initiative (2021-2025) Empowerment of adolescent girls and young women in Sub-Saharan Africa (unaids.org) <https://www.unaids.org/en/topics/education-plus>.
- 64 République gabonaise (2021), Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023, <https://www.gouvernement.ga/>
- 65 PNUD (2020), Rapport sur le développement humain 2020 : la prochaine frontière, le développement humain et l'anthropocène.
- 66 Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la famille (2020). Stratégie de promotion des droits de la femme et de réduction des inégalités femme/homme au Gabon.
- 67 World Bank (2022) Women, Business and the Law, <https://wbl.worldbank.org/en/data/exploreeconomies/gabon/2022>.
- 68 Ministère de la santé et FNUAP (2017) Rapport sur la situation de la femme gabonaise.
- 69 République gabonaise, ministère de la Planification (2012) Enquête Démographique et de Santé.
- 70 Ministère de la santé et FNUAP (2017) Rapport sur la situation de la femme gabonaise.
- 71 World Bank (2020) Systematic Country Diagnostic.
- 72 World Bank (2021) <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.SRV.EMPL.FE.ZS?locations=GA>.
- 73 Direction Générale de la Statistique (2013), Résultats globaux du recensement général de la population et du logement du Gabon.
- 74 République gabonaise (2017) Enquête Gabonaise d'Évaluation de la Pauvreté.
- 75 Ministère de l'Éducation (2021) Annuaire Statistique de l'Éducation et de la Formation (2018-2019).
- 76 République Gabonaise, Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023, <https://www.gouvernement.ga/>
- 77 République Gabonaise, Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023, <https://www.gouvernement.ga/>
- 78 République gabonaise, ministère de l'Économie et de la Relance (2022) Examen National Volontaire.
- 79 République gabonaise, ministère de l'Économie et de la Relance (2022) Examen National Volontaire.
- 80 OIT (2020) Analyse des impacts de la pandémie du Covid-19 sur l'emploi et le marché du travail au Gabon.
- 81 World Bank (2020) Systematic Country Diagnostic.
- 82 https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/impacts-and-responses/WCMS_824094/lang--fr/index.htm.
- 83 République gabonaise, ministère de l'Économie et de la Relance (2022) Examen National Volontaire.
- 84 Banque Mondiale (2022) <https://data.worldbank.org/indicateur/SL.IND.EMPL.ZS?locations=GA&view=chart>.
- 85 République Gabonaise, Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023, <https://www.gouvernement.ga/>
- 86 Banque Mondiale (2020) Rapport sur l'évaluation de la pauvreté.
- 87 République Gabonaise, Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023, <https://www.gouvernement.ga/>
- 88 République gabonaise, ministère de l'Économie et de la Relance (2022) Examen National Volontaire.
- 89 SDG Country Profiles (unstatshub.org), consulté le 04 janvier 2023.
- 90 World Bank Group, 'Climate Risk Country Profile: Gabon', World Bank Group, Washington, DC, 2021. Accessed: Sep. 02, 2022. [Online]. Available: https://climateknowledgeportal.worldbank.org/sites/default/files/2021-06/15858-WB_Gabon%20Country%20Profile-WEB_0.pdf
- 91 Climate Watch, 'Climate Watch Historical GHG Emissions.', World Resources Institute, Washington, DC. Accessed: Sep. 02, 2022. [Online]. Available: <https://www.climatewatchdata.org/ghg-emissions>.
- 92 World Bank Group, 'Gabon Country Profile: World Bank Climate Change Knowledge Portal', 2022. <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/> (accessed Sep. 02, 2022).
- 93 United Nations Environment Programme (UNEP,2018), Africa Waste Management Outlook', <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/25514>



- 94 UNEP-WCMC, 'Protected Area Profile for Gabon from the World Database on Protected Areas', UNEP-WCMC, 2022. Accessed: Sep. 02, 2022. [Online]. Available: <https://www.protectedplanet.net/country/GAB>.
- 95 OHI, 'Gabon Ocean Health Index', 2022. <https://oceanhealthindex.org/regions/gabon/> (accessed 6 January 2023).
- 96 UNEP, Environment Assembly, 2022. <http://www.unep.org/environmentassembly/> (accessed 2 September 2022).
- 97 B. CBD Secretariat, 'Convention on Biological Diversity: Gabon', 2022. <https://www.cbd.int/countries/profile/?country=ga#status> (accessed Sep. 02, 2022).
- 98 UNEP-WCMC, 'Protected Area Profile for Gabon from the World Database on Protected Areas', UNEP-WCMC, 2022. Accessed: Sep. 02, 2022. [Online]. Available: <https://www.protectedplanet.net/country/GAB>.
- 99 UNESCO (2021), 'Ivindo National Park - UNESCO World Heritage Centre', <https://whc.unesco.org/en/list/1653/> (accessed Sep. 02, 2022).
- 100 World Bank Group, 'Gabon Country Profile: World Bank Climate Change Knowledge Portal', 2022. <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/> (accessed Sep. 02, 2022).
- 101 République gabonaise, Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) 2012-2025 <https://www.gouvernement.ga/>
- 102 PNUD, Joint SDG Fund Rapport-final de l'évaluation du financement du développement au Gabon ; Juillet 2021
- 103 Direction Générale des Impôt (2019). Rapport sur les dépenses fiscales de TVA et de l'impôt sur les sociétés
- 104 PNUD (2021), Joint SDG Fund, Rapport-final de l'évaluation du financement du développement au Gabon ; Juillet 2021.
105. Les dépenses budgétaires liés au « Gabon Industriel » incluent : Industrie et mines et Gestion et contrôle des ressources hydrauliques, énergétiques et pétrolières.
106. Accord de paiement basé sur les résultats de 150 millions de US\$ sur 10 ans.
- 107 Banque Mondiale (2020) Rapport sur l'évaluation de la pauvreté.
- 108 Hubert Freddy Ndong Mbeng (1992) Les Matitis, édition Sépia.
- 109 Magaran M., Inoua A. et Amalet, B. (2021) Cartographie des population autochtones, Joint SDG Fund.
- 110 Ministère de l'Économie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective : Résultats globaux du recensement général de la population et des logements, 2013 octobre 2015.
- 111 HCR, 2021, WCA_Monthly PoC Stats_20211130.pdf.
- 112 Les personnes ayant besoin de protection internationale sont majoritairement originaire du Tchad, de la République Démocratique du Congo, de la République du Congo, de la République Centrafricaine, du Cameroun et du Burundi repartis en 8 sur 9 provinces du Gabon.
- 113 Loungou S. (2011) Le trafic d'enfants, un aspect de la migration Ouest-Africaine au Gabon, Les Cahiers d'Outre-Mer.
- 114 République gabonaise, ministère de la Santé et des Affaires Sociales (2021) Programme National de Lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles.
- 115 République gabonaise, ministère de la Planification (2012) Enquête Démographique et de Santé.
- 116 ONUSIDA Gabon (2020) Enquête rapide sur la situation et les besoins des personnes vivants avec le VIH dans le contexte de la Covid-19 au Gabon.
- 117 PNUD (2020), Rapport sur le développement humain, 2020. Le Gabon est classé 119 selon l'IDH sur 189 pays, mais 128ème selon l'indice d'inégalité de genre. Parmi les composantes de cet indicateur, le seul indicateur pour lequel une bonne performance est la population ayant au moins commencé des études secondaires de 25 ans et plus qui est de 66,2% pour les femmes contre 50,6% pour les hommes.
- 118 Banque Mondiale (2020) Gabon Rapport sur l'évaluation de la pauvreté.
- 119 World Bank. 2022. Women, Business and the Law 2022. Washington, DC: World Bank.
- 120 Primature, Stratégie de promotion des droits de la femme et de réduction des inégalités femmes-hommes au Gabon (2020) Dossier de presse.
- 121 Direction générale de la Statistique (2013), Résultats globaux du recensement général de la population et du logement du Gabon 2013.
- 122 Ministère de l'Éducation Nationale Chargé de la Formation Civique, UNICEF, 2020, État des lieux de la violence en



milieu scolaire et analyse de la réponse du système éducatif au Gabon.

- 123 République gabonaise, ministère de la Planification (2012) Enquête Démographique et de Santé.
- 124 Pour une description du cadre méthodologique d'évaluation du financement du développement https://sdgfinance.undp.org/sites/default/files/DFA%20Guidebook%203.0_DRAFT.pdf
- 125 PNUD (201) évaluation du financement de développement au Gabon.
- 126 PNUD (2021) Rapport consolidé de suivi des objectifs de développement durable dans le contexte de la Covid-19.
- 127 PNUD (2022) Etude sur la fiscalité verte au Gabon.
- 128 OECD (2014), Renforcer les mécanismes de financement de la biodiversité, OECD.
- 129 <https://www.gabonreview.com/covid-19-le-copil-citoyen-a-la-cour-constitutionnelle-ce-21-decembre/> ; https://secure.avaaz.org/community_petitions/en/personne_physique_ou_morale_residant_au_gabon_ou_n_non_a_la_vaccination_obligatoire_insidieuse_et_a_la_privation_des_libertes_au_gabon/
- 130 PNUD (2019) La déontologie dans l'administration publique Gabonaise : cadre juridique et propositions d'amélioration. ; PNUD (2019) Rapport de formation la maîtrise des risques, l'audit et le contrôle au Gabon.
- 131 UNOCA : Rapport sur la sécurité climatique en Afrique centrale.
- 132 BBC (2013) Documentary 'Gabon: The Last Eden'.











NATIONS UNIES
GABON



MAISON DES NATIONS UNIES - PRÈS DU PONT DE GUÉ-GUÉ
BP 2183 LIBREVILLE, GABON



@onugb



@OnuGabon



gabon.un.org